



Maître de Stage

Patrick LABROY

Directeur de l'usine de Quézac

Stagiaire

Suzy LEWIS VIALAR

SupAgro Florac

Tuteur Pédagogique

Michel VIDAL

SupAgro Florac

Année universitaire 2010 - 2011

Périodes de stage : du 28 février au 4 mars et du 28 mars au 24 juin 2011



*À mes enfants Martin, Jean et Antoine ainsi qu'à Jean Louis, leur papa, mon Abyssien.
A Loïc et Silène.
Leur affection, quelle que soit la forme qu'elle prend, est ma source.*



Sans le soutien de Jill, je n'aurais sans doute pas pu aller jusqu'au bout de cette année. Du fond du cœur "Merci Maman".

Je remercie également l'ensemble des salarié(e)s de l'usine de Quézac pour leur accueil, leur curiosité, leur bonne volonté et leur écoute ainsi que leur directeur pour la confiance, l'autonomie et l'écoute qu'il m'a accordées au long de ce stage.

Mes remerciements s'adressent également à toute l'équipe de la Licence CEEDDR de SupAgro Florac : Orane, Marie Hélène, Marie Laure, Claire, Corinne, Hélène, Loïc, Michel, David, Christian et Bruno.

Pour leurs conseils, leur humour, leur amitié inconditionnelle et leur patience, je tenais à remercier chaleureusement Dominique COTTET, Marie Claude et Vincent BOCANEGRO, Jean et Elise PLANTIER.

Sommaire

Introduction.....	5
Partie I.....	7
1) Problématique détaillée.....	7
2) Éclairage sur la réflexion actuelle et les enjeux du partenariat.....	8
3) Liaison entre la problématique et le choix du stage.....	9
Partie II.....	10
1) Le stage et la thématique.....	10
2) Présentation de l'entreprise.....	10
21) Le groupe Nestlé Waters.....	10
22) Nestlé Waters Supply Centre et la source de la Diva à Quézac.....	10
Un peu d'histoire	10
Aujourd'hui.....	11
Les bâtiments.....	11
L'organisation du travail.....	11
La gestion de la ressource Eau.....	12
Le rôle économique.....	13
Sa politique de développement durable.....	13
L'éducation à l'environnement : les journées WET d'éducation à l'eau.....	15
23) la méthodologie.....	15
Explication du thème du stage.....	15
Plannings de travail.....	16
Journée WET	16
Projet de valorisation des espaces naturels autour de l'usine	18
(calendrier des actions page suivante).....	18
Objectifs	21
Pour l'entreprise.....	21
Pour un étudiant en coordination de projet.....	21
Méthode.....	21
La présentation aux salariés.....	21
Le travail d'enquête	21
Le travail d'investigation sur les espaces naturels à valoriser.....	22
Les présentations aux instances.....	22
Les résultats des enquêtes.....	22
Les entretiens semi directifs auprès des salarié(e)s.....	22
Les entretiens auprès des partenaires locaux.....	23
Partie III.....	24
1) Les Projets possibles de valorisation des espaces naturels.....	24
L'aménagement d'espaces de détente en pleine nature.....	24
Le Talus.....	24
L'arboretum.....	24
La valorisation du verger de l'entreprise.....	24
2) Les enseignements.....	29
Faire de l'éducation à l'environnement en milieu industriel	29
Chercher la cohérence.....	29
Favoriser la curiosité en restant humble.....	29
CONCLUSION.....	30
BIBLIOGRAPHIE.....	31
ANNEXES.....	33

ANNEXE 1 Courants théoriques et pratiques en éducation relative à l'environnement :Essai de cartographie du domaine.....	34
ANNEXE 2 -NESTLE WATERS FRANCE BELGIQUE Engagés pour demain.....	37
ANNEXE 2 bis - Création de de valeur partagée.....	44
ANNEXE 3 - La vie Nestlé en France.....	49
Une implication territoriale qui suscite récompenses et intérêt croissant.....	49
ANNEXE 4 - Valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel de Plancoët.....	50
ANNEXE 5 - Présentation WET France.....	54
ANNEXE 6 - Compte rendu de réunion avec WET France et le Réseau École et Nature.....	56
COMPTE RENDU Réunion du Mercredi 8 décembre à QUEZAC	56
ANNEXE 7 - ISPAGNAC Infos municipales Décembre 1998.....	61
ANNEXE 8 - Enquête Salariés sur la valorisation des Espaces Naturels	63
ANNEXE 9 - Enquête Acteurs locaux.....	67
ANNEXE 10 - Résultats de l'Enquête Salariés.....	71
ANNEXE 11 - Traitement manuel des représentations.....	89
ANNEXE 12 - Plan Cadastral de l'usine et des espaces naturels.....	91
ANNEXE 13 - Vue Aérienne.....	92
ANNEXE 14 - Présentation du Projet de valorisation des espaces aux instances (CE, CHSCT).....	93
ANNEXE 15 - Affiche Cueillette des Cerises.....	102
ANNEXE 16 - Un Après midi au Verger.....	103
RESUME.....	104

"L'eau peut aussi être bonne pour le cœur"

Antoine de Saint Exupéry - *Le Petit Prince* (1946)

Écrivain et aviateur français

"Le plus grand arbre naît d'une graine menue"

Lao Tseu

Philosophe chinois (-570 , -490)

Avant d'aborder un sujet, il convient de s'entendre sur une définition, surtout si elle est complexe.

Michel Foucault (1966) avertit ses lecteurs : "Le sens du mot a beau être accepté par tous, il n'a d'autre existence que dans le passé des individus pris un à un". Pour donner sa représentation de l'éducation à l'environnement, chaque individu sera tenté de puiser dans ses souvenirs et dans son vécu. Ceux-ci étant différents pour chacun, quel est le sens sur lequel s'entendre dans la suite de rapport ?

Un travail poussé de cartographie a été réalisé par Lucie Sauvé (1997) (Annexe 1) pour en définir les différents courants, c'est à dire "*la façon générale de [la] concevoir et de [la] pratiquer*". Quatre courants parmi ceux définis auront été plus particulièrement relevés au cours de ce mémoire :

- le courant conservationniste/ressourciste mettant en œuvre des stratégies de modifications des comportements pour préserver un environnement "ressource";
- le courant systémique qui se propose de "*comprendre les réalités environnementales en vue de prises de décisions judicieuses*" (L. Sauvé, 1997);
- le courant de la durabilité qui conçoit "*l'environnement comme une ressource pour le développement économique*" par une approche cognitive et pragmatique des trois piliers du développement durable : l'économie, la société et l'environnement;
- et le courant éthique/moral qui pose l'environnement comme "*objet de valeurs*" (L. Sauvé, 1997) afin de développer par des approches cognitive, comportementaliste et affective, un système d'éthique¹ basé sur l'écocitoyenneté.

La mise en relief de ses nuances, légitimes et défendues avec conviction et intelligence, ne doit pourtant pas éloigner le débat principal qui reste fondamentalement celui de l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être dans un but de "*responsabilisation de l'apprenant, et la prise de conscience , par lui, des réalités complexes du monde*" (Taleb, 2009).

En France, si les racines de ces apprentissages se retrouvent au 18^{ème} siècle avec comme auteur majeur J.J. Rousseau, ils toucheront un public moins confidentiel avec l'avènement de l'éducation populaire, puis de l'animation nature dans les années 70. Le grand écart entre 18^{ème} siècle et l'époque actuelle est périlleux mais l'histoire de l'éducation à l'environnement n'est pas l'objet de ce mémoire.

Portée à l'origine par des bénévoles du secteur associatif, elle est devenue affaire de professionnel(le)s, et est assurée dans presque chaque champ de la vie des individus : associatif, éducatif, politique et aujourd'hui champ professionnel, avec l'évolution de son acception vers le développement durable² et la responsabilité sociétale des entreprises.

L'investissement de cette sphère nouvelle ne va pas sans ouvrir un débat dans le monde des éducateurs à l'environnement. Il prend naissance dans la divergence fondamentale des objectifs recherchés par les deux parties :

1 L'éthique (du grec « la science morale », ("éthos"), « lieu de vie ; habitude, mœurs ; caractère » et du latin *ethicus*, la morale) est une discipline philosophique pratique (action) et normative (règles) dans un milieu naturel et humain. Elle se donne pour but d'indiquer comment les êtres humains doivent se comporter, agir et être, entre eux et envers ce qui les entoure. Extrait du site <http://fr.wikipedia.org>

2 La notion d'éducation à l'environnement sera d'ailleurs entendue dans ce mémoire comme éducation à l'environnement pour un développement durable, terme communément utilisé par toutes les parties.

- responsabilisation et prise de conscience de la complexité et de la beauté fragile du monde pour l'une;
- pour l'autre, recherche et mise en œuvre de processus optimisés (industriels, commerciaux, ...) pour améliorer la production, la satisfaction du consommateur et le profit.

Le débat, socialement vif, du partenariat entre association et entreprise est catalysé par deux facteurs :

- le désengagement progressif de l'État et des collectivités locales dans le financement des porteurs de projets;
- la pression croissante exercée sur les entreprises pour qu'elles soient socialement plus responsables (M. Attarça et T. Jacquot, 2005).

Un regard trop rapide, un jugement lapidaire conduirait sans doute à conclure que dans ce *"rapprochement contre nature"* (Y. Bruxelles, P. Feltz, V. Lapostolle, 2010), les associations vendent leur âme au diable alors que les entreprises s'achètent (ou se donnent) une conscience.

Est-ce la réalité du terrain ? N'existe-t-il pas de chemins "vertueux" où associations et entreprises puissent s'aventurer pour faire progresser ensemble l'éducation à l'environnement ?

Travailler pendant trois mois au sein de la division Eau du groupe Nestlé dans le cadre d'un stage de coordination de projet en éducation à l'environnement fut l'opportunité d'aller à la rencontre des principaux acteurs de ce débat et d'aller au delà de représentations manichéennes.

La division Eau de Nestlé, Nestlé Waters Supply, compte 97 usines établies dans 36 pays. Elle emploie 31.602 personnes et a généré en 2010 un bénéfice de 484 millions d'euros avant impôts³. Elle a fait paraître cette année son premier rapport Développement Durable et axe sa communication sur la Création de Valeurs Partagées : *"Pour s'assurer un succès durable, une entreprise doit créer de la valeur pour ses actionnaires et pour la société. Pour créer de la valeur partagée, nous devons adopter un comportement responsable –en garantissant la conformité et la durabilité de nos activités. Il faut respecter les Principes de Conduite des Affaires du groupe Nestlé, les législations nationales et les normes internationales, et veiller à ce que nos activités répondent aux critères de la durabilité écologique, de l'équité sociale et de la viabilité économique"*(Annexe 2).

En France, sa politique de développement durable s'axe notamment autour de la préservation en qualité et en quantité de la ressource "Eau" ⁴ (Annexe 3) mais également sur l'impact environnemental de son activité (tri et réduction à la source des déchets, bilan carbone du fret). Des actions pédagogiques sont mis en place également chaque année pour sensibiliser le jeune public au respect de l'eau⁵

Dans ce contexte et dans cette volonté de l'entreprise d'avancer sur ce chemin de l'éducation à l'environnement pour un développement durable, une question se pose : " Quel(s) partenariat(s) avec l'usine de Quézac pourrai(en)t être mis en place avec les acteurs locaux pour agir dans ce domaine ?

Ce mémoire propose :

- d'aborder la problématique définie ci dessus dans le contexte français actuel du partenariat,
- de présenter le travail réalisé dans le cadre du stage effectué à l'usine d'embouteillage des eaux de Quézac sur la thématique de **"l'Élaboration d'un programme d'éducation relative à l'environnement pour un développement durable valorisant les compétences présentes au sein de l'entreprise et émergeant d'un processus de médiation territoriale »** ainsi que la méthodologie utilisée et les résultats;
- puis les différents projets issus de la médiation territoriale et leurs objectifs sur le court et moyen terme;
- et enfin d'analyser le vécu et d'en tirer les enseignements.

³ source : Nestlé, Key Figures

⁴ Agrivair à Vittel -

<http://www.nestle.fr/Corporate/NestleEnAction/NestleActeurCitoyen/ProtegerEnvironnement/LaGestionDeLEau.aspx>

⁵ Journée WET (voir détail dans le mémoire)

Partie I

1) Problématique détaillée

La sphère de l'éducation à l'environnement regroupe des personnes dont les motivations divergent d'avec le monde de l'entreprise. Bénévoles dans des associations, animateurs nature, socioculturels, enseignants et plus récemment agents de collectivités territoriales ou de l'État, ils se retrouvent autour de valeurs communes pour *"former des individus épanouis dans un contexte social serein, sur une planète accueillante aujourd'hui et pour l'avenir"* (Réseau École et Nature) ⁶ même si parfois leurs enjeux et leurs valeurs divergent.

Une grande entreprise évoque une *"structure économique et sociale qui regroupe des moyens humains, matériels, immatériels (service) et financiers, qui sont combinés de manière organisée pour fournir des biens ou des services à des clients dans un environnement concurrentiel (le marché) ou non concurrentiel (le monopole) avec un objectif de rentabilité, d'au moins 250 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel excède les 50 millions d'euros"* ⁷. Ses objectifs sont principalement de faire des bénéfices qui seront en majorité redistribués aux investisseurs qui ont pris le risque de mettre des capitaux dans l'entreprise.

Cette dernière définition ne semble pas laisser de place à d'autres actions que celles générant un profit.

Dans les rapports annuels "développement durable" des grandes entreprises, notamment celles présentes dans le département, les initiatives valorisées semblent vouloir aller dans un sens moins mercantile et il semble que *"le développement de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) conduit à rechercher de nouveaux modèles permettant de concilier efficacité commerciale et engagement sociétal."* (F. Larceneux, 2009). Mais il est clair *"qu'il s'agit pour les entreprises (plus particulièrement les entreprises multinationales) de retrouver une confiance perdue auprès des sociétés civiles, en avançant des discours et des pratiques visant à leur redonner une légitimité sociale"* (Capron, M, 2005)

Voici quelques exemples de "profession de foi" affichées dans les documents de communication de quelques grands groupes :

- *"Carrefour se réinvente pour un commerce responsable"* ⁸;
- *"Un acier durable sûr"* (Arcilor Mittal, 2010) ⁹;
- *"La démarche du Groupe : une responsabilité fondée sur des valeurs et des principes d'actions"* (BNP PARIBAS, 2009) ¹⁰;
- *"Développement durable : une responsabilité élargie pour les entreprises"* (Nestlé, 2009) ¹¹.

Chacun de ces rapports détaillent des actions mises en œuvre pour la consolidation de l'un des piliers du développement durable. Pour Nestlé Waters Supply, qui est l'entreprise concernée dans ce mémoire, le projecteur est mis sur des les actions suivantes (Annexe 1):

- **la préservation de la pureté des sources** : une politique "zéro pesticides" a pu être mise en œuvre autour de certaines sources du groupe, créant ainsi *"un modèle économique alternatif (agricole, industriel et touristique) qui est promu et qui témoigne du succès d'une démarche très concrète de développement durable local"*; (Nestlé Waters Supply, 2010)
- **la restauration et la valorisation de la biodiversité**, notamment sur le site de Plancoët (Annexe 4) en Bretagne ;
- **la réduction de l'empreinte carbone** par la réduction des emballages, le transfert par rail plutôt que par route, l'économie des énergies et le passage au renouvelable ;
- **la volonté de faire durer la ressource** en *"puisant sans épuiser"* (Nestlé Waters Supply, 2010) ;

6 Extrait du site <http://reseauecoleetnature.org/paysage-de-lee/valeurs.html>.

7 Extrait du site <http://fr.wikipedia.org/wiki/Entreprise>.

8 Extrait du rapport d'activité et développement durable 2010 de Carrefour.

9 Extrait du rapport d'activité et développement durable 2010 de Arcilor Metal.

10 Extrait du rapport développement durable 2009 de BNP PARIBAS.

11 Extrait du rapport développement durable 2009 de Nestlé.

Cette action est le support d'un partenariat du groupe Nestlé Waters Supply avec le monde de l'éducation à l'environnement. Sous l'égide de la Fondation WET¹², les sites d'embouteillage du groupe organisent une journée d'animation autour de l'eau (Annexe 5). Des ateliers pédagogiques animés par des salarié(e)s accueillent des enfants âgés entre 6 et 12 ans pour une sensibilisation à la protection et au respect de l'eau. Si au début les salarié(e)s appréhendaient seul(e)s l'organisation de cette journée, ils sont aujourd'hui accompagnés, notamment dans la préparation des ateliers pédagogiques, par un éducateur à l'environnement du réseau École et Nature.(Annexe 6)

Le réseau intervient aussi en amont pour apporter des repères méthodologiques et "*mettre en place un programme pérenne.*" (Fondation WET, 2010)

L'Éducation Nationale participe également dans le programme WET, à deux niveaux :

- elle amène « son public » et délègue donc, dans ce cadre précis de l'éducation à l'environnement" une partie de ses prérogatives d'éducateur;
- elle effectue des retours d'expérience, via des tables rondes d'enseignants, pour faire évoluer le guide pédagogique édité par la Fondation.

A l'occasion de la journée WET du 12 avril 2011, une enquête d'opinion orale a été réalisée auprès des enseignant(e)s (2 femmes, 1 homme) présent(e)s pour connaître leur position sur le rapprochement entreprise/monde de l'éducation à l'environnement : aucun d'eux ne la trouve paradoxale ou incohérente.

Pourtant, bien qu'en place depuis 5 ans, la durabilité de ce partenariat reste ponctuel. (Y. Bruxelles, P. Feltz; V. Lapostolle, 2009)

2) Éclairage sur la réflexion actuelle et les enjeux du partenariat

A la lumière de l'exemple de journées WET, est-il opportun de se demander s'il faut "*oser la relation*" et appliquer les conseils d'Isabelle et Bruno Eliat-Serck (2006) pour s'ouvrir à la relation, reconnaître l'autre, accueillir ses limites et s'affirmer dans un contexte où chaque partie peut "*exister sans écraser l'autre*" ?

Dans un ouvrage collectif "Associations et Entreprises - Regards croisés sur le partenariat" (2009) le Réseau École et Nature, aborde le sujet dans le cadre d'une recherche-action¹³.

En basant leur étude sur des partenariats connus, en pourparlers, en cours ou déjà installés, le projet des auteurs est de mettre à jour des passerelles possibles, des pistes constructives pour un travail ensemble.

Le premier critère déterminant du partenariat va être la motivation réciproque des acteurs. Dans un article du site "Constructif.fr, les contributions du bâtiment aux grands débats de notre temps" (2011), F. Larceneux caricature les représentations actuelles "*« Dépendants », « idéalistes », « pas professionnels », etc., tels sont parfois les qualificatifs utilisés par les entreprises pour dépeindre le monde associatif. En retour, l'entreprise est perçue comme obsédée par sa rentabilité et son profit, à l'opposé des problématiques altruistes qui fondent la raison d'être des associations.*"

Difficile de croire qu'avec une vision pareille de l'autre on puisse "investir" et donner du sens.

Aujourd'hui, la professionnalisation du monde de l'éducation à l'environnement lui confère une légitimité aux yeux des acteurs du monde de l'entreprise dont l'actuel souci est de trouver des ressources, absentes en interne, pour développer ses actions en faveur du développement durable.

Du côté du monde de l'éducation à l'environnement et plus particulièrement celui des associations, il y a "*péril en la demeure*" (J.P. Duport, T. Guillois, 2011). Le contexte économique et politique actuel s'oriente vers un désengagement financier de l'état et des collectivités locales de la sphère associative.

12 Water Educates Teachers : Formation à l'eau pour enseignants et éducateurs. extrait du site <http://www.wetfrance.org/2-1programmepedagogique.html>. Cette fondation est financée en France exclusivement par Nestlé Waters.

13 Définition du Larousse 2010 pour "*Recherche action*" : *Étude qui transpose des connaissances théoriques dans le milieu naturel étudié et en dégage des enseignements susceptibles de généralisation pour aboutir à la production d'un savoir théorique et/ou s'attacher à résoudre des conflits internes à ce milieu (discrimination, etc.).*

La vision de F. Larceneux est moins alarmiste *"Hier « subventionneurs », les pouvoirs publics organisaient l'interface. Aujourd'hui, ils se positionnent davantage en « facilitateurs » des partenariats : c'est la logique du faire faire, plutôt que celle du faire, qui prévaut. Les associations sont invitées à chercher des fonds en complément ou à la place des subventions et les entreprises sont incitées à s'engager auprès d'associations, au moyen notamment de l'outil fiscal."*(2011)

Le cadre législatif autorise plusieurs formes de soutien de l'entreprise aux associations :

- le mécénat : *" soutien financier ou matériel apporté par une entreprise ou un particulier sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activité présentant un intérêt général "*(F. Larceneux, 2011). Le mécénat est déductible fiscalement ;
- ou le parrainage : *"soutien financier ou matériel apporté à un événement par un partenaire annonceur en échange de différentes formes de visibilité. Il ne permet pas de déductions fiscales car considéré comme un investissement publicitaire."* (Y. Bruxelles, P. Feltz; V. Lapostolle, 2009)

Bien que les associations s'en défendent (Associations et Entreprises, p. 15, Y. Bruxelles, P. Feltz; V. Lapostolle, 2009) les enjeux du partenariat entre monde de l'éducation à l'environnement et monde de l'entreprise sont trop souvent considérées comme un simple échange commercial entre les parties.

En ouvrant son regard sur l'autre, en appliquant un modèle de lecture multi-référencée de la situation partenariale inspiré de celui établi par Yveline Fumat (2003), n'y a-t-il pas des voies à explorer pour qu'en se comprenant l'on puisse un jour parler de *"partenariat apprenant"* (Y. Bruxelles, 2001 - 2002), c'est à dire d'une relation où il y aurait du plaisir à apprendre de l'autre, à apprendre ensemble ?

3) Liaison entre la problématique et le choix du stage

En choisissant de réaliser un stage dans une division du leader mondial de l'agroalimentaire, la question socialement vive du partenariat entre la sphère de l'éducation à l'environnement et celle de l'entreprise a pu être abordée à l'échelle d'un petit territoire.

Apprendre de l'autre, apprendre l'Autre : c'est certainement l'une des motivations de ce choix.

Il s'est greffé à cette curiosité l'opportunité de pouvoir étudier de l'intérieur les représentations des salarié(e)s sur la nature, sur le monde de l'éducation à l'environnement, sur le développement durable afin d'évaluer les efforts qu'il y avait à faire pour parler un langage commun.

Le moment a semblé judicieux à la direction de cette entreprise de faire une passerelle vers le monde de l'éducation au développement durable ¹⁴ à l'heure où le groupe auquel elle appartient s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale, de *"création de valeur partagée"* (Nestlé, 2010).

Le premier pas l'un vers l'autre aura été de réfléchir ensemble à un thème pertinent pour ce stage de deux mois et demi.

14 Terminologie mieux comprise par les acteurs de l'entreprise

Partie II

1) Le stage et la thématique

Le stage s'est déroulé du mois de mars au mois de juillet 2011 dans l'usine d'embouteillage de l'eau minérales de Quézac, à Molines, hameau rattaché à la commune d'Ispagnac avec un volume horaire hebdomadaire de 35 heures à organiser en fonction des missions et des horaires des équipes auprès desquelles les interventions ont eu lieu.

La commande établie avec le directeur était la suivante : **"Élaborer un programme d'éducation relative à l'environnement pour un développement durable valorisant les compétences présentes au sein de l'entreprise et émergeant d'un processus de médiation territoriale"**.

2) Présentation de l'entreprise

21) Le groupe Nestlé Waters

Nestlé Waters (NW) est la division "Eau" du groupe multinational Nestlé leader mondial de l'agroalimentaire.. Il est propriétaire de 67 marques d'eaux minérales, d'eaux de source, plates ou gazeuses et aromatisées vendues dans 130 pays à travers le monde. Leurs marques phares pour l'eau gazeuse sont Perrier (source Vergèze) et San Pellegrino.

La division compte 97 usines établies dans 36 pays. Elle emploie 31.602 personnes et a généré en 2010 un bénéfice de 484 millions d'euros avant impôts.(source : Nestlé, Key Figures)

Le siège est basé à Issy les Moulineaux. Son président John Harris siège également à la direction du groupe Nestlé.

Le groupe est divisé en plusieurs unités dont Nestlé Waters France Belgique, présidée par Denis Cans.

Cette entité est responsable de 7 sites d'embouteillage en France et en Belgique (Vittel-Contrexéville, Vergèze, Ispagnac, Plancoët, Ribeauvillé, Saint Lambert des Bois, Etalle) et de 4 sites administratifs (le siège social de Meudon la Forêt, Auzainvilliers, Garons et Bruxelles).

22) Nestlé Waters Supply Centre et la source de la Diva à Quézac

Un peu d'histoire ...

La source d'eau minérale gazeuse de Quézac est connue depuis plus de 2000 ans et a été utilisée pour des thermes par les Celtes et les Gallo Romains. (Wikipédia,2011)

Cette eau fossile, issue d'une nappe phréatique profonde, se gazéifie lors de sa remontée à travers le karst.

Ce n'est qu'au 19ème siècle qu'elle est captée pour être bue, après que ses propriétés chimiques et curatives aient été analysées et jugées bénéfiques pour la santé.

Bien que reconnue "Eau Minérale Naturelle" gazeuse par le l'état dès 1901, son exploitation ne deviendra industrielle qu'avec le rachat de la source par Vittel en 1989 puis par Nestlé Waters en 1992.

La construction de l'actuelle usine d'embouteillage d'Ispagnac date de 1994, et s'est faite en concomitance avec la réalisation d'un nouveau forage et l'installation de deux conduites souterraines liant le forage et l'usine. (Annexe 7)

Aujourd'hui...

Les bâtiments

A la construction de l'usine en 1994, le groupe Nestlé Waters a été tenu de respecter les exigences légitimes des collectivités locales et des pouvoirs publics pour l'intégration maximale de l'unité de production dans le paysage, notamment :

- zone foncière "tampon" autour de l'usine;
- toit en cuivre;
- contrôle des nuisances sonores.

Vues de l'usine (Source SEMQI)



L'organisation du travail

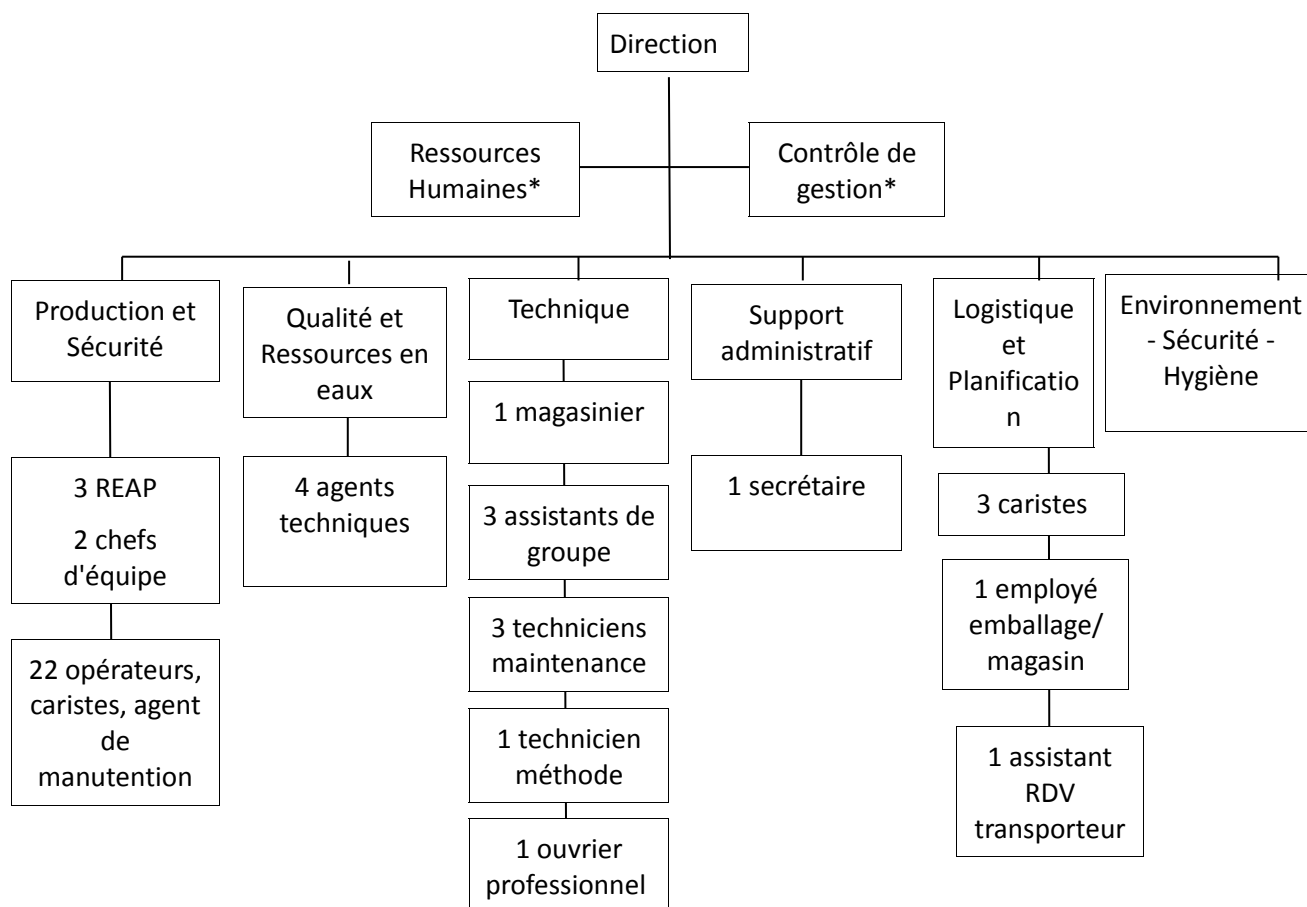
L'usine emploie 55 personnes en Contrat à Durée Indéterminée et 2 apprentis. Les femmes représentent environ 40% des effectifs.

L'usine a régulièrement recours au travail intérimaire pour faire face aux fluctuations d'activité.

Les deux lignes de production (bouteilles d'1 litre 15 et bouteilles de 33 cl) fonctionnent en 3X8.

Trois équipes de 10 personnes se relaient chaque jour en travail posté, effectuant des horaires différents chaque semaine (13h-21h, 21h - 5h, 5h - 13h). Une équipe travaille les vendredis samedi et dimanche pour effectuer les travaux de sanitation ¹⁵ et de maintenance.

Organigramme de l'entreprise



* n'appartient pas à Nestlé Waters Supply Centre mais intervient en support.

Il est à noter que si le secteur de la production (hors encadrement) recrute essentiellement sur le plan local, le personnel d'encadrement vient d'autres régions de France et connaît un turn-over significatif. L'une des raisons invoquée par la direction est le souhait des salarié(e)s "locaux" de garder le même niveau de responsabilité.

Le groupe Nestlé encourage la mobilité. La taille de l'entreprise ainsi que les formations proposées au personnel favorisent ce phénomène de turn-over.

Les services Comptabilités, RH, Achats, Juridiques, Communication, Marketing et Paye sont mutualisés avec d'autres unités du groupe. Ils sont localisés dans d'autres communes de France ou d'Europe. D'autres services sont externalisés (Service Paye, par exemple).

Nestlé Waters Supply Centre (usine de Quézac) ne commercialise pas ses produits directement. Elle les revend au service marketing de NWS qui les revend aux centrales d'achats et aux grossistes.

La gestion de la ressource Eau

Pour être de bonne qualité gustative, cette eau très minéralisée doit subir une déferrisation et une démanaganésation (extraction du fer et du manganèse en excédent) et une regazéification partielle par CO₂.

La mise en bouteille d'1 litre d'eau nécessite aujourd'hui 1,6 l d'eau (1,4 litre eau minérale puisée + 0,2 litre d'eaux industrielles).

15 Sanitation : nettoyage des circuits d'embouteillage

En 2010, plus de 73 millions de bouteilles ont été convoyées par camions pour une vente exclusive en France métropolitaine.

Le rôle économique

En développant la commercialisation de l'eau minérale de Quézac, le groupe Nestlé Waters Supply Centre a créé des emplois directs (notamment pour la production, la manutention et l'administration).

Les retombées économiques sur le bassin d'Ispagnac sont indéniables. La plupart des familles des salarié(e)s résident à moins de 20 km de l'usine.

Bien qu'aucune étude d'impact n'ait été faite sur le sujet, les activités de commerce et de services se sont développées en fonction de cette industrie.

Des emplois induits ont été créés, notamment dans le transport routier avec le développement d'une entreprise de transport routier qui effectue toutes les navettes jusqu'aux entrepôts de La Grand Combe (lieu de stockage) et sur certaines centrales d'achat.

L'incidence est également importante pour les revenus des collectivités locales concernées :

- Ispagnac bénéficie de la taxe foncière et de la cotisation économique territoriale (en remplacement de la taxe professionnelle) soit pour l'année 2010 un montant de 350.000 euros. L'usine représente également un gros client pour la régie municipale qui gère l'eau;
- Quézac bénéficie de royalties (taxe au col) sur la vente de chaque bouteille, soit pour 2010 un apport financier de 272.000 euros;
- La volonté du groupe de promouvoir l'eau minérale de Quézac en partenariat avec ces deux communes et le Conseil Général a permis la création d'un syndicat mixte - missionné pour la mise en valeur du site - financé par les deux communes qui reversent chacune 20% des financements qu'elles perçoivent de la part de l'usine. Le Syndicat mixte emploie un agent de développement local à temps complet.

En 2010, la vente de l'eau de Quézac a généré un chiffre d'affaire d'environ 15 millions d'euros.

Sa politique de développement durable

Le développement durable, notamment sur le thème du respect de la ressource en Eau, fait l'objet de nombreuses publications du groupe : "*Chez Nestlé Waters France, **le développement durable est vécu depuis bien longtemps comme une seconde nature**, indissociable de la pérennité de notre entreprise, notre ADN en quelque sorte ! Ainsi, **la protection et la préservation de la ressource en eau sont au cœur de notre métier**. De même, la volonté de réduire en permanence notre empreinte environnementale sur l'air et sur les ressources non renouvelables*". (Nestlé Waters France - 2011)

Le groupe Nestlé depuis 1996, a créé un guide d'amélioration continue des performances en matière d'environnement le NEMS (Nestlé Environmental Management System). Les objectifs affichés sont :

- la préservation des ressources naturelles;
- la minimisation de l'impact des installations sur l'environnement;
- l'utilisation d'emballages à haute recyclabilité et la réduction à la source;
- le choix de mode de transports moins polluants et l'optimisation des flux logistiques;
- la réduction des émissions de toute nature à la source.

Au niveau de la division "Eau" du groupe, les axes principaux sont :

- la gestion de l'eau;
- la gestion des eaux usées;
- la protection des écosystèmes et garantie de la qualité de la ressource en eau.

Sur l'usine de Quézac, cela se traduit concrètement dans les secteurs suivants :

- Économie de la ressource en eau :
 - * Diminution du ratio d'eau utilisée par rapport au volume d'eau embouteillée. Actuellement, les techniciens travaillent à la suppression du rinçage des bouteilles en garantissant la sécurité alimentaire et la qualité du produit;
 - * Choix de compléter la gazéification avec du CO₂ plutôt qu'avec du gaz naturel. Pour obtenir un taux de gaz suffisant pour la satisfaction des consommateurs, il faudrait puiser deux fois plus d'eau, en extraire le CO₂ et le réinjecter dans la moitié du volume d'eau initial, soit une perte de 50% de l'eau puisée.
- Utilisation d'une tour aéroréfrigérante pour alimenter les circuits de refroidissements et ne plus pomper d'eau dans la rivière.
- Gestion des eaux usées
 - * Les eaux de rejets sont analysées en continu par le laboratoire de l'usine : Des contrôles stricts et minutieux des autorités sanitaires (DREAL) ont lieu 4 fois par an, auxquels s'ajoutent les contrôles inopinés et aléatoires.
 - * Un bac de décantation pour hydrocarbures a été aménagé pour traiter les eaux de ruissellement venant du site.
 - * A l'issue de son processus de deferrisation de l'eau, le fer en surplus qui arrive à l'usine de retraitement des eaux usées d'Ispagnac permet une "meilleure floculation des matières en suspension, et facilite donc l'assainissement de l'eau"¹⁶.
- Gestion et tri des déchets
 - * Les bouteilles de Quézac sont en polyéthylène téréphtalate (P.E.T.), fermées avec des bouchons en polyéthylène. Elles sont conditionnées sur palettes en bois, filmées (film anti-UV). La démarche de l'entreprise est de réduire les déchets à la source.
 - * Des expériences sont menées pour diminuer la quantité de plastique utilisée pour le soufflage d'une bouteille sans nuire à ses caractéristiques physiques (solidité, imperméabilité).
 - * Les déchets industriels (PET, Film Plastique, bouchons, cartons, bidons de produits chimiques) sont triés et collectés par des entreprises locales spécialisées. Les salarié(e)s sont incité(e)s à effectuer dans les bureaux et en salle de pause un tri dans des poubelles dédiées: papier, PET, bouchons et ordures ménagères.

Dans le cadre de la journée de l'environnement 2011, un sac de tri "durable" ainsi qu'un disque de tri ont été distribués à tous.

- Protection des écosystèmes et garantie de la ressource en eau

Les installations techniques de l'usine sont en grande partie nettoyées avec de l'eau chaude (80°C) réduisant ainsi l'utilisation de produits chimiques.

Le coût de la mise en place d'une action comme "Agrivair"¹⁷ est trop élevé pour qu'elle soit déclinée sur un site comme Quézac.

16 Extrait de l'enquête réalisée auprès du maire d'Ispagnac M. Vieilledent en juin 2011)

17 Une action d'envergure a été menée sur le site de Vittel avec la création d'une filiale Agrivair qui a pour objectif de préserver la qualité des sources de Contrexeville et de Vittel. Elle implique les agriculteurs voisins ainsi que les particuliers dans une démarche plus respectueuse du sol et de l'eau (rotation des cultures, abandon de la culture du maïs, compostage, interdiction des produits phyto sanitaires)

Bien que l'entreprise chargée d'entretenir les espaces naturels de l'usine ait pour consigne de désherber mécaniquement, aucune politique globale de respect de la source n'est encore mise en place auprès des riverains des forages ou des communes de Quézac et d'Ispagnac.

Lors du travail de médiation territoriale effectué dans le cadre du stage auprès des acteurs locaux (Annexe 9), certains ont évoqué ce rôle idéal pour l'usine dans le champ du développement durable.

Le point noir que chacun évoque concernant l'usine reste le transport des bouteilles par voie routière et le trafic de poids lourds ainsi généré.

Compte tenu de l'enclavement du département, aucun autre moyen n'est possible. L'usine n'a qu'un rôle de production et l'ensemble des bouteilles est acheminé chez des grossistes. Le circuit de vente court n'est donc pas mis en place qu'avec un grossiste en boissons du département, et une bouteille vendue dans une enseigne nationale à Ispagnac aura voyagé près de 400 Km avant d'être bue.

Si l'on évoque les trois piliers du développement durable ¹⁸(l'environnement, l'économie et le social), on peut noter que cette année le groupe Nestlé lance une opération d'envergure mondiale intitulée *Creating Shared Value* (Créer de la Valeur Partagée) et investit plus largement le domaine de la responsabilité sociétale des entreprises.

Au plan local, la "création de valeurs partagée" a été évoquée par le coordinateur de la Journée WET qui a proposé qu'une démarche de projet soit engagée pour la valorisation d'un verger situé sur les terrains de l'entreprise.

L'une des missions du stage a été de démarrer ce projet en effectuant une médiation territoriale auprès des acteurs internes et externes. Ce genre d'initiative est d'ores et déjà mise en place sur un site comme la source de Plancoët, également propriété du groupe Nestlé Waters, dans le cadre de la préservation de la biodiversité. (Annexe 4)

L'éducation à l'environnement : les journées WET d'éducation à l'eau

Éduquer à l'environnement n'est pas l'objectif affiché de NWSC. Cependant chaque année depuis 4 ans en partenariat avec la fondation WET et le Réseau École et Nature, l'usine propose aux scolaires de 2ème cycle du département une journée animée par les salariés sur le thème du respect de l'eau. En devenant animateur Nature le temps d'une journée, l'objectif visé est également la sensibilisation des salarié(e)s. (Annexe 5)

23) la méthodologie

Si l'une des missions du stage a été de participer à l'organisation, au bon déroulement et à l'évaluation de cette journée d'Éducation à l'Eau, le thème principal du stage avait pour objet *"l'élaboration d'un programme d'éducation à l'environnement pour un développement durable valorisant les compétences présentes au sein de l'entreprise et émergeant d'un processus de médiation territoriale"*. La méthodologie développée dans ce cadre sera la seule détaillée.

Explicitation du thème du stage.

Une rencontre (Annexe 6) en début de stage (Décembre 2010) avec la direction de l'usine, le coordinateur pour la fondation WET France¹⁹ et deux acteurs du réseau École et Nature, a permis de poser les premiers jalons d'une mission à réaliser en deux temps :

- d'abord, suite au constat de la défection des salariés sur la journée WET, de procéder à une communication sur le terrain pour sensibiliser l'ensemble du personnel aux objectifs de cette action;

¹⁸ Conférence mondiale de Rio 1992.

¹⁹ Marceau Bertero Niel décédé accidentellement en janvier 2011. Son agence de conseil 3D coordonnait le programme WET France. Actuellement, la charge a été transférée au service Communication de Nestlé.

- puis d'effectuer un travail de médiation et d'enquête auprès du même public afin de recueillir leurs représentations, leurs attentes et leurs envies en termes de projets en lien avec la mise à leur disposition par le groupe d'un verger à l'abandon.

Plannings de travail

Journée WET

(tableau page suivante)

Le travail sur cette journée a été réalisé en collaboration avec un éducateur Nature du réseau et la responsable Sécurité - Environnement de l'usine.

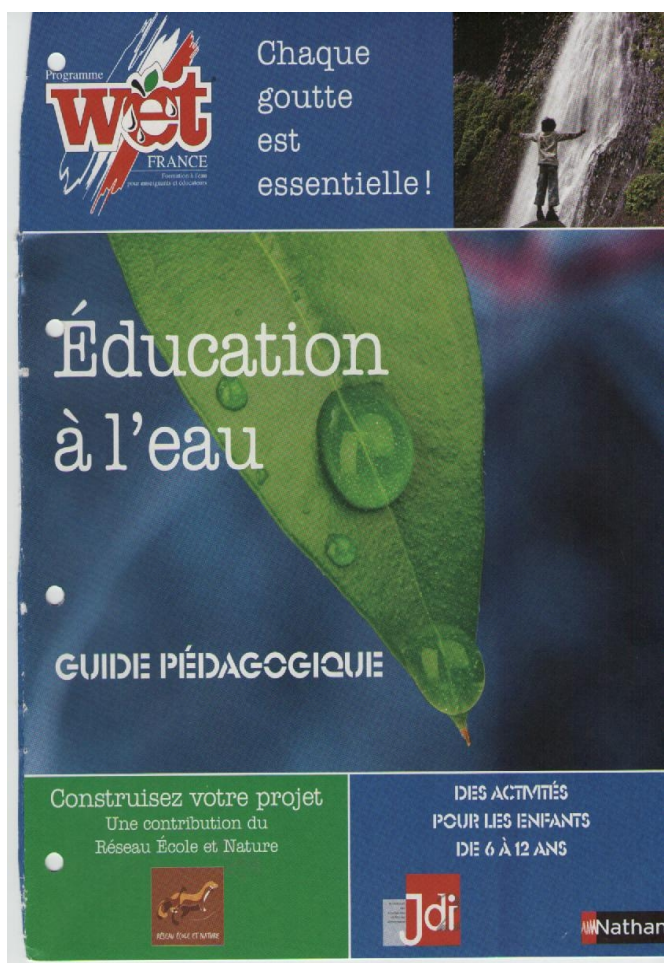


TABLEAU SYNTHÉTIQUE DU PROGRAMME

ACTIVITÉS	NIVEAU ÂGE	NOTIONS ABORDEES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
1 La boîte à vie L'eau et la vie page 12	Cycles 2 et 3 6/10 ans	» Besoins de l'organisme » Phénomène de capillarité » Évapo-transpiration des végétaux	Découverte du monde Sciences et technologie
2 Des corps et de l'eau L'eau dans l'organisme page 17	Cycle 3 10 ans	» Teneur en eau des organismes vivants	Découverte du monde Sciences et technologie Mathématiques
3 Le voyage incroyable Le cycle de l'eau page 22	Cycles 2 et 3 6/10 ans	» Cycle de l'eau » États de l'eau	Découverte du monde Sciences et technologie
4 Une goutte dans le seau L'eau disponible page 29	Cycle 3 Collège 8/12 ans	» Ressources naturelles en eau » Inégalité de sa répartition sur la Terre	Sciences et technologie SVT Mathématiques Géographie
5 Chaque goutte est essentielle Préserver l'eau page 34	Cycles 2 et 3 Collège 6/12 ans	» Usages de l'eau » Lutte contre le gaspillage de l'eau	Découverte du monde Sciences et technologie SVT, Mathématiques Éducation civique
6 Réactions en chaîne Les pollutions de l'eau page 41	Cycle 3 Collège 8/12 ans	» Pollutions de l'eau » Bassin versant (hydrographique)	Géographie Éducation civique



Planning des actions journées WET	Dates
Contact avec les représentants de WET France et du Réseau Ecole et Nature	01/12/10
Travail de documentation sur la journée WET	de Décembre 2010 à Mars 2011
Réunion communication avec la direction	- 11 février 2011
Préparation de mon intervention auprès des salariés - rédaction topo sur la journée WET pour communication interne, - tournée dans les équipes (soit 55 personnes en groupe de 5 à 7) pour présentation orale - présentation en CE - réalisation d'une présentation visuelle pour les salarié(e)s	- début mars 2011 - début mars 2011 - début mars 2011
Organisation de la formation des volontaires (13) en collaboration avec un éducateur nature (2 sessions)	- fin mars 2011
Préparation de la journée (planning des animations, matériel, logistique et goûter)	- 1ère semaine d'avril 2011
Coordination de la journée Accueil des scolaires Animation d'un atelier Organisation d'un pot pour les salariés participants Animation de la réunion de debriefing en fin de journée et recueil du bilan	- 12 avril 2011
Rédaction du bilan post journée WET Transmission au service Com de Nestlé Waters	14 et 15 avril 2011
Bilan visuel pour les salariés sous forme de panneaux avec photos et articles de presse	- semaine du 18 avril 2010
Réalisation d'un questionnaire bilan sur la journée - travail de bibliographie, - rédaction, - test, - validation	- fin avril 2010
Enquêtes	- dernière semaine de juin 2011
Analyse des résultats et restitution	- 1ères semaines de juillet 2011 (bénévolat)

Projet de valorisation des espaces naturels autour de l'usine
(calendrier des actions page suivante)

Le projet de verger qui était une piste de travail proposée en décembre 2010 (voir Annexe 6) a été intégré en filigrane dans l'ensemble des actions de médiation territoriale formelles et informelles réalisées au cours du stage (enquêtes auprès des salarié(e)s et des acteurs locaux).(Annexes 8 et 9)



Vue du verger (S. Vialar 2011)



Dans le verger, en regardant vers Mende S. Vialar, 201

Calendrier des actions Valorisation Espaces naturels	Dates
Réflexion sur la mobilisation des salarié(e)s autour d'un projet d'éducation à l'environnement	- décembre 2010
Visite du verger et prise de photos	- 2 demi-journées en mars et avril 2011
Préparation d'une enquête auprès des salariés - travail de bibliographie, - rédaction des questions, - test, - modifications et nouveaux test, - validation	- de mi-avril à début mai 2011
Présentation de l'enquête en CE et CHSCT	- 16 mai 2011
Travail de bibliographie Rencontre avec une botaniste, un agriculteur, un apiculteur pour information sur le verger Travail d'enquête administrative et juridique sur les terrains du verger	- de mi avril à fin mai 2011
Enquêtes auprès des salariés -	- mai 2011
Analyse des résultats	- 1ère semaine de juin
Présentation des résultats - en CHSCT - aux salariés sous forme de visuels + diagrammes	- 20 juin 2011 - dernière semaine de juin
Travail de réflexion sur les scénarios possibles autour du verger en fonction des résultats de l'enquête	- juin 2011

Calendrier des actions Valorisation Espaces naturels(suite)

Préparation de l'enquête auprès des acteurs locaux - rédaction, - test et validation	- mai 2011
Présentation des scénarios à la direction - aux salariés; - au CE;	- 24 juin 2011 - début juillet pour les salariés - mi-août, 2010
Organisation d'un moment festif dans le verger le 26 juin 2011 - animation nature autour de la biodiversité pour les enfants, - inventaire et état des lieux avec les salariés volontaires, - organisation d'un goûter solidaire réalisé avec les cerises du verger	travail sur les mois de mai et juin 2011 - 26 juin 2011
Réalisation de l'enquête (entretien d'une heure)	- juin 2011
Compilation et analyse des résultats	- dernière semaine de juin 2011 et 1ère semaine de juillet 2011
Restitution des résultats	- mi- juillet 2011

Objectifs

Pour l'entreprise

Lors des entretiens préalables au stage, le fait avait été évoqué d'un déficit de motivation des salarié(e)s autour de projets hors contexte professionnel. La mobilisation constatée pour les Journées WET ou pour celle de nettoyage des rives du Tarn étant très faible, l'idée de créer du lien autour de la valorisation des espaces naturels appartenant à l'usine, et notamment du verger, a retenu l'attention de chacun.

L'objectif affiché clairement est donc de créer chez les salarié(e)s des relations différentes avec leur environnement professionnel pour un meilleur rapport à l'entreprise.

Pour un étudiant en coordination de projet

- d'une part, il s'agit de mettre en pratique des techniques de médiation territoriale et notamment d'enquêter auprès des salarié(e)s et des acteurs locaux. Le travail réalisé est une amorce de dialogue territorial au sens que lui donne l'ouvrage collectif de P.Y. Guiheneuf, F. Cauchoix, P. Barret et P. Cayre "La formation au dialogue territorial" (2006). Au cours de ce stage, le processus d'initiation du dialogue a été enclenché. La phase "gestion des points de vue est une suite logique de la démarche pour parvenir ensuite à un consensus autour du projet;
- d'autre part, ce projet permet de proposer à chaque interlocuteur une vision autre de l'éducation à l'environnement. En effet le travail de recueil de représentation ainsi que le dialogue informel a été clair quant au courant ressourciste (au sens donné par L. Sauvé) suivi majoritairement par les salarié(e)s.

Suivant le cri de ralliement de Louis Espinassous, et compte tenu de ma posture et de la liberté accordée par la direction, il a été possible à plusieurs reprises de "Mettre les gens dehors" (réunion du CE, relevé biotique au bord du Tarn, après midi cueillette des cerises et goûter au Verger).

Méthode

Le travail de médiation s'est déroulé en plusieurs étapes, dans des contextes plus ou moins formels.

La présentation aux salariés

Faire savoir qui l'on est et ce que l'on fait est important si l'on veut être écoutée et comprise.

Intégrer une usine de production en tant que stagiaire "Éducation à l'Environnement" a nécessité un travail important d'explicitation.

Une information interne dans la feuille d'information de l'usine sur la présence d'une stagiaire sur site et le thème de son stage a été faite préalablement au stage.

Avec le Directeur, une rencontre des différentes équipes lors de leur réunions quotidiennes a permis de rencontrer la plupart des salarié(e)s et de leur présenter l'objet du stage et les actions qui seront menées.

Un autre lieu intéressant de rencontre a été la salle de pause, autour des machines à café.

Suite à une proposition de l'éducateur nature présent lors de la journée WET, un pique nique au bord du Tarn avec relevé biotique a été une autre occasion de rencontres "hors contexte".

Le travail d'enquête

Plusieurs publics ont été enquêtés : les salarié(e)s de l'entreprise (Annexe 8) et les acteurs locaux du territoire (associations, collectivités locales, habitants, commerçants, enseignants, ...). (Annexe 9)

Pour chaque enquête la démarche a été la même et s'est appuyé sur "les techniques d'enquête" de Nicole Berthier (2000) et le "questionnaire" de François de Singly (2006) :

La préparation de l'enquête et sa construction se sont faites selon les critères suivants : représentativité du public, objectifs de l'enquête, type d'enquête, construction de l'objet d'étude;

Les résultats des enquêtes ont été traités en partie avec Google.doc.(Annexe 10)

Le travail sur les représentations a été réalisé manuellement (Annexe 11).

Le travail d'investigation sur les espaces naturels à valoriser

- un travail de détective : pour connaître l'histoire de ces espaces il a fallu effectuer un travail de recherche (archive, presse locale, photos, documents techniques)
- un travail sur le terrain : la gestion des espaces n'étant pas la priorité de l'usine, un travail de terrain pour savoir qui entretenait, avec quelle convention ou accord verbal, a été mené en amont de toutes décisions.
- une enquête auprès des salariés les plus anciens pour connaître l'histoire de la construction de l'usine, la création de l'Arboretum.
- des rencontres avec des paysans anciens propriétaires pour les associer à la démarche (l'agriculteur qui a planté le verger sera présent lors de l'après midi de redécouverte du verger).

Les présentations aux instances

Toutes les démarches engagées dans ce stage ont fait l'objet d'une présentation préalable aux instances (Comité d'Entreprise et Comité Hygiène Santé et conditions de travail). (Annexe 14) Les objectifs, les méthodes, le calendrier et le mode de communication des résultats ont à chaque fois été explicités.

Lors des présentations le logiciel PREZI a été utilisé.

Les résultats des enquêtes

Les entretiens semi directifs auprès des salarié(e)s

Le traitement des entretiens a été réalisé avec le logiciel Google doc pour les questions fermées et manuellement pour les questions ouvertes de représentation. (Annexe 10)

Le travail sur les représentations a donné les résultats suivants :

- Pour la représentation sur le mot Éducation à l'environnement :

ROLE DE PROTECTION (10 réponses)

Protéger la Planète (7 réponses)

Respecter la Nature (2 réponses)

Comprendre les phénomènes naturels (1 réponse)

ACQUISITION ET TRANSMISSION DE SAVOIRS (3 réponses)

Connaître (1 réponse)

Transmettre des savoirs (1 réponse)

Informar les gens sur la valeur de l'environnement (1 réponse)

AMELIORER LES COMPORTEMENTS (15 réponses)

Trier les déchets (6 réponses)

Ne pas polluer (1 réponse)

Économiser l'eau et les énergies (7 réponses)

Acquérir des pratiques respectueuses (1 réponse)

MARKETING (1 réponse)

- Pour la représentation sur le développement durable :

?

Ne savent pas exactement ce que c'est (3 réponses)

C'est à la mode ! (1 réponse)

TEMPOREL

Long terme (5 réponses)

C'est trop tard ! (1 réponse)

LA PROTECTION DES RESSOURCES

Energies renouvelables (3 réponses)

Economies des ressources (Eau, Energies) (2 réponses)

Produire le plus durablement possible (1 réponse)

UN PROBLEME HUMAIN

Changer de comportement (1 réponse)

Se servir des choses où il faut quand il faut (1 réponse)

Prévoir les catastrophes (1 réponse)

UN PROBLEME DE POLLUTION

Ne pas utiliser de produits polluants qui perdurent (1 réponse)

Réduire les pollutions (1 réponse)

Tri (2 réponses)

- Pour leur idée du rôle de l'usine comme acteur du développement durable :

DONNER L'EXEMPLE

FORMER LES SALARIES

Les entretiens auprès des partenaires locaux

Les enquêtes sous forme d'entretien (Annexe 9) d'une heure ont débuté mi juin 2011. Il est prévu une analyse et une restitution des résultats mi-juillet à la direction de l'usine.

Le choix de procéder par enquêtes sur les représentations a eu pour objectif de permettre :

- d'une part d'éveiller la curiosité sur l'environnement de l'entreprise et inciter les gens à "aller voir";
- mais également de permettre d'avoir des éléments pour comprendre les gens et adapter dès lors le discours afin d'être comprise.

Partie III

Suite au travail d'enquête réalisé au mois de mai auprès d'une moitié représentative des salariés²⁰, les valorisations envisagées se sont portées sur trois espaces autour de l'usine (Annexe 12):

- le talus à l'entrée de l'usine;
- un arboretum planté en 1998 par les enfants des écoles d'Ispagnac et situé à l'intérieur de l'enceinte de l'usine;
- un verger d'1 ha situé au nord de l'usine.

1) Les Projets possibles de valorisation des espaces naturels

L'aménagement d'espaces de détente en pleine nature

Ces projets d'aménagement issus des attentes des salariés suite à l'enquête de mai 2011 (Annexe 9) ne sont pas fondamentalement liés à l'éducation à l'environnement. Cependant, et dans une perspective de permettre une immersion dans un espace naturel remarquable, ils participent à une certaine approche sensible du milieu environnant, qui est exceptionnel (entrée des gorges du Tarn)²¹.

Le Talus

Les salariés ont à disposition une salle de pause/restauration aménagée et un espace fumeur extérieur.

Toutefois ils ont émis le souhait de pouvoir disposer d'un espace de détente à l'extérieur, ombragé mais très proche de l'unité de production (contrainte de temps due aux poses courtes - 10 et 20 minutes pour les travailleurs postés²²). Le choix du talus semble le plus pertinent pour répondre à cette contrainte.

Un devis d'aménagement en espace de pique-nique (tables et bancs en pin autoclave + pergola végétalisée) a été demandé à une entreprise locale.

Coût : 1650 euros HT

Ce devis sera soumis à la direction et le projet au Comité d'Entreprise pour avis.

L'arboretum

Sur cet espace situé à l'ouest de l'unité de production et planté d'essences d'arbres locales, les salariés se sont prononcés sur deux types de valorisation possibles :

- une valorisation par l'aménagement d'un espace de pique-nique et de détente en pleine nature : un devis a été demandé pour aménager l'accès (sentier stabilisé et escaliers) ainsi que l'espace de détente (tables et bancs de pique-nique)

Coût : 7439,00 euros TTC

- une mission d'éducation à l'environnement : cet espace d'une centaine d'arbres qui ont entre 15 et 20 ans a été planté à la construction de l'usine par les enfants des écoles d'Ispagnac. Aucune suite n'a été donnée à cette action et l'arboretum n'est pas valorisé.

Une réflexion sur un projet pédagogique avec les écoles est possible et a été évoqué par des salariés(e) et des acteurs locaux (élus et directeurs d'école).

Ce projet de coordination pourra faire l'objet d'un projet pour des étudiants de l'enseignement agricole.

La valorisation du verger de l'entreprise

Cette partie est le cœur de la mission de ce stage. Il a été initié à la base (Annexe 6) dans un souci de fédérer les acteurs de l'entreprise, en lien avec des acteurs du territoire (agriculteurs, apiculteurs, associations d'éducation populaire et d'éducation à l'environnement, Éducation Nationale, élus locaux, partenaires institutionnels) autour d'un projet de "création de valeur partagée". (Nestlé, 2009)

Il est au cœur d'une démarche de médiation territoriale dont l'un des objectifs est de valoriser les compétences présentes au sein de l'entreprise.

20 Enquête sur la valorisation des espaces naturels autour de l'usine (Annexe 9)

21 l'entrée des Gorges du Tarn fait partie du site des Grands Causses, proposé à l'inscription du patrimoine mondial de l'Unesco. <http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/237/>

22 Travail posté : travail de nuit

L'enquête sur les valorisations des espaces naturels autour de l'usine a montré que les salarié(e)s enquêté(e)s souhaitaient que ce verger :

- soit à nouveau exploité et que les récoltes puissent être distribuées (en interne, aux écoles, ...);
- devienne un lieu d'apprentissage à la taille et à la greffe et un lieu de transmission de savoirs;
- soit le lieu d'animations pédagogiques pour leurs enfants et qu'il puisse être mis à disposition pour les scolaires;
- propose des animations pour les adultes (botanique, jardinage bio, sciences participatives, ...);
- accueille des moments festifs au cours des saisons et des occasions (récolte des pommes, des cerises, des noix, ...).

Lors de l'enquête, il a été formulé que toutes ces activités auraient lieu sur du temps libre. Par ailleurs, il est ressorti que les salariés souhaitaient être participants mais non organisateurs.

Sur les 23 personnes interrogées, sept ont été d'accord pour s'investir dans un projet plus ambitieux de gestion du verger.

Une présentation orale des résultats est programmée au cours de laquelle les salarié(e)s seront informés des possibilités d'évolution du verger. Une présentation des différents courants de l'éducation à l'environnement sera faite au préalable.

Le tableau de la page suivante recense les scénarios de valorisation possible du verger avec le mode de gouvernance et les objectifs en termes d'éducation à l'environnement.



Cerisier en fleurs dans le verger (S. Vialar 2011)

SCENARIOS POSSIBLES DE L'AVENIR DU VERGER DE L'USINE

	Scenario 1	Scenario 2	Scenario 3	Scenario 4
	<i>Création d'une association par les salariés pour gérer le verger avec une ouverture sur le public extérieur intéressé</i>	<i>Projet de partenariat association locale d'éducation à l'environnement / entreprise</i>	<i>Projet de partenariat association entreprise dans le cadre de la Fondation WET la réalisation du projet est confié à un coordinateur</i>	<i>Le verger n'est pas investi par les salariés mais la récolte des fruits et leur transformation sont assurées par des agriculteurs locaux</i>
Quelle gouvernance ?	Le CA de l'association	Création d'une commission Verger dans le CA de l'association avec participation des salariés intéressés + direction de l'usine	A définir lors du montage du partenariat	Aucune
Qui gère ?	Les membres du Bureau	Le CA de l'association	A définir lors du montage du partenariat	les salariés sur leur temps libre
Quels soutiens techniques et financiers possibles ?	Les cotisations des membres Les subventions possibles (Usine, Syndicat Mixte, Collectivités locales, PNC)	Mise à disposition des salariés (sur temps de travail) Mécénat d'entreprise Mise à disposition des lieux	Financement de la Fondation Soutien technique (communication)	Paiement des agriculteurs directement par les salariés ou par le Comité d'Entreprise
Quel calendrier?	Court terme (rentrée 2011)	Moyen terme (4ème trimestre 2011)		Automne 2011

	Scenario 1	Scenario 2	Scenario 3	Scenario 4
	<i>Création d'une association par les salariés pour gérer le verger avec une ouverture sur le public extérieur intéressé</i>	<i>Projet de partenariat association locale d'éducation à l'environnement / entreprise</i>	<i>Projet de partenariat association entreprise dans le cadre de la Fondation WET la réalisation du projet est confié à un coordinateur</i>	<i>Le verger n'est pas investi par les salariés mais la récolte des fruits et leur transformation sont assurées par des agriculteurs locaux</i>
Quels liens juridiques avec l'usine ?	Convention de mise à disposition de l'espace	Cahier des charges avec • les engagements des parties, • les objectifs du mécénat et son cadre,	A déterminer en fonction du partenariat	Aucun
Quels objectifs éducatifs ?	Ceux décidés par l'association	Pour l'association • la possibilité de mettre en place des projets d'éducation à l'environnement,	A déterminer en fonction du partenariat	Aucun
Quels bénéfices possibles pour l'usine ?	La mise en valeur de l'espace par des salariés La création de valeur partagée autour d'un projet qui sort du contexte professionnel	Une valorisation de son image : • Auprès du public, • Auprès des salariés avec comme corollaire une meilleure appropriation de la culture d'entreprise	La mise en place d'actions dans le cadre de sa politique de création de valeur partagée. La possibilité de fédérer les salarié(e)s autour d'actions dont ils auront été les "inventeurs".	La satisfaction pour les salariés d'avoir des fruits locaux à des prix très raisonnables

	Scenario 1	Scenario 2	Scenario 3	Scenario 4
	<i>Création d'une association par les salariés pour gérer le verger avec une ouverture sur le public extérieur intéressé</i>	<i>Projet de partenariat association locale d'éducation à l'environnement / entreprise</i>	<i>Projet de partenariat association entreprise dans le cadre de la Fondation WET la réalisation du projet est confié à un coordinateur</i>	<i>Le verger n'est pas investi par les salariés mais la récolte des fruits et leur transformation sont assurées par des agriculteurs locaux</i>
Quels partenaires locaux ?	Ceux choisis par l'association	• Association locale d'éducation à l'environnement et de protection de la nature • Collectivités locales voisines • Syndicat Mixte des Eaux de Quézac • Établissements d'enseignement agricole	• Association locale d'éducation à l'environnement et de protection de la nature • Collectivités locales voisines • Syndicat Mixte des Eaux de Quézac • Établissements d'enseignement agricole	Agriculteurs d'Ispagnac
Quels freins ?	La forte implication nécessaire des salariés	Le temps pour la direction et les salariés volontaires à consacrer au projet	Une réticence possible des associations à mettre en place des partenariats avec une fondation d'entreprise	• Le besoin pour les salariés de se coordonner • L'investissement en temps pour le(s) salariés coordinateur(s)
Quels leviers ?		Le dynamisme des acteurs locaux Leur intérêt pour le projet (recueilli lors des enquêtes auprès des partenaires)	Le professionnalisme des acteurs en présence L'intérêt du projet possible sur le verger (verger pédagogique, verger conservatoire, réserve de biodiversité).	L'engagement court

1 2) Les enseignements

Faire de l'éducation à l'environnement en milieu industriel

Le milieu de la production industrielle est un milieu où les choses doivent être réalisées rapidement.

Ainsi pour être entendue, il a fallu adapter son langage, abréger ses discours, être concise et prendre en compte la posture de l'Autre. Un travail important a dû être mené pour se mettre à la portée des interlocuteurs.

Les exercices d'analyse de pratiques professionnelles réalisées en formation universitaire et l'enseignement de la multi référentialité ont permis d'éviter certains écueils dans la relation avec les salarié(e)s de l'usine.

La chance de ce site de production est sa situation géographique exceptionnelle. Compte tenu de la possibilité qui m'a été donnée d'amener les gens dehors (Annexes 15 et 16), le travail a été largement facilité.

Cependant, certaines barrières restent infranchissables :

- aller enquêter auprès de salarié(e)s en travail de nuit est inefficace si l'on souhaite aborder des questions aussi complexes que l'éducation à l'environnement ou le développement durable;
- intervenir sur un sujet d'éducation à l'environnement lorsque des revendications sociales sont débattues (1er Comité d'entreprise). La pression du groupe est souvent plus forte que les aspirations personnelles.

Chercher la cohérence

Le questionnement actuel sur le rapprochement monde de l'EEDD / monde de l'entreprise m'a accompagné le long de ce stage. Dans les actions menées, dans les attentes qui ont été soulevées et les réponses apportées, il était important de rester vigilante.

Un des objectifs poursuivis a été de faire découvrir aux gens que l'éducation à l'environnement n'est pas seulement une question de changement de comportement, que ce n'est pas qu'une politique de petits gestes écocitoyens. En les invitant dehors, en les immergeant dans les petits espaces naturels du quotidien, j'ai eu l'ambition de leur faire découvrir des petits plaisirs simples et à portée de la main.

Favoriser la curiosité en restant humble

Faire de l'EEDD dans une usine n'est pas commun. Recevoir une stagiaire d'EEDD pour une entreprise ne l'est pas moins.

L'arrivée pour trois mois d'une étudiante en coordination de projet en éducation à l'environnement a suscité beaucoup de curiosité. En se servant de ce levier (et avec le soutien inconditionnel de la machine à café) de nombreuses conversations riches ont eu lieu.

Ce dialogue avec des personnes qui a priori ne partageaient pas forcément les mêmes valeurs a permis d'ouvrir le regard, de s'entendre sur une définition commune.

CONCLUSION

Le contexte de ce stage aura été idéal pour analyser à l'échelle d'un petit territoire les enjeux du débat actuel qui se pose sur le partenariat entre les associations et les entreprises.

Travailler à l'élaboration d'un programme d'éducation à l'environnement pour un développement durable au sein d'une usine du groupe Nestlé a mis en relief la dualité du monde de l'entreprise et les deux "sphères" à sensibiliser pour les éducateurs EEDD:

- la sphère humaine composée des salarié(e)s, plus spécifiquement ceux et celles qui sont dans l'exécution;
- la sphère décisionnelle, composée d'hommes et de femmes également, mais qui évoluent dans le cadre d'une politique de groupe parfois rigide et axée sur la rentabilité.

Ces deux sphères ne sont pas hermétiques et ainsi que le dépeint l'ouvrage collectif du réseau École et Nature "Associations et Entreprise, Regards croisés sur le partenariat" (2009), *"c'est en grande partie de la relation humaine que naît le partenariat"*.

Cette rencontre avec une industrie et avec des hommes, ainsi que les acquis de la formation professionnelle, ont permis de mieux comprendre comment les choses pouvaient s'articuler pour faire naître des envies communes et comment les concrétiser "ensemble".

Il serait pourtant naïf d'occulter l'avalanche de communications des grands groupes sur leurs opérations en faveur du développement durable, de les prendre pour argent comptant et de ne pas rester critique et vigilante sur la cohérence ou plutôt l'incohérence parfois insoutenable de leurs agissements. Il est plus que légitime d'être réticent alors de faire la pas dans leur direction.

Le dilemme qui se pose aux associations d'EEDD devient dès lors plus aigu :

- doivent-ils refuser le partenariat et laisser le champ libre aux professionnels de la communication. Ils prennent le risque de voir le contenu d'actions d'éducation à l'environnement formaté en fonction d'objectifs commerciaux.
- ou bien doivent-ils oser faire ce pas et admettre le principe que les entreprises sont faites de personnes, que l'hétérogénéité entre les acteurs peut être une richesse et qu'il peut exister un territoire d'actions partagées ?

Et puis au delà de la thématique du "partenariat apprenant" (Y. Bruxelles, 2001), un enjeu plus ambitieux se dessine, celui de rendre l'économie plus vertueuse.

En étant garants du contenu des éducations à l'environnement à deux niveaux:

- celui du consommateur ou futur consommateur
- et celui des acteurs du monde économique et des entreprises,

les spécialistes de l'EE peuvent espérer faire évoluer la société en permettant à chaque individu de porter un regard critique, au sens que lui donne C. Fortin Debat et Y. Girault dans leur article "Interdisciplinarité": *"l'apprenant doit pouvoir développer une analyse critique des valeurs et des intérêts sous-jacents, rendant ainsi visible la nature conflictuelle des réalités environnementales"*.

BIBLIOGRAPHIE

Livres

- Berthier Nicole, 2000, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Éditions Armand Colin.
- Bruxelle Yannick, Feltz Pierre et Lapostolle Véronique, 2009, *Association et Entreprises Regards croisés sur le partenariat*, Réseau École et Nature.
- Favier Irène., 2008, *Perrier-Nestlé, histoire d'une absorption: histoire sociale d'une entreprise à l'heure des changements culturels, 1990-2000*, Atelier.
- Foucault Michel, 1966, *Les Mots et les choses*, Gallimard
- Lévêque C, 2008, *La biodiversité au quotidien: le développement durable à l'épreuve des faits*, Versailles ;Paris, Quæ;IRD.
- Singly (de) F. 2006, *L'enquête et ses méthodes, Le Questionnaire* Éditions Armand Colin.
- Vidal Michel, 2010, *L'éducation au développement durable dans tous ses états*, SupAgro Florac.

Actes de colloque - Articles - Conférences

- Attarça M, Jacquot T, 2005 « *La représentation de la Responsabilité Sociale des Entreprises : une confrontation entre les approches théoriques et les visions managériales* »,
- Braida L, 2010 « *HÉTÉROGÉNÉITÉ L'école entre intégration et assimilation* »,
- Bruxelle , 2001, « *Peut-on parler de partenariat apprenant en éducation à l'environnement?* », *revue-ere*, vol. 3.
- Capron, M, « *les nouvelles responsabilités sociales des entreprises : de quelles "nouveau-tés" s'agit-il?* », *la revue des Sciences de Gestion* n°211.
- Girault Y, Fortin Debat C, « *L'interdisciplinarité pour une éducation à l'environnement vers un développement durable* », *Argos* 35.

Articles de presse et pages en ligne

- Agence France Presse, 2009, « *Le Figaro - Flash actu: Grève à l'usine d'eau Quézac* », Adresse: <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2009/06/08/01011-20090608FILWWW00478-greve-a-l-usine-d-eau-quezac.php>
- Le Doujet Corentin, « *Le Télégramme - Finistère - Source de Plancoët. Une biodiversité remarquable* », Adresse : <http://www5.letelegramme.com/ig/generales/regions/finistere/source-de-plancoet-une-biodiversite-remarquable-02-11-2010-1102003.php>
- Larceneux Fabrice, 2009, « *Enjeux et limites des partenariats entreprises-associations - Article - Constructif* - », *Constructif*.
- Adresse : http://www.constructif.fr/Article_44_81_617/Enjeux_et_limites_des_partenariats_entreprises_associations.html
- Nestlé Waters France, 2011, *Notre métier*, Adresse : http://www.nestle-waters.com/nwf/notre_metier.html

Rapports et présentation

- Arcelor Mittal, 2010, « *Safe sustainable Steel* »,.
- Associations: Péril en la demeure > Fonda: la vie associative et le rôle des associations, Adresse <http://www.fonda.asso.fr/Associations-Peril-en-la-demeure.html>
- Espinassous Louis, « *Alors Louis?* », Adresse: <http://louis.espinassous.pagesperso-orange.fr/louis.htm>
- Fondation WET, « *Programme WET France > WET en France > Les PARTENAIRES EXPERTS de WET* », Adresse: <http://www.wetfrance.org/2-2partenaires.html>

Nestlé, *Rapport Création de Valeur Partagée 2009*, Adresse :

<http://www.nestle.fr/Corporate/documents/Rapport%20Nestl%C3%A9%20050609.pdf>

Nestlé Waters, 2010, *Nestlé Waters France Belgique Engagés pour demain*,

Sauve, L, « Courants pratiques et théoriques en Ere », Adresse : <http://www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM/ppt/2courantdintervention.pdf>

ANNEXES

ANNEXE 1 Courants théoriques et pratiques en éducation relative à l'environnement : Essai de cartographie du domaine



Courants de plus longue tradition :

- le courant naturaliste
- le courant
conservationniste/
ressourciste
- le courant résolutique
- le courant systémique
- le courant scientifique
- le courant humaniste
- le courant moral/éthique

Courants plus récents :

- le courant holistique
- le courant biorégionaliste
- le courant praxique
- le courant critique
- le courant féministe
- le courant ethnographique
- le courant de l'éco-éducation
- le courant de la
durabilité/soutenabilité



Le courant conservationniste/ressourciste

L'environnement : **Ressource**

Visées :

Adopter des comportements de conservation.
Développer des habiletés relatives à la gestion environnementale.

Approches :

Cognitive
Pragmatique

Stratégies :

Guide ou code de comportements
Audit environnemental
Projet de gestion/conservation

© Lucie Sauvé

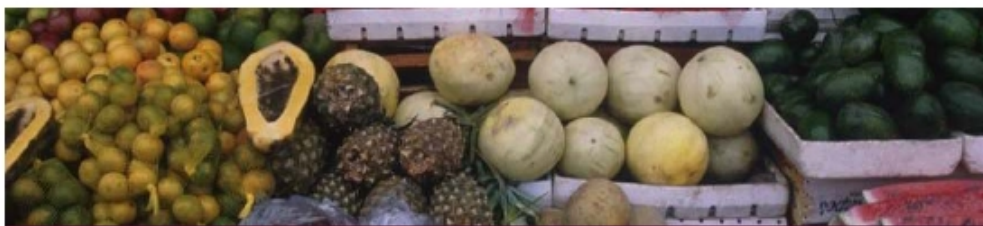


Le courant systémique

Pistes de discussion...

- L'approche systémique est-elle une approche «nécessaire et suffisante» des réalités environnementales ?
- Qu'apporte le concept d'«approche écosystémique» à la pensée systémique ?
- «La solution aux problèmes environnementaux passe par une réforme de la pensée : vers une appréhension de la complexité et de la globalité.»

© Lucie Sauvé



Le courant de la durabilité/soutenabilité

L'environnement :	Ressources pour le développement économique Ressources communes, à partager
Visée :	Promouvoir un développement économique qui tienne compte des réalités sociales et environnementales. Contribuer à un tel développement.
Approches :	Pragmatique Cognitive
Stratégies :	Étude de cas Expériences de résolution de problèmes Projet de développement soutenable/durable

© Lucie Sauvé

DÉC 10



Nestlé Waters France-Belgique :
engagés pour demain



De la valeur créée à la valeur partagée

Création de Valeur Partagée  **Nestlé**
Nutrition | Eau | Développement Rural

Pour NWFR-BE, adopter un comportement durable vis-à-vis de la planète va bien au-delà d'un objectif d'entreprise mais représente le fondement même de notre métier de minéralier. Notre création de valeur envers nos consommateurs est en effet entièrement conditionnée par la mise en place rigoureuse de cette politique de développement durable. Mais pour s'assurer un succès durable, une entreprise doit créer de la valeur pour ses actionnaires et pour la société. C'est cette notion de Création de Valeur Partagée, propre au groupe Nestlé, qui

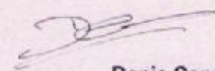
inspire notre stratégie de développement des eaux minérales naturelles.

À l'heure où les questions de santé publique sont grandissantes, les problématiques environnementales préoccupantes, le dialogue-échange entre les entreprises et la société civile primordial, créer de la valeur partagée, c'est avant tout apporter une contribution pour chacun de ces enjeux.

Une responsabilité pour NWFR-BE qui se traduit au quotidien dans la prise en compte des attentes hydratation-santé de nos consommateurs, dans la préservation et valorisation des ressources naturelles, dans le respect de nos collaborateurs, ou encore dans le soutien au développe-

ment des territoires où nos sources sont basées.

« Nestlé Waters France-Belgique : engagés pour demain » vise à mettre en évidence l'importance que nous accordons à l'ensemble des enjeux de développement durable pour la nature mais aussi pour l'homme, avec un regard particulier sur les nouvelles initiatives entreprises en 2010.



Denis Cans

Président Nestlé Waters France-Belgique

Sommaire

Boire de l'eau, une question de santé	3
Une pureté à préserver	4
Puier sans épuiser	5
Réduire notre empreinte carbone	6
Le socle de notre démarche	7

La conception et la rédaction de ce document ont été coordonnées par le Groupe de travail Développement Durable de NWFR-BE

© Décembre 2010, NWFR-BE

Service Communication Corporate

Pour respecter l'environnement, ce document a été imprimé

sur un papier 100% recyclé, avec des encres végétales, par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT.



Boire de l'eau, une question de santé

Boire de l'eau est essentiel afin de maintenir sa balance hydrique et d'aider le corps à fonctionner correctement. L'eau joue un rôle fondamental dans le corps humain participant notamment à sa thermorégulation, à l'élimination des toxines et à l'apport des nutriments. En plus de sa fonction d'hydratation, l'eau peut être également une source importante de minéraux.

Fournir à notre corps les minéraux dont il a besoin

Tout au long de leur parcours souterrain, les eaux minérales naturelles s'enrichissent au contact de roches, auxquelles elles empruntent au passage leurs minéraux (calcium, magnésium, potassium...). La consommation d'une eau riche en calcium et/ou en magnésium peut contribuer à couvrir les besoins quotidiens en ces minéraux. Ces eaux minérales naturelles peuvent être recommandées aux adolescents en période de croissance, aux personnes qui en ont des besoins accrus (femmes enceintes et allaitantes, personnes âgées...), ceux dont l'alimentation pas suffisamment équilibrée les expose à des déficiences nutritionnelles (régimes à répétition, alimentation anarchique, faible consommation de produits laitiers...) et aux sujets souffrant d'une intolérance au lactose.

A titre d'exemple, la consommation d'1L d'eau minérale naturelle calcique et magnésienne telle que CONTREX ou HEPAR peut couvrir environ la moitié des Apports Nutritionnels Conseillés (ANC) en calcium et jusqu'à un tiers des ANC en magnésium chez les femmes enceintes et allaitantes.



Former et informer sur les bienfaits de l'eau

NWFR-BE s'est donné pour missions de soutenir la recherche clinique, de contribuer activement à la mise à jour des connaissances des professionnels de santé et ainsi participer à l'éducation de la population sur les bienfaits de l'eau sur la santé.

Boire de l'eau aiderait-il à surveiller son poids ? Joodi Stookey, épidémiologiste dans le domaine de la nutrition au Children's Hospital Oakland Research Institute (USA), a présenté dans le cadre du colloque « Buvez, Bougez, Brûlez », organisé par NWFR-BE, les résultats de sa revue d'études scientifiques menée pour comprendre l'impact de la consommation d'eau sur l'équilibre pondéral. Ainsi, boire de l'eau permet de réduire les apports énergétiques, favoriserait l'oxydation des graisses lors d'un exercice physique et aiderait à surveiller son poids. Des résultats très encourageants que des prochaines études viendront confirmer !

L'eau, un nutriment essentiel pour les enfants. Dans le cadre des Entretiens de Bichat 2010, le grand « rendez-vous » universitaire annuel de la formation médicale continue des médecins généralistes, NWFR-BE a organisé un symposium intitulé « L'eau, un nutriment essentiel pour les enfants ». A cette occasion, ont été présentés par les professeurs G. Friedlander¹ et M. Vidailhet² les résultats des travaux réalisés sur la vulnérabilité des enfants à la déshydratation et sur l'importance fondamentale du calcium à la croissance et au développement des enfants et des adolescents.

Le Vitality Tour pour sensibiliser les jeunes aux bienfaits du sport et d'une bonne hydratation

Créé en 2008 en partenariat avec le Secours Populaire français, avec le concours des plus grands clubs (PSG, OM, Girondins de Bordeaux...), le Vitality Tour a déjà permis à 3 000 filles et garçons de 8 à 12 ans, issus des milieux défavorisés, de participer à une journée d'ateliers éducatifs et de mini-tournois de football. Ce programme sportif est couplé à des activités pédagogiques et ludiques autour de l'hydratation, de la nutrition et du sport. A l'issue de chaque journée, 10 enfants sont tirés au sort pour participer à un stage de foot d'une semaine au Centre de Préparation Olympique de VITTEL ■

¹ Professeur de Physiologie, Faculté Paris Descartes, Paris - Chef du Service de Physiologie, Explorations Fonctionnelles Hôpital Européen Georges Pompidou et Hôpital Necker - Enfants Malades, AP-HP
² Professeur émérite de Pédiatrie, CHU de Nancy

POURQUOI FAUT-IL BOIRE DE L'EAU ? POUR MAINTENIR LA BALANCE HYDRIQUE



Source : Jéquier E, Constant F. Pourquoi faut-il boire de l'eau ? Pour maintenir la balance hydrique. Cahiers de nutrition et de diététique (2008), 44 (4) : 180-187

Une pureté à préserver

L'activité de NWFR-BE repose sur la préservation de ses sources contre toute pollution. En effet, l'eau minérale naturelle est un produit dont la qualité, la pureté originelle et le caractère renouvelable ne peuvent être garantis qu'à la condition expresse d'adopter une politique de protection préventive et concertée, avant le processus d'embouteillage.

Un modèle gagnant-gagnant de création de valeur partagée avec nos parties-prenantes

Depuis de nombreuses années, le modèle de protection « zéro pesticides » mis en place autour de certaines sources comme celles de VITTEL, CONTREX, HÉPAR, PLANCOËT, a permis de préserver la qualité et la pureté des eaux, tout en garantissant la pérennité de l'économie locale, la valorisation du territoire et de ses acteurs. À travers cette politique de prévention, c'est aussi un modèle économique alternatif (agricole, industriel et touristique) qui est promu et qui témoigne du succès d'une démarche très concrète de développement durable local.

La restauration et la valorisation de la biodiversité autour des sources

Comme l'a montré un colloque¹ organisé avec des experts de l'INRA, l'association Comité 21 ainsi que la récompense du Prix Entreprises et Environnement, la richesse de la biodiversité autour des sites hydrominéaux de NWFR-BE et le maintien, voire l'amélioration, des services écologiques sont des conséquences de sa politique pluriannuelle de préservation de l'eau. De nombreux inventaires de l'avifaune, de groupes d'insectes et de mammifères montrent que la qualité de la biodiversité autour des sources de VITTEL, CONTREX et HÉPAR (sur 10 000 ha et 11 communes) est parfois équivalente à celle de certains espaces protégés. On constate un accroissement numérique

ÉDITION 2010

Prix Entreprises Environnement



des espèces (+ 20 % d'oiseaux, + 60 % de papillons de jour, dont des espèces protégées dans l'UE) ainsi qu'environ 40 km de haies de ligneux autochtones développant une véritable trame verte dans l'impluvium. De même, à l'issue de 20 années de protection autour de la source de PLANCOËT, les résultats d'une étude² ont montré un îlot exceptionnel de biodiversité ordinaire, avec une richesse spécifique peu commune : 48 espèces d'oiseaux, 460 espèces identifiées d'insectes, conservation de prairies de fauches mésophiles et de zones humides. Une convention de partenariat public-privé pour la valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel autour de la source de PLANCOËT a été signée en 2010 avec l'ensemble de ses parties-prenantes locales³.

De nouvelles actions pour un développement local durable

Pour recycler plus éco-efficacement les 600 000 tonnes de biomasse (fumier frais, déchets verts, etc.) produites chaque année par les bovins passant sur les terres des sources de VITTEL, CONTREX et

HÉPAR, une usine de bio-méthanisation va être construite en 2012 en partenariat avec EDF Energies Nouvelles. Elle pourra, à partir du biogaz récupéré, alimenter une unité collective de déshydratation de la luzerne, utilisée pour l'alimentation du bétail et réduire ainsi les problèmes de stockage dans

VITTEL-AGRIVAIR remporte la mention spéciale de « meilleure démarche de gestion de site en matière de biodiversité » du Prix Entreprises et Environnement 2010 organisé par l'ADEME et le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable.

les fermes. Celles-ci pourront alors développer leur production sans devoir investir dans de nouveaux bâtiments. Afin de renforcer la diversité biologique comme outil de préservation de la qualité des sols et in fine des ressources en eaux, deux expérimentations ont été mises en place à Vitte-Contrexéville. D'abord, la création d'une filière fibres de chanvre qui permettra de monter des unités de fabrication de panneaux pour l'éco-habitat. Ensuite, des plantations de sorgho, dont le sous-produit contribuera à alimenter le bio-méthanisateur et qui offriront des potentiels de diversification agricole et de revenus ■

¹ Juin 2010 : « Le rôle de la biodiversité dans le développement économique et territorial : quels enjeux ? Quelles opportunités pour les entreprises ? »

² Université de Rennes 1 – 2010-2011

³ Mairie de Plancoët, Université de Rennes 1, Association « Casar Emeraude », Ecole des Mines ParisTech

PRÉSERVER LA PURETÉ DE L'EAU

• Selon le rapport de l'IFEN (Institut français de l'Environnement) en 2005, 91% des eaux de surface et 65% des eaux souterraines étaient contaminées.

• La loi sur le Grenelle de l'environnement, adoptée en 2009, fixe comme objectif de remettre en bon état écologique les masses d'eau superficielles d'ici 2015 conformément à la Directive Cadre sur l'Eau de l'Union Européenne.



Puier sans épuiser

Assurer la durabilité des ressources en eaux dont NWFR-BE a la responsabilité se fonde, au quotidien, sur le principe du « puier sans épuiser ». Optimiser leur utilisation fait partie intégrante du savoir faire de notre métier allant jusqu'à sensibiliser les générations futures aux enjeux liés à l'usage raisonné de l'eau.

Le programme économies d'eau

Depuis de nombreuses années, un système de suivi du process (NEST - Nestlé Environment & Safety performance tracking Tool) permet de connaître précisément les flux d'eau utilisés au sein des usines. La mise en place de cette cartographie associée à une dynamique très forte de pilotage des économies d'eau, a permis de diminuer les volumes d'eau additionnelle de 10,5 % en 2 ans (dont 5 % en 2010). Cela se traduit dans les faits par une réduction respective, sur les sites de Vergèze et des Vosges, de 42 % et de 25 % en 8 ans (2002-2010) des volumes d'eau additionnelle utilisés pour embouteiller 1 000 litres d'eau.

Les différentes actions reposent sur trois grands principes :

- Adapter le matériel de pompage et de forage ;
- Minimiser les consommations d'eau en usine en améliorant les process ;
- Recycler les eaux afin de les réutiliser dans des process nécessitant une qualité d'eau moindre.

En 2010, la poursuite de nouveaux projets de réduction de consommation d'eau constitue un pas en avant fondamental pour atteindre l'objectif fixé par notre plan « 4x20¹ » : baisser de 20 % notre consommation d'eau entre 2008 et 2012.



Sensibiliser à la préservation et à l'accès à l'eau



Depuis 2007, Nestlé Waters France soutient le programme WET (Water Education for Teachers)², programme d'éducation à l'eau pour les enfants. En France, il a déjà permis d'éduquer plus de 100 000 enfants de 6 à 12 ans à l'importance du respect de l'eau et de leur transmettre les gestes essentiels pour la préserver.

Le programme se développe au niveau national en partenariat avec le Réseau Ecole et Nature (réseau de 2000 associations qui a pour but de développer l'éducation à l'environnement et au développement durable).

WET France figure parmi les initiatives reconnues officiellement lors de la Semaine nationale du développement durable, organisée par le Ministère de l'Ecologie du Développement Durable, des Transports et du Logement.

En 2010, pour la 3^{ème} année consécutive, les 6 sites d'embouteillage de Nestlé Waters en France ont accueilli les élèves des écoles de leur département dans le cadre d'ateliers pédagogiques sur l'eau et la biodiversité, animés par des salariés volontaires et les associations locales.

eauzone.tv

En 2010 NWFR-BE est à l'initiative et soutient EAUZONE.TV, une WebTV relationnelle qui offre un support d'expression et qui favorise le dialogue sur l'eau et ses enjeux en matière de santé, développement durable, culture et civilisation ■



Journée WET sur le site d'embouteillage de QUEZAC lors de la semaine du Développement Durable 2010

¹ Cf. India « Réduire notre empreinte carbone »

² Re baptisé « Formation à l'eau pour enseignants et éducateurs »

³ ZG International et Centre d'Information sur l'Eau

UNE FAIBLE CONSOMMATION EN EAU

• Le Groupe Nestlé Waters n'utilise que 0,0009 % du volume total d'eau douce disponible. Le Groupe Nestlé dans son ensemble – y compris la production alimentaire – n'en utilise que 0,005 %.

• En 2009, un Français consommait en moyenne 121 litres par an d'eau en bouteille, alors qu'il utilisait en moyenne 137 litres d'eau potable par jour, dont 1 % seulement pour la boisson¹.

• De nombreux outils permettent le suivi et l'amélioration de la gestion quantitative des ressources en eau dont nous avons la responsabilité : le système NEST, le Water Stress Index, le Système Nestlé de Management de l'Environnement et le Programme d'Evaluation des Ressources en Eau.

Réduire notre empreinte carbone

Depuis 2008, NWFR-BE s'est engagé dans un programme de réduction de l'impact de son activité avec le « Plan Directeur Développement Durable 4 x 20 », qui vise à baisser en 4 ans de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre, sa consommation d'eau¹, d'énergie et le poids de ses emballages.

Mesurer précisément nos impacts pour mieux les minimiser

Pour aller au-delà du Bilan Carbone[®] réalisé en 2008, NWFR-BE utilise son propre outil qui analyse l'ensemble du cycle de vie de ses produits finis et qui offre une appréciation environnementale multicritère² : le Global Environment Footprint (GEF). En 2010, cette méthode a déjà permis de lancer une évaluation environnementale détaillée des gammes PERRIER et VITTEL. À l'avenir, pour chaque développement de nouveau produit ou de rénovation de l'emballage, une analyse sera préalablement conduite afin d'apprécier son éco-bilan.

Emballages : réduire le poids, augmenter le recyclage, pousser la recherche vers des matériaux encore plus respectueux de l'environnement

NWFR-BE agit via 3 leviers d'actions qui ont déjà amélioré l'éco-bilan de la bouteille plastique et qui s'inscrivent dans une démarche de progrès.

- **Réduction** : le poids de nos emballages primaires et secondaires n'a cessé de baisser depuis quelques années, répondant ainsi à l'un des objectifs de notre plan « 4 x 20 ». Par exemple, en 2010, en passant à l'Ecoshape, la bouteille de 2 L de VITTEL a notamment permis d'économiser 400 tonnes de PET.



Nouvelle sensibilisation via nos étiquettes

- **Recyclage** : la bouteille PET est 100% recyclable. Afin d'augmenter le taux de sa collecte (plus de la moitié actuellement), l'ensemble de nos marques sensibilise, via leurs étiquettes et leurs spots TV au geste de tri. Aussi, en 2010, la première grande campagne de sensibilisation grand public au geste de tri (TV, presse, Internet et numéro vert) lancée en partenariat avec Eco-Emballages met en évidence l'exemplarité et la facilité du recyclage via la bouteille PET.

- **La recherche** : pour offrir à terme une alternative au PET, issu du pétrole, NWFR-BE cofinance, avec 4 autres grands groupes, les travaux de la Chaire des bioplastiques de l'Ecole des Mines de Paris. L'accord, sur 5 ans, a pour objectif d'aider la recherche et le développement des plastiques du futur, produits à partir de ressources renouvelables n'entrant pas en compétition avec la production alimentaire (bois, algues, déchets agricoles).

Economies d'énergie et énergies renouvelables

La maîtrise énergétique des installations de production s'est poursuivie en 2010, en se concentrant sur les processus les plus énergivores : la fabrication des préformes (séchage du PET), le soufflage des bouteilles (air 40 bars) et le chauffage des locaux. Une économie de 2 % est ainsi attendue par rapport à 2009.

Par ailleurs, sur le site d'emballage de la marque

PERRIER, un partenariat signé avec EDF Energies Nouvelles permettra, en 2011, l'installation d'une centrale solaire de 5 ha produisant l'équivalent de la consommation électrique de plus de 1 000 habitants.

Transports : favoriser le rail



Plus de 30% de nos volumes sont transportés par rail : une proportion deux fois supérieure à la moyenne française du transport de marchandises. Ce choix a déjà permis d'économiser 12 000 tonnes eq.CO₂ par rapport à un scénario uniquement routier. En 2010, afin de réduire les émissions de CO₂, les 2 000 conducteurs de camions de nos partenaires-transporteurs ont suivi en moyenne près de 13 000 heures de formation à l'éco-conduite ■

¹ Cf. supra « Puits sans écouler »
² GES, consommation d'eau et d'énergie, l'autoconsommation, recours aux énergies renouvelables, pour effet d'acidification

L'IMPACT DE NOS ACTIVITÉS

- Selon le Bilan Carbone réalisé en 2008 sur l'ensemble des activités de NWFR-BE, 61 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) proviennent de l'emballage, suivi du transport (20 %) et de l'énergie (6 %).

- Le tonnage transporté par route par Nestlé Waters en France représente moins de 0,5 % du transport total des marchandises dans l'Hexagone.

Le socle de notre démarche

Les quelques 3000 collaborateurs qu'ils soient opérateurs, ingénieurs, techniciens, hydrogéologues, spécialistes en marketing ou en finance, contribuent tous à la réussite de l'entreprise au quotidien. La responsabilité sociale de NWFR-BE envers ses collaborateurs est donc le socle de sa démarche.

Le collaborateur au centre

La sécurité au travail, la valorisation des capacités individuelles et l'implication des salariés sont nos priorités. Ainsi, en 2010, NWFR-BE a mis en place de nouveaux outils de développement et d'évaluation de la performance : le PE et le PDG¹ qui placent le salarié au cœur de sa politique de développement durable et sociale. La volonté de considérer les salariés « au centre » de la stratégie d'entreprise, a conduit en 2010, à l'organisation de la 2ème enquête « Nestlé et moi » pour recueillir l'avis de tous les collaborateurs sur la culture du Groupe et la façon de la vivre au quotidien dans le cadre professionnel. Les résultats devraient permettre, par des actions concrètes à définir, d'améliorer l'environnement de travail et de libérer tout le potentiel des collaborateurs.

Création du nouveau Pôle de compétitivité eau : investir dans l'avenir de nos territoires

La qualité de l'eau est devenue un enjeu économique, écologique et de santé publique prioritaire pour la planète. Toutefois, dans ce domaine, les collaborations entre le tissu économique et celui de la recherche sont encore insuffisantes. C'est pourquoi NWFR-BE a joué un rôle moteur dans la constitution du nouveau

Pôle de compétitivité interrégional Alsace-Lorraine sur le thème « qualité des eaux continentales – santé des populations et des écosystèmes ». Labellisé par le gouvernement en 2010, ce pôle Hydreos vise à soutenir et valoriser le patrimoine aquatique des deux régions ainsi qu'à les promouvoir au niveau international. À terme, Hydreos doit devenir un atout économique et scientifique de première importance avec des effets attendus sur l'emploi régional.

NWFR-BE, qui détient la présidence du Pôle, contribuera via son expertise, à répondre à ces enjeux en matière d'écologie, de santé publique et de développement durable.

Le secteur de l'eau est bien représenté dans les deux régions qui comptent déjà 350 entreprises (dont 5 grands groupes leaders mondiaux), 36 000 emplois et 2 500 chercheurs dédiés à la qualité de l'eau et ses domaines connexes.

Le soutien au développement local

Nestlé Waters France - Belgique a choisi de prendre une part active dans la diversification des activités économiques du bassin des Vosges de l'Ouest en mettant en place un dispositif de redynamisation. Via sa filiale Nestlé Waters Vosges, le groupe s'est ainsi engagé, avec la collaboration des services de l'État, à soutenir des projets d'entreprises ou d'activités qui

permettent de valoriser les atouts du territoire et de réussir sa diversification économique, avec un objectif de création de 400 emplois pérennes sur 3 ans.

L'accompagnement de projets a déjà permis en 2010, la création de 81 nouveaux emplois (TPE principalement). Plus de 100 emplois (essentiellement dans des PME²) liés à la gestion durable de l'eau, aux énergies renouvelables et à la valorisation de ressources agricoles sont prévus pour début 2011 ■



¹ Processus d'Évaluation de la Performance (PE) ;
Guide du Développement des Compétences
et l'évaluation de la Progression (PDG)
² TPE : très petites entreprises ;
PME : petites et moyennes entreprises

UNE RESPONSABILITÉ EN CHIFFRES

- 3000 collaborateurs travaillent sur les 7 sites d'embouteillages et les 4 sites administratifs.

- NWFR-BE investit massivement dans la formation de ses salariés, un point fort de sa culture. Selon les filiales, 2 à 3 % de la masse salariale sont consacrés à la formation, à comparer aux 0,9 % minimum exigés par la loi française.

- En 2010, la démarche d'amélioration continue sur la santé et la sécurité au travail a permis de diminuer de 28 % le taux de fréquence des accidents déclarés (données octobre 2010).



HYDREOS
PÔLE DE L'EAU ALSACE / LORRAINE

ANNEXE 2 bis - Création de de valeur partagée

Création de valeur partagée

Pour s'assurer un succès durable, une entreprise doit créer de la valeur pour ses actionnaires et pour la société. C'est la *Création de valeur partagée*. Il ne s'agit ni d'une idée philanthropique, ni d'une prestation complémentaire, mais d'un élément fondamental de notre stratégie d'affaires. Pour créer de la valeur pour nos actionnaires et notre Entreprise, nous devons créer de la valeur pour les communautés dans les pays où nous opérons, y compris les producteurs qui assurent notre approvisionnement, nos collaborateurs et nos consommateurs.

Pour *créer de la valeur partagée*, nous devons adopter un comportement responsable – en garantissant la conformité et la durabilité de nos activités. Il faut respecter les Principes de Conduite des Affaires du groupe Nestlé, les législations nationales et les normes internationales, et veiller à ce que nos activités répondent aux critères de la durabilité écologique, de l'équité sociale et de la viabilité économique.

Cette publication fait partie intégrante du reporting global de notre Groupe et vient compléter le *Rapport de gestion 2007* et le *Rapport sur la Corporate Governance 2007* de Nestlé. C'est la première phase de la densification de la publication d'informations sur notre Société dans le monde entier. Grâce à GLOBE, notre nouveau système d'information de gestion, nous pouvons commencer à publier plus d'informations, auparavant inaccessibles, sur Nestlé au plan mondial. La mise en œuvre, ces prochaines années, de nouveaux volets de GLOBE dans des domaines tels que les ressources humaines et la composition des produits nous permettra d'élargir notre reporting.

Pour s'assurer
un succès
durable, une
entreprise doit
créer de la
valeur pour
ses actionnaires
et pour
la société

Création de valeur partagée: le rôle des entreprises dans la société



Créer de la valeur partagée exige de penser à long terme tout en générant des résultats annuels solides. L'un des premiers Principes de Conduite des Affaires du groupe Nestlé est « que nous ne privilégions pas le profit à court terme au détriment du développement durable de nos activités ».



*Peter Brabeck-Letmathe,
Président du Conseil d'administration et
Administrateur délégué de Nestlé*

Henri Nestlé a fondé notre Entreprise en 1866 en lançant un seul produit, des céréales pour nourrissons, élaboré pour sauver la vie de l'enfant d'un voisin. Depuis lors, notre stratégie clé a été de créer de la valeur pour la société et, ce faisant, pour nos actionnaires.

C'est ainsi qu'au cours des 141 dernières années, Nestlé s'est transformée de petite entreprise familiale en premier groupe mondial de la nutrition, de la santé et du bien-être.

Créer de la valeur partagée pour la société et les investisseurs exige toutefois d'aller au-delà des avantages pour les consommateurs. La première édition des *Principes de Conduite des Affaires du groupe Nestlé* stipulait que « nos investissements doivent être bons pour l'Entreprise et pour les pays dans lesquels nous œuvrons ».

Créer de la valeur partagée consiste aussi à apporter de la valeur aux producteurs qui sont nos fournisseurs, à nos collaborateurs et à d'autres groupes de la société. A cette fin, nous devons examiner nos multiples interactions avec la société et consentir des investissements à très long terme qui profitent au public et à nos actionnaires, pour l'essentiel des épargnants de prévoyance et des retraités.

Au fil des décennies, nous avons aidé des millions de producteurs de lait et de café à s'améliorer et, partant, à vaincre la pauvreté et à connaître la prospérité. Aujourd'hui, nous collaborons avec quelque 600 000 producteurs dans le monde entier, leur fournissant une assistance technique gratuite, des infrastructures et des prêts de microcrédit pour plus de CHF 29,9 millions. Près de la moitié de nos usines se situent en milieu rural dans des pays en développement et ont un impact profond sur le revenu familial, la qualité de vie et l'avenir de la prochaine génération.

Créer de la valeur partagée implique aussi de gérer l'environnement de manière à assurer la pérennité de notre activité. Il est essentiel d'éliminer les tendances dangereuses en matière de pollution et de mauvaise gestion

de l'air et des eaux pour préserver la croissance de notre activité d'alimentation et de boissons. Nous partageons une seule et même Terre, et l'avenir de notre activité est intimement lié à celui de notre planète.

Créer de la valeur partagée exige de penser à long terme tout en générant des résultats annuels solides. L'un des premiers Principes de Conduite des Affaires du groupe Nestlé est « que nous ne privilégions pas le profit à court terme au détriment du développement durable de nos activités ».

Nous visons (et avons réalisé) des améliorations permanentes de notre performance annuelle grâce au « modèle Nestlé », qui allie croissance organique annuelle de 5% à 6% et augmentation annuelle constante de la rentabilité (marge EBIT). Mais nous sommes opposés aux solutions commerciales et sociales temporaires et à court terme. Nous avons par exemple sciemment évité d'être cotés sur des marchés boursiers qui exigent la publication de résultats trimestriels, étant d'avis qu'il peut en résulter une logique d'affaires trop axée sur le court terme.

Résultat de notre conduite des affaires, des études indépendantes sur la marque *Nestlé* indiquent que, dans l'ensemble, nous obtenons des notes très élevées en matière de responsabilité sociale, en particulier dans les pays en développement. La force et la performance de la marque *Nestlé* sont essentielles pour le succès de notre Entreprise. C'est le fruit du sérieux que nous accordons à nos relations avec la communauté depuis de nombreuses décennies et de l'instauration d'une marque fondée sur la *Création de valeur partagée*.

Peter Brabeck-Letmathe, Président et Administrateur délégué de Nestlé, visite une plantation de café mexicaine, à Jicotepec, lors d'une séance de formation destinée aux planteurs participant au programme d'assistance technique de Nestlé. M. Gonzalo Contreras, l'un des agronomes Nestlé au Mexique, lui montre un piège à scolytes des baies du caféier, qui permet une lutte parasitaire sans pesticides et favorise ainsi la culture du café dans des conditions plus respectueuses de l'environnement.



Nous ne nous satisfaisons toutefois pas du *statu quo*. Nous nous concentrons par exemple de plus en plus sur la fourniture d'aliments abordables et nutritifs à des populations à faibles revenus dans les pays en développement. En 2007, en collaboration avec les gouvernements nationaux, nous avons inauguré de grandes usines modernes dans des zones rurales au Brésil, en Chine et au Pakistan afin de produire des aliments à valeur nutritionnelle élevée et à prix abordable pour la population locale.

Ce rapport constitue un premier pas dans la publication d'informations générales sur la *Création de valeur partagée*. Il fait partie intégrante du reporting global de notre Groupe et vient compléter les résultats financiers du *Rapport de gestion 2007*. Il fait suite à un rapport publié il y a deux ans, dans lequel les professeurs Mark Kramer, de l'Université de Harvard, et Michael Porter, développaient un cadre d'étude pour nos activités en Amérique latine sous l'angle de la *Création de valeur partagée*. Sur la base de ces résultats, nous avons défini un plan pluriannuel pour élargir progressivement notre évaluation de la *Création de valeur partagée*. L'accès à des informations globales a représenté un obstacle

interne considérable à notre reporting, mais grâce à notre nouveau système d'information de gestion GLOBE, nous pouvons pour la première fois fournir nombre d'informations globales, inaccessibles jusqu'à présent, sur Nestlé.

Pour ce rapport, nous avons commencé par recueillir des avis externes sur les éléments les plus pertinents à publier; nous remercions SustainAbility pour son aide. Nous avons aussi recueilli le feedback de nos partenaires au travers d'un processus mis en place dans différentes régions du monde avec le concours d'AccountAbility International. C'est ainsi que le présent rapport comprend un résumé des activités de Nestlé en relation avec la Global Reporting Initiative et les principes du Pacte mondial ainsi que les objectifs du Millénaire pour le Développement des Nations Unies.

À la veille de transmettre la fonction d'Administrateur délégué à Paul Bulcke, je repense aux onze années passées à la tête du groupe Nestlé, une période durant laquelle nous nous sommes employés à entrer en contact avec la société et à parler de la relation d'interdépendance qui unit Nestlé et les populations dans les pays où nous opérons.

Dans ma fonction de Président du Conseil d'administration de Nestlé, je continuerai à œuvrer en faveur de la poursuite de notre réflexion et de notre engagement dans ce domaine. Ce rapport fait partie d'un processus évolutif, j'espère qu'il vous aidera à comprendre et à évaluer les relations d'interdépendance qui lient Nestlé à la communauté et à notre planète.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "P. Brabeck".

Peter Brabeck-Letmathe
Président du Conseil d'administration
et Administrateur délégué

Résumé de la performance

Nestlé s'est dotée d'indicateurs de performance pour mesurer et documenter la *Création de valeur partagée*.

Le résumé ci-après retrace les progrès réalisés dans l'application des principes du Pacte mondial des Nations Unies (voir les détails en page 52).

Sauf indication contraire, les indicateurs de performance portent sur l'année qui se termine le 31 décembre 2007.

Indicateurs de performance Nestlé en matière de <i>Création de valeur partagée</i>			Référence GRI
		Chiffre d'affaires total du Groupe (en milliards de CHF)	107,6 n/a
		Rendement total pour les actionnaires : 1 ^{er} janvier 1997 – 31 décembre 2007	342,5% n/a
Production et empreinte écologique	Matériaux	Matières premières et ingrédients (hors eau [voir ci-dessous], en millions de tonnes)	20,48 EN1
		Matériaux d'emballage (en millions de tonnes)	4,08 EN1
		Sous-produits (pour recyclage, en millions de tonnes)	1,07 EN22
		Réduction des sous-produits depuis 1998 (par tonne de produit)	58% n/a
		Déchets (pour élimination définitive, en millions de tonnes)	0,372 EN22
		Réduction des déchets depuis 1998 (par tonne de produit)	58% n/a
	Energie	Consommation d'énergie directe (en pétajoules)	85,3 EN3
		Energie économisée depuis 1996 (par tonne de produit)	45% EN5
	Gaz à effet de serre	Emissions directes de CO ₂ (en millions de tonnes) ¹	4,1 EN16
		Réduction des émissions directes de CO ₂ depuis 1998 (par tonne de produit)	53% EN18
	Eau	Total de l'eau captée (en millions de m ³)	157 EN8
		Eau économisée depuis 1998 (par tonne de produit)	59% n/a
		Total des eaux usées rejetées (en millions de m ³)	101 EN21
		Qualité des eaux rejetées (DCO moyenne en mg/l)	62 EN21
	Emballages	Réduction à la source (en milliers de tonnes) : 1991–2007	326,3 n/a
		Réduction à la source (en millions de CHF) : 1991–2007	583,7 n/a
		Réduction du poids des emballages (par litre de produit) par Nestlé Waters : 2002-2007	22% n/a
Gouvernement d'entreprise	Sites certifiés ISO 14001/OHSAS 18001 (nombre de certificats)	171 n/a	
	Sites contrôlés via le programme CARE	403 n/a	
Nos collaborateurs	Effectifs (nombre total de collaborateurs)	276 050 LA1	
	Accidents avec arrêt de travail (par million d'heures travaillées)	3,7 LA7	
	Taux d'accidents (par million d'heures travaillées)	7,5 LA7	
	Fonctions de conduites ² occupées par des femmes	24% LA4	
	Membres du comité de direction local originaires du pays dans les pays en développement	42% n/a	
	Nombre d'employés ayant bénéficié d'une formation formelle dans les pays en développement	65 647 LA10	
	Postes d'activités clés	917 n/a	
	Employés ayant le potentiel pour occuper des postes d'activités clés	3 247 n/a	
	Agriculture et développement rural	Producteurs formés au travers de programmes de formation	111 800 n/a
Marchés couverts par des programmes de développement durable (SAIN)		28 n/a	
Fournisseurs ayant fait l'objet de contrôles de sécurité, de qualité et de production		3 400 n/a	
Produits et consommateurs	Produits à prix populaires ³ : Europe (volume des ventes, en millions de CHF) ⁴	212 n/a	
	Produits à prix populaires ³ : Amériques (volume des ventes, en millions de CHF) ⁴	3 517 n/a	
	Produits à prix populaires ³ : Asie, Océanie et Afrique (volume des ventes, en millions de CHF) ⁴	1 722 n/a	
	Activités de Nestlé Nutrition (ventes en 2007, en millions de CHF)	8 434 n/a	
	Nombre de produits rénovés pour des raisons de nutrition ou de santé ⁵	6 445 n/a	
	Augmentation des ingrédients nutritifs ou nutriments essentiels (nombre de produits) ⁶	2 603 n/a	
	Réduction de la teneur en sodium, sucres, acides gras trans, graisses totales ou colorants artificiels (nombre de produits) ⁷	3 842 n/a	
	- Réduction des acides gras trans (tonnes) : déc. 2003 – févr. 2007	34 200 n/a	
	- Réduction du sucre (tonnes) : janv. 2003 – déc. 2006	204 000 n/a	
	- Réduction du sel (tonnes) : avr. 2005 – déc. 2006	5 000 n/a	
	Produits couverts par le Nestlé Nutritional Compass (% des ventes)	95 PR3	
	Produits avec étiquetage RNJ (% des ventes) ⁸	45 PR3	
	Marketing des préparations pour nourrissons (nombre d'audits internes)	9 PR7	
	Marketing des préparations pour nourrissons (nombre d'audits externes)	1 PR7	

¹ Y compris les émissions de CO₂ liées à l'utilisation de combustibles et de produits réfrigérants, et de substances susceptibles d'appauvrir la couche d'ozone.

² Définies comme des fonctions associées à des responsabilités en matière de gestion de personnel.

³ Produits destinés aux consommateurs à faible revenu.

⁴ En 2007, les PPP ont été vendus sur 3 marchés dans la Zone Europe, 22 marchés dans la Zone Amériques, et 12 marchés dans la Zone Asie, Océanie et Afrique.

⁵ Sur la base des rapports d'innovation PRN des équipes de développement des produits à l'échelle mondiale.

⁶ Sur la base des rapports pour l'Union Européenne uniquement.

 Pour une liste complète des indicateurs et des définitions, consulter le site www.nestle.com/csv.

Attestation de vérification indépendante: méthodologie et résultats préliminaires



A l'intention des partenaires de Nestlé S.A.

Introduction

Bureau Veritas a été sollicité par Nestlé S.A. (Nestlé) en tant que prestataire externe pour délivrer une attestation de vérification concernant son *Rapport sur la Création de valeur partagée* (le Rapport) et son processus de reporting. La préparation du Rapport relève de la seule responsabilité de Nestlé. Notre objectif est de fournir aux partenaires une attestation de l'exactitude, de la fiabilité et de l'objectivité des informations contenues dans le Rapport.

Champ d'application et méthodologie de l'évaluation

L'évaluation a porté sur:

1. Les activités entreprises par Nestlé au cours de la période de reporting allant de janvier à décembre 2007 (sauf indication contraire);
2. Des informations ayant trait à des questions qui se posent chez Nestlé, aux réponses apportées, aux données relatives à la performance, aux études de cas et aux systèmes y relatifs pour gérer lesdites données et informations;
3. Des informations fournies par des partenaires externes concernant l'appréciation de la matérialité et les réunions de partenaires; et
4. Les données relatives à la sécurité, à la santé et à l'environnement (SHE) ainsi que sur les systèmes y relatifs dans un échantillon de sites de production à l'échelle mondiale.

Dans le cadre de son mandat, Bureau Veritas a entrepris les actions suivantes:

- Entretiens avec des membres des principales instances dirigeantes au siège de Nestlé;
- Examen des processus utilisés pour l'identification et le recueil d'informations, de données relatives à la performance et d'éléments de rapport pertinents dans les activités du Groupe;
- Vérification des données relatives à la performance et des informations factuelles dans le Rapport;
- Visites de 18 sites de production dans 13 pays aux fins d'une évaluation des systèmes de gestion des données SHE, ainsi que de la fiabilité et de l'exactitude desdites données;
- Analyse pilote sur la base des principes clés fournis par le référentiel AA1000, ce qui a donné lieu à un examen du mapping et de l'engagement des partenaires en termes de test de matérialité et des accords de Nestlé en matière de Corporate Governance.

Résultats préliminaires

Sur la base de notre examen, nous estimons que le Rapport:

- Contient des informations fiables, compréhensibles et présentées de manière claire et rend raisonnablement compte des activités et des performances pertinentes au cours de la période de reporting;
- Aborde les questions, déterminantes pour l'organisation et ses parties prenantes, que Nestlé a présélectionnées pour le reporting, et y répond; Nestlé devrait désormais déterminer comment améliorer davantage la transparence et les informations contextuelles qu'elle communique concernant ses impacts, risques et initiatives positives;
- Traduit un niveau d'exhaustivité raisonnable pour un premier rapport complet sur le développement durable, avec la publication des performances sur une série de questions; Nestlé devrait maintenant étudier la meilleure façon de définir des indicateurs pertinents qui attesteront la mise en place de sa stratégie à long terme de *Création de valeur partagée*;
- Fournit des informations suffisantes grâce à sa position, ses données et ses études de cas; Nestlé devrait maintenant s'atteler à présenter sa position et sa performance de la façon la plus équilibrée possible;
- Inclut certaines informations concernant les systèmes internes de l'organisation; Nestlé devrait, dans les futurs rapports, détailler davantage les sections concernant les structures de Corporate Governance, de responsabilité et de direction afin d'améliorer la compréhension de la gestion interne et la vérification de points essentiels.

Considérations et limites

N'ont pas été traitées dans le cadre de notre travail les informations relatives:

- Aux activités en dehors de la période de reporting définie;
 - Aux déclarations d'engagement ou d'intention portant sur une action future;
 - Aux déclarations d'opinion, de conviction et/ou d'aspiration;
 - Aux informations obtenues par l'intermédiaire du rapport social (liens hypertextes).
- Nous avons procédé à notre évaluation dans le but de fournir une reconnaissance raisonnable plutôt qu'absolue, et estimons que le champ d'application défini précédemment offre une base suffisante pour asseoir nos conclusions. La déclaration indépendante ne saurait être invoquée pour détecter l'ensemble des erreurs, des omissions et des irrégularités.

Vous trouverez davantage d'informations sur les résultats, les principaux domaines d'amélioration, les considérations et limites, ainsi que sur l'indépendance, l'impartialité et la compétence de Bureau Veritas dans la version intégrale de la déclaration, disponible sur www.nestle.com/csv.

Bureau Veritas HS&E Ltd.,
Londres, janvier 2008



Déclaration d'indépendance, d'impartialité et de compétence

Bureau Veritas est une entreprise indépendante qui est spécialisée dans les services professionnels de conseil et d'évaluation de conformité dans les domaines de la qualité, de la santé, de la sécurité et de la gestion sociale et environnementale. Elle jouit d'une expérience de près de 180 ans dans la fourniture de prestations d'expertise indépendante. En 2006, elle a dégagé un chiffre d'affaires annuel de EUR 1,8 milliard.

Bureau Veritas a mis en place un code d'éthique visant à garantir le respect par tous ses collaborateurs de normes élevées dans leurs activités ainsi qu'à prévenir les conflits d'intérêts.

Nous estimons que notre mandat d'expertise ne donne lieu à aucun conflit d'intérêts.

Rédaction et édition

Nestlé S.A., Affaires publiques, avec SustainAbility et Flag Communication

Conception et graphisme

Nestec Ltd., SGDU, Corporate Identity & Design, avec Esterson Associates

Photographie

Nicole Bachmann,
Jodi Bieber,
Richard Birch,
Patrick Brown/Panos Pictures,
Markus Bühler-Rasom,
Douglas Engle,
Sam Faulkner/NB Pictures,
Peter Gammusch,
Peter Ginter,
Marcel Grubenmann,
Harmen Hoogland/Nestec Ltd.,
Marc Latzel,
Nadine Markova,
Philippe Prêtre/APG Image,
Oliver Shen/Panos Pictures,
Jacob Silberberg/Panos Pictures,
Paul Weinberg/Panos Pictures

Impression

Entreprise d'arts graphiques
Jean Genoud S.A. (Suisse)

Papier

Imprimé sur du papier Profibulk certifié FSC, issu de forêts bien gérées et d'autres sources contrôlées



Sources Mixtes
Groupes de produits issus de forêts bien gérées et d'autres sources contrôlées
www.fsc.org Certifié ISO 9001-14001
© 1996 Forest Stewardship Council

© Mars 2008.
Nestlé S.A.,
Affaires publiques

Nestlé S.A.
Avenue Nestlé 55
1800 Vevey
Suisse

www.nestle.com/csv

e-mail:
creatingsharedvalue@nestle.com

ANNEXE 3 - La vie Nestlé en France

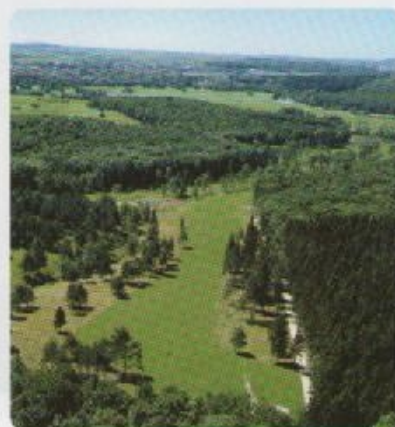
Une implication territoriale qui suscite récompenses et intérêt croissant

Mieux partager la vie de Nestlé en France

La vie Nestlé en France 37

Une implication territoriale qui suscite récompenses et intérêt croissant

LE 30 NOVEMBRE DERNIER, NESTLÉ WATERS FRANCE A REMPORTÉ LA MENTION SPÉCIALE « MEILLEURE DÉMARCHE DE GESTION DE SITE EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ » DU PRIX ENTREPRISES & ENVIRONNEMENT, POUR SA POLITIQUE DE PRÉSERVATION DE L'EAU AUTOUR DE LA SOURCE DE VITTEL.



Cela fait maintenant près de 20 ans que Nestlé Waters France s'est engagé dans une stratégie volontariste de protection de ses sources d'eau minérale. A VITTEL, cette politique s'est traduite par la création en 1992 d'une filiale, AGRIVAIR, chargée de mettre en place une politique « zéro pesticides », en concertation avec l'ensemble des parties prenantes du territoire (agriculteurs, entreprises, collectivités territoriales, gestionnaires touristiques, particuliers). Un engagement partenarial qui a contribué à la restauration de l'écosystème autour de la source de VITTEL – environ 11 000 hectares et 11 communes – avec une richesse en termes de biodiversité parfois équivalente à celle de certains espaces protégés.



Une légitimité renforcée

C'est ce modèle de gestion durable d'un bassin d'activité, où préservation de la biodiversité et dynamisme économique sont compatibles, que le Prix Entreprises & Environnement 2010 est venu récompenser. Cette mention spéciale « Meilleure démarche de gestion de site en matière de biodiversité » que le Ministère de l'Ecologie et l'ADEME* lui ont attribuée, atteste de la contribution que la politique de préservation de l'eau minérale de VITTEL joue en matière de développement durable local, de préservation de la biodiversité et de création de valeur partagée pour

l'ensemble des acteurs de son territoire. Encourager le débat de l'appréciation, tant économique qu'écologique, de la biodiversité fait également partie d'une démarche de création de valeur partagée. Forte du retour d'expérience de sa politique de protection autour de la source de VITTEL, Nestlé Waters France a organisé, en juin dernier, une conférence-débat intitulée « Le rôle de la biodiversité dans le développement économique et territorial. Quels enjeux ? Quelles opportunités pour les entreprises ? ».

Un colloque qui a vu l'intervention d'experts économistes et du milieu associatif, et a bénéficié d'une très bonne couverture médiatique suscitant l'intérêt des nombreux journalistes présents. ■

* Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.



Vittel Pur Projet : bilan positif sur tous les plans

En 2010, VITTEL s'est engagé dans un vaste programme de reforestation en Amazonie, en partenariat avec Pur Projet (un collectif de lutte contre le réchauffement climatique), qui a déjà permis de planter 350 000 arbres et doit permettre d'en planter 1 million d'ici 2012.

Une démarche CSV bénéfique pour la marque VITTEL, son image et ses performances business.

VITTEL figure ainsi parmi les marques les

plus engagées en faveur de l'environnement, selon l'enquête Opinion Way 2010 en ligne pour ta planète. Du côté de la performance business, le bilan est également très positif puisque le partenariat exclusif avec Auchan, a permis d'accroître de plus de 8 points la part de marché volumes de la marque dans l'enseigne sur la période d'animation. Deux autres enseignes rejoignent l'aventure VITTEL en 2011.

ANNEXE 4 - Valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel de Plancoët

Communiqué de presse, le 1^{er} octobre 2010

Valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel de Plancoët

Cinq partenaires issus du monde de l'entreprise, des milieux associatifs, académiques et institutionnels s'engagent au travers d'une Convention

A l'occasion de la signature de la Convention pour la valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel, présentation des premiers résultats de l'étude « Composition et structure des communautés végétales du tertre de Brandefer » menée autour de la source de Plancoët.

La clôture proche de l'Année Internationale de la Biodiversité met au coeur de l'actualité la nécessité de préserver la diversité biologique, à plus d'un titre. D'abord pour la sauvegarde de la biodiversité elle-même, mais également pour le maintien des services rendus par les écosystèmes, indispensables à la survie et au bien-être de l'homme : alimentation, purification de l'eau et de l'air, stockage de carbone, services culturels et touristiques. Pour Plancoët, la pureté originelle des ressources en eau minérale naturelle est indissociable de la qualité de l'environnement qui les entoure. **Sur la base de ce principe, la**

Mairie de Plancoët, l'Université de Rennes 1, l'association C.O.E.U.R. Emeraude, l'Ecole des Mines de ParisTech et la

SAS Eau Minérale Naturelle de Plancoët, lancent une démarche partenariale afin d'impliquer chacun dans la

valorisation et la protection de la biodiversité et du patrimoine naturel autour de la source de Plancoët. Ce premier

octobre 2010, les cinq partenaires signent une Convention planifiant leurs efforts concertés pour les années à venir et

révèlent les premiers résultats de l'étude Biodiversité menée sur deux ans (2010 / 2011) sur le tertre de Brandefer.

1. Signature de la Convention pour la valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel autour de la source de Plancoët

Cette Convention acte aujourd'hui de la convergence de cinq démarches complémentaires oeuvrant pour la valorisation de

la biodiversité et du patrimoine naturel autour de la source de Plancoët. **Constatant le rôle que la biodiversité et le**

patrimoine naturel peuvent jouer dans le développement économique et territorial, cette Convention précise les

modalités de coopération entre les partenaires pour la réalisation d'études scientifiques sur le patrimoine naturel autour de la source de Plancoët, et sa valorisation.

- La **Ville de Plancoët** s'efforce de valoriser son patrimoine naturel. A ce titre, la biodiversité représente un argument de poids pour accroître les attraits touristiques de la localité et mettre en avant tant la qualité de vie que la vigueur du tissu économique local.

- L'**Université de Rennes 1** a parmi ses objectifs de connaître et de faire connaître la qualité de la biodiversité régionale, à travers son unité « Biodiversité et gestion des territoires » (URU420). Un travail croisé et innovant entre l'Université de

Rennes 1, l'association Géomnis et d'autres partenaires met en évidence le caractère systémique du site, permettant

de valoriser le patrimoine naturel présenté comme un « tout diversifié », où l'eau est le principal médiateur entre le vivant et le minéral.

- La **source de Plancoët** place la protection de son eau minérale au coeur de son activité et a engagé des actions en ce

sens depuis 20 ans. En effet, la qualité, la pureté originelle et le caractère renouvelable de l'eau minérale naturelle ne sont garantis qu'à la condition expresse d'adopter une politique de protection préventive en amont du processus d'embouteillage. La SAS Plancoët a donc logiquement ouvert les terrains situés autour de sa source aux membres de l'association Géomnis et de l'équipe « Biodiversité et gestion des territoires » de l'Université de Rennes 1 afin qu'ils procèdent aux prélèvements et études nécessaires à l'évaluation de la biodiversité sur le site.

- L'association **C.O.E.U.R. Emeraude** oeuvre pour la protection de l'environnement, la mise en valeur et la gestion durable des territoires. Elle a été chargée par le Conseil régional de Bretagne d'animer un projet de Parc Naturel Régional (PNR) sur la zone Rance - Côte d'Emeraude, qui comprend le territoire de Plancoët. Par son réseau d'acteurs et sa connaissance du territoire, l'association contribuera au développement du projet plancoëtin dans le cadre des notions d'"écoterritoire" et de trames vertes et bleues, chères à la logique des PNR.
- **L'Ecole des Mines ParisTech** développe quant à elle en Région Bretagne, via l'association **Géomnis**, sa recherche appliquée et ses savoir-faire en géologie et hydrogéologie ainsi qu'en sciences humaines et sociales, pour mettre en oeuvre une « Géologie des Territoires » qui les valorise en tant que patrimoine naturel et culturel. Le **concept de « Géologie des Territoires »** développé par Géomnis contribuera à renforcer l'identité de la ville de Plancoët en lien avec le site, à favoriser la fierté d'appartenance des habitants et à promouvoir l'écotourisme dans le cadre du futur Parc Naturel Régional. Elle apportera en outre des perspectives de développement durable pour la stratégie de la Ville et de la société Plancoët, soulignant la valeur symbolique de l'eau minérale locale en vue de son rayonnement économique, éducatif et touristique.

2. Résultats des études « Composition et structure des communautés végétales du tertre de Brandefer » et « Premières données sur la faune » : un îlot exceptionnel de biodiversité ordinaire

Les membres de l'association Géomnis et de l'équipe « Biodiversité et gestion des territoires » de l'Université de Rennes 1 ont débuté les prélèvements de bio-indication nécessaires au projet depuis un an et les poursuivront en 2011. Leurs résultats feront l'objet d'un rapport en six parties (bases géologiques, inventaire floristique, inventaire des invertébrés et des vertébrés, biodiversité des milieux aquatiques et promotion du lien géologie / biodiversité / histoire locale) et seront présentés en deux étapes. Les résultats des études « *Composition et structure des communautés végétales du tertre de Brandefer* » et « *Premières données sur la faune* » présentés ce jour, constituent l'étape intermédiaire de ce projet.

1. Champs d'investigation des études

- **Présentation de la nature géologique du sous-sol local**, de ses relations avec le sol, l'hydrogéologie du site et la biodiversité.
- **Inventaire floristique*** des principaux groupements végétaux permettant la caractérisation des habitats, cartographie des habitats et des espèces les plus remarquables de la flore.
- **Inventaire invertébrés*** : compte tenu de l'importance de cet ensemble, un choix est opéré pour sélectionner au mieux en fonction du terrain visité, les groupes systématiques fournissant les meilleurs éléments bio-indicateurs de la

qualité des milieux.

- **Inventaire vertébrés*** : le groupe indicateur le plus pertinent sélectionné est celui des oiseaux nicheurs et plus particulièrement des passereaux.

- **Biodiversité des milieux aquatiques** (carrière et ruisseau de bordure) : ces deux milieux feront séparément l'objet

d'une étude à la fois sur les vertébrés (amphibiens et poissons : pêche électrique) et les invertébrés, en insistant sur

la notion d'indicateurs de qualité des eaux.

*Les investigations à but d'inventaire dureront au moins 2 ans.

2. Méthodologie

Ces études, menées par l'Université de Rennes 1, ont pour objectif d'établir un état des lieux des espèces (oiseaux,

insectes), de leurs habitats et de décrire l'organisation des communautés végétales du site de Plancoët, afin de proposer

des orientations de gestion adaptées. Elles sont menées sur les 96 ha situés autour de la source de Plancoët, zone

permettant de maîtriser les bassins versants.

- Le **diagnostic écologique de la flore** s'est appuyé dans un premier temps sur la réalisation d'une cartographie des

formations végétales, puis sur la définition d'un protocole d'échantillonnage (relevé floristique), permettant le

traitement et la synthèse des résultats.

- Le **bilan de l'avifaune** est basé quant à lui sur un échantillonnage d'espèces à partir du maillage du site d'étude et

par répartition scientifique de points d'écoute.

- Enfin, **trois méthodes de prélèvements ont été appliquées aux insectes** : les pièges Barber, le battage et le filet fauchoir.

Ces échantillonnages aléatoires, réalisés sur le tertre, ont ainsi permis de qualifier la valeur écologique du site et les

caractéristiques de sa faune et de sa flore.

3. Bilan à mi-parcours, à l'issue de 20 années de protection autour de la source de Plancoët : un îlot

exceptionnel de biodiversité ordinaire

Un constat à l'issue de cette première phase de l'étude : le tertre est un **îlot exceptionnel de**

biodiversité ordinaire, avec

une grande hétérogénéité de la flore et de ses habitants et une richesse spécifique peu commune :

- **48 espèces d'oiseaux**, avec une dominante d'espèces forestières telles que le troglodyte mignon, le merle noir, le rougegorge,

la mésange bleue, de rapaces comme le faucon crécerelle, la buse variable ou la chouette effraie et d'espèces

aquatiques comme le canard colvert et la bergeronnette des ruisseaux.

- **460 espèces identifiées d'insectes** (criquets, sauterelles, libellules, scarabées, papillons, coccinelles) dont certaines,

comme les carabidés, constituent d'excellents bio-indicateurs sensibles aux perturbations de leur milieu. Ces résultats font

apparaître une entomofaune diversifiée et relativement abondante, représentative du milieu bocager et des prairies de

fauche et un équilibre systémique dont l'analyse va se poursuivre.

- Pour ce qui est de la **flore** : le paysage est organisé en mosaïque de prairies, bocages, boisements et complexes

hygrophiles. On a constaté la **conservation de prairies de fauches mésophiles et de zones**

humides (prairies à la

composition floristique hétérogène liée à la diversité des pratiques agricoles), **habitats pourtant en**

régression en Europe,

en France et en Bretagne... Les boisements recensés témoignent de cette **diversité éco-systémique** : chênaies et

hêtraies atlantiques, chênaies acidiphiles, boisements marécageux, taillis de châtaigniers et de nombreuses espèces de

fougères... Le tertre présente une remarquable richesse, difficilement qualifiable par des indices purement numériques :

cette biodiversité est presque supérieure à celle de la célèbre forêt de Brocéliande (forêt de Paimpont) de 9 000 ha près de Rennes, pour une superficie de 96 hectares seulement...

4. Les actions qui découleront des conclusions finales de l'étude de 2011

Ces travaux aboutiront à des **propositions d'aménagement pédagogique et touristique du patrimoine naturel**, pour

valoriser sa biodiversité auprès du grand public.

Dans un second temps, des **propositions de gestion ou d'aménagement des terrains** (entretien, fauche, élevage extensif, ...) seront formulées.

Enfin, le territoire sera proposé comme **site observatoire de la biodiversité en Bretagne et comme référence dans le**

cadre d'un programme international de géologie des territoires.

Sur la base de travaux scientifiques tels que cette étude, les signataires de la Convention

pour la valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel autour de la source de Plancoët

font converger les enjeux de protection de l'environnement,

d'optimisation de la qualité des ressources minérales et la promotion des richesses touristiques

du territoire, au bénéfice de tous, et en particulier des habitants de Plancoët.

Pour plus d'informations (interviews, visuels) merci de contacter le service de presse :

Agence Le Public Système

Prescilia Holleville - 01 41 34 23 02 - pholleville@lepublicsysteme.fr

Claire Baaklini - 01 41 34 20 54 - cbaaklini@lepublicsysteme.fr

ANNEXE 5 - Présentation WET France



Ensemble préservons l'eau



WET le seul programme international d'éducation à l'eau...

Depuis plus de 20 ans le programme WET - Water Education for Teachers¹ œuvre dans 26 pays dans le monde pour l'éducation à l'eau avec plus de 500 000 enseignants. WET est un programme d'activités pédagogiques conçues par des enseignants pour des enseignants et à destination des enfants de 6 à 12 ans.

Les relations de l'homme avec l'eau constituent un enjeu majeur. Ainsi l'objectif du Programme WET est de rendre ces relations pertinentes et significatives pour les jeunes et de les éduquer à la nécessité de prendre des décisions responsables et avisées concernant l'utilisation des ressources en eau.

¹ Education à l'eau pour enseignants et éducateurs

WET une légitimité reconnue par les Forums mondiaux de l'Eau Mexico 2006 Istanbul 2009

Devenue une Fondation internationale depuis 2005, WET a animé les activités éducatives à destination des enfants lors des deux Forums. Son développement varie en fonction de chaque pays mais demeure toujours partenarial. Wet noue ainsi des accords de collaboration avec des institutions internationales, comme l'UNESCO, des Ministères de l'éducation et/ou de l'environnement, des agences gouvernementales ou encore des ONG et associations, des collectivités territoriales, des entreprises. Plus d'infos sur www.projectwet.org



...t organise le 3e Forum Mondial de l'Eau des enfants à Istanbul Mars 2009

Un engagement durable en France

WET a été lancé en France officiellement en 2007 en présence de l'UNESCO et son déploiement a été rendu possible grâce aux partenariats noués avec les experts de l'éducation à l'environnement du Réseau Ecole et Nature, et avec les Editions NATHAN et le Journal des Instituteurs, pour l'adaptation pédagogique des supports et pour sa diffusion auprès des enseignants et éducateurs.



WET s'inscrit dans la démarche d'insertion de l'éducation au développement durable dans les programmes de l'Education Nationale pour les écoles primaires depuis la rentrée 2007.

La diffusion gratuite des supports est assurée depuis 3 ans grâce au soutien apporté à la Fondation WET International par Nestlé Waters France.

Plus d'infos sur www.wetfrance.org

En cohérence avec l'objectif qui est le sien au quotidien de promouvoir une activité respectueuse de l'environnement et contribuant au développement durable, Nestlé Waters France considère qu'il est de sa responsabilité de sensibiliser les citoyens, et en particulier les jeunes générations, à la préservation et l'usage raisonné de l'eau pour préparer notre avenir.

Son soutien au programme WET en France s'inscrit précisément dans cette perspective.



Le développement partenarial de WET

1 Avec les sites de Nestlé Waters France

Nestlé Waters France s'investit dans une démarche citoyenne "hors les murs" qui vise à sensibiliser le jeune public à l'importance vitale et stratégique de l'eau et à la nécessité de la préserver et de la protéger.

En 2009, à l'occasion de la Semaine Nationale du Développement Durable, les 6 sites d'embouteillage de Nestlé Waters en France ont accueilli près de 500 élèves des écoles de leurs communes dans le cadre d'ateliers pédagogiques sur l'eau, animés par des salariés des sites en collaboration avec le Réseau Ecole et Nature et les associations locales, membres du réseau.



Plancoët
Eaux et Rivières
de Bretagne

Saint-Lambert
LA PETITE TORTUE

Vittel
Contrax

Corral
CPIE RIED

Quézac
REEL

Perrier
GAIA



**PASSEZ
AU DURABLE**
1^{er} AU 7^{ème} AVRIL SEMAINE DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

2 Avec les écoles

En 2008 et 2009, WET a adressé le guide pédagogique à l'ensemble des inspecteurs de l'Education Nationale et des conseillers pédagogiques.

Depuis 2007, des outils pédagogiques d'éducation à l'eau (guides, posters, DVD) ont été mis à disposition gratuitement de quelques 7 000 écoles volontaires, touchant ainsi près de 100 000 enfants de 6 à 12 ans.



Inspection de l'Education Nationale de Pompey : 8 écoles ont travaillé sur le thème de l'eau source de vie.

3 Avec les associations spécialisées dans l'éducation à l'environnement

WET offre un outil pour accompagner les enfants dans une démarche de projet à la rencontre de l'eau. C'est ainsi que des projets pédagogiques autour de l'éducation à la préservation de l'eau ont été développés par les 500 associations françaises qui ont reçu les supports pédagogiques WET depuis 2007.

Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement des MONTS DU PILAT (CPIE) : Journée thématique "Eau et Biodiversité".

WETien France, chiffres et faits marquants

Depuis 3 ans ont participé à WET :

100 000 enfants 7 000 écoles primaires 1 500 instituteurs

500 associations et éducateurs à l'environnement

6 sites d'embouteillage de Nestlé Waters France, leurs salariés et leurs communautés

L'ensemble des inspecteurs et conseillers pédagogiques de l'Education Nationale

ANNEXE 6 - Compte rendu de réunion avec WET France et le Réseau École et Nature



COMPTE RENDU Réunion du Mercredi 8 décembre à QUEZAC

Equipe WET :

Sabine CANESSON : salariée en charge de la gestion de WET.

Patrick LABROY : directeur du site.

Suzy LEWIS-VIALLAR S LV en licence Sup Agro Florac, stagiaire sur le site

Didier AZEMA association Arbres à Balades membre du REEL 48 et du REN.

Pierre FELTZ PF Réseau Ecole et Nature en charge des projets .

Marceau BERTERO NIEL MBN coordination programme WET en France.

MBN présente l'ordre du jour qui décline la démarche WET 2011 :

- **action JOUR J SCOLAIRE avec un partenaire VIP Local**
- **lancement de la réflexion « Démarche Projet ».**

MBN lance un tour de table pour permettre à tout le monde de se présenter. Patrick LABROY donne sa vision et ses attentes vis à vis de WET. Voir ses propos en introduction de la partie « démarche projet ».

Point 1 :

JOURNÉE SCOLAIRE :

MBN rappelle l'envoi d'un emailing via NATHAN qui a permis de cibler l'ensemble des établissements primaires du département de la Lozère.

- **JOUR J : le mardi 12 avril.**
- Sabine CANESSON transmettra les coordonnées Didier AZEMA en charge de la préparation des ateliers, pour accompagner les classes sur la réalisation de l'activité WET N° 6 « Réaction en Chaîne ».
- MBN précise que les ateliers doivent être personnalisés au site :
➔ Idées : donner des chiffres sur le recyclage, solliciter le prestataire qui gère la gestion des déchets sur le site pour les ateliers, présenter la géologie de l'impluvium etc...
- Didier AZEMA propose d'adresser une invitation officielle à l'Inspection Académique. Nous transmettrons la base du courrier et les adresses des personnes à qui adresser ce courrier.
- PL envisage de « déployer » les lieux d'animations ».

Prochaine étape :

Didier AZEMA validera avec Sabine CANESSON, la date, en JANVIER, pour la première réunion de préparation technique des Ateliers Pédagogiques pour les SCOLAIRES.
Patrick LABROY souhaite mobiliser « plus de salariés », il présentera cette journée lors du CE de lundi 15 décembre.

PARTENAIRE VIP LOCALE

Axe de réflexion :

➔ lien «**santé sport alimentation** » **qui est évident avec l'eau.**

Décision de finaliser la piste « sportifs locaux »

Didier AZEMA propose un coureur en altitude

➔ Patrick LABROY et Didier AZEMA proposent une photographe qui a fait une expo sur les gouttes d'eau, et son père qui est un conteur, les deux étant très connus localement.

Marceau BERTERO NIEL, précise qu'il s'agit d'inviter des VIP LOCALES en leur proposant d'être présentes pour le lancement des ateliers enfants **et possiblement d'intervenir sur un des ateliers** sur le thème de la nutrition et de l'hydratation s'il s'agit de sportif ou de l'eau dans le cas du conteur et de la photographe.

Prochaine étape :

- MBN va fournir à Sabine CANESSON et Didier AZEMA un dossier pour présenter l'opération afin qu'ils contactent les partenaires identifiés ci-dessus.

Point 2: DEMARCHE PROJET

En introduction Pierre FELTZ PF rappelle les points suivants :

Objectifs de la réflexion pour la démarche projet :

- 1) faire émerger un ou deux thèmes et des idées d'opérations ponctuelles
- 2) définir des actions réalisables
- 3) ne pas se brider, être imaginatif sur les déclinaisons opérationnelles
- 4) envisager des étapes et des opérations **à court, moyen et long terme.**
- 5) identifier un projet apportant un réel bénéfice pour tous les acteurs :
 - ➔ le territoire du site : la collectivité. Création de valeur partagée.
 - ➔ les salariés : les rendre fiers de leurs engagements
 - ➔ valorisant pour le site.

Points de vigilances :

- 6) la faisabilité en terme de : moyens humains, temps, financiers ...
- 7) ouverture vers des partenaires « tiers » : collectivités, structures, acteurs locaux.
- 8) cohérence avec la démarche **de l'entreprise et de l'association.**
- 9) être dans le champ de l'EEDD : actions éducatives vers les salariés, les scolaires, les citoyens
- 10) possibilité de valorisation du projet = en interne comme à l'externe
- 11) voir loin = un projet qui va pouvoir évoluer dans le temps en diverses étapes progressives.
- 12) mobilisation, implication des salariés ; que ce ne soit pas un projet imposé mais choisi et défini par les salariés et le site.

Didier AZEMA qui va accompagner le site dans la construction de la démarche et la réalisation des opérations, précise qu'il pourra apporter, en plus de ses compétences, des contacts avec des structures et des acteurs « ressources » : techniques, financières via des demandes de subvention.

PREMIÈRES REFLEXIONS :

Introduction de Patrick LABROY : « comment motiver les salariés à s'investir sur leur site », il est convaincu que le programme WET peut permettre de renouer le lien entre le salarié et son entreprise. Grâce à la thématique de l'environnement. Ce thème est un bon vecteur de lien et d'engagement « citoyen ».

Marceau BERTERO NIEL précise que le LIEN vers la collectivité et le TERRITOIRE sera aussi un facteur de motivation pour les salariés, fiers d'agir, pour le bénéfice de la collectivité. Cela permettra ainsi de valoriser l'action du site sur son territoire et de concrétiser la création de valeur partagée.

Piste 1 :

Didier AZEMA explique qu'un verger (1500 m²) sur le terrain du site (collé à l'usine) pourrait faire l'objet d'un lieu d'actions –projet.

Patrick LABROY vérifie immédiatement par téléphone qui gère ce Verger et confirme qu'à ce jour les arbres ne sont pas entretenus, seul le sol est nettoyé.

PL valide l'intérêt qu'il y aurait à se mobiliser autour de la gestion de ce VERGER et pourquoi pas de « former » les salariés sur l'entretien et l'animation de ce verger.

Cette idée « VERGER » a été évoquée en avril 2010 lors de la journée enfant par Didier AZEMA et Patrick LABROY et avait « déjà » intéressée les salariés présents.

L'idée d'impliquer des maraichers ou des producteurs BIO qui pourraient participer à la gestion et l'entretien : le principe est de solliciter les acteurs locaux externes au site pour participer et apporter ainsi un bénéfice à la collectivité.

Suzy LEWIS-VIALLAR S LV précise que Sup Agro pourrait intervenir dans le cadre de formation, d'animation Elle présentera notre démarche .

Déclinaison scolaire : des écoles pourraient être également invitées à visiter le verger, participer à l'entretien, y réaliser des activités pédagogiques sur l'eau, la nature etc ...

Les étapes de gestion de ce verger pourrait faire l'objet d'un programme pédagogique

Question soulevée par Patrick LABROY : « **contrainte sécurité** » : vu que le verger est à l'intérieur du site, il faudra revoir l'accès si l'on souhaite « ouvrir » au public en continu.

La médiation territoriale et vers les salariés, objet du stage de Suzy LEWIS-VIALLAR, pourrait très bien être illustrée dans le cadre de ce projet « VERGER »

Concept : le Verger est un support , un lieu d'action, ce n'est pas un thème en soit.

Le thème retenu :

Le VERGER « LIEU DE VIE et de PARTAGE »

Le lieu devient un support d'action d'éducation à l'environnement et au DD .

Idées d'actions de lancement :

➔ au printemps : présentation du verger, explication, mobilisation des salariés ; associations , producteurs maraichers gèreraient l'animation

Les terrains du syndicat mixte proche de la source pourraient être également « exploitable » pour des actions de plantation.

Ceux en « propriétés » du site ne sont pas exploitables pour des raisons de sécurité et de protection de pollution.

PL évoque la rencontre entre le site et le SIVOM le 15 décembre pour envisager l'information des usagers du territoire en proximité de la source afin de prévenir les risques de pollutions. PL est également en contact avec le Syndicat Mixte, qu'il faudra « mobiliser » pour notre démarche.

PL indique que lors du prochain CE, la semaine prochaine, il présentera l'idée « **projet VERGER LIEU DE VIE et de PARTAGE** », afin de recueillir des premières réactions, des idées et de lancer la mobilisation, et ainsi « l'appropriation du projet par les salariés ».

Le CE est un partenaire ESSENTIEL à motiver et dès l'instant où il sera partenaire, il pourra mettre en œuvre diverses actions : exemple vente de pommes du VERGER .

Pierre FELTZ souligne que l'appropriation du lieu est fondamentale pour mobiliser les salariés qui apprécieront de faire la pause déjeuner, dans un lieu qu'ils entretiennent et qu'ils pourront ensuite faire découvrir aux autres : visiteurs, écoles, centre de formation.

Le BIO, le potager de légume et d'autres déclinaisons sont envisageables.

Ce thème de l'alimentation BIO permet d'aborder diverses thématiques :

➔ **la santé , l'environnement et le sport- bien être**

➔ la provenance, le(s)mode (s) d'élaboration(s), le gout , et le bénéfice pour l'organisme.

Pierre FELTZ précise que le thème va devoir / pouvoir se **décliner en opérations attractives et ludiques pour les salariés** :

Idées de déclinaisons opérationnelles :

- 13) JOURNÉE exposition « dans le VERGER » des producteurs BIO du département / région
- 14) Vente de produits ou panier BIO.
- 15) Action avec la LPO : oiseaux, un APICULTEUR.
- 16) L'association Arbres à Balades coordonnera les actions pour EXPLIQUER et accompagner le CHANGEMENT, et de définir les programmes ayant pour but d'ÉDUIQUER à l'environnement , au GOUT,

Autre idée d'action à partir du « VERGER LIEU DE VIE » : un INVENTAIRE BIODIVERSITE

A Sup Agro FLORAC : congrès sur la BIODIVERSITE.

Didier AZEMA précise qu'il y a un plan national pour faire des inventaires Biodiversité.

Des personnes ressources locales seront facilement identifiées pour réaliser cet inventaire.

Marceau BERTERO NIEL propose , comme cela a été fait à PLANCOET , l'idée de lancer une démarche regroupant les communes de QUEZAC, d'ISPAGNAC, l'école Sup Agro FLORAC, et d'autres structures et acteurs spécialistes pour faire l'inventaire BIODIVERSITE, et a terme une « convention » bio diversité sur le territoire.

Dans un deuxième temps une autre idée est envisagée :

Piste 1 : **JARDIN PEDAGOGIQUE** : lieu pour développer des actions pédagogiques. Exemple création d'une mare avec des activités transgénérationnelles. Le jardin permet de parler du BIO, de l'alimentation etc Une association déjà implantée travaille sur ce projet et recherche un terrain.

Patrick LABROY indique que le site pourrait mettre à dispo un terrain, a proximité du site (zone en bleu sur la carte présentée) . Le terrain devrait faire l'objet d'une convention avec l'association pour y développer des activités. Une démarche BIODIVERSITE pourrait également se développer.

Piste 2 : **Parcours PEDAGOGIQUE « EAU »**. En lien avec le parcours de santé, le parcours d'interprétation existant près de la source DIVA.

Les salariés du site pourraient réaliser les panneaux et animer le parcours sur la thématique de l'eau.

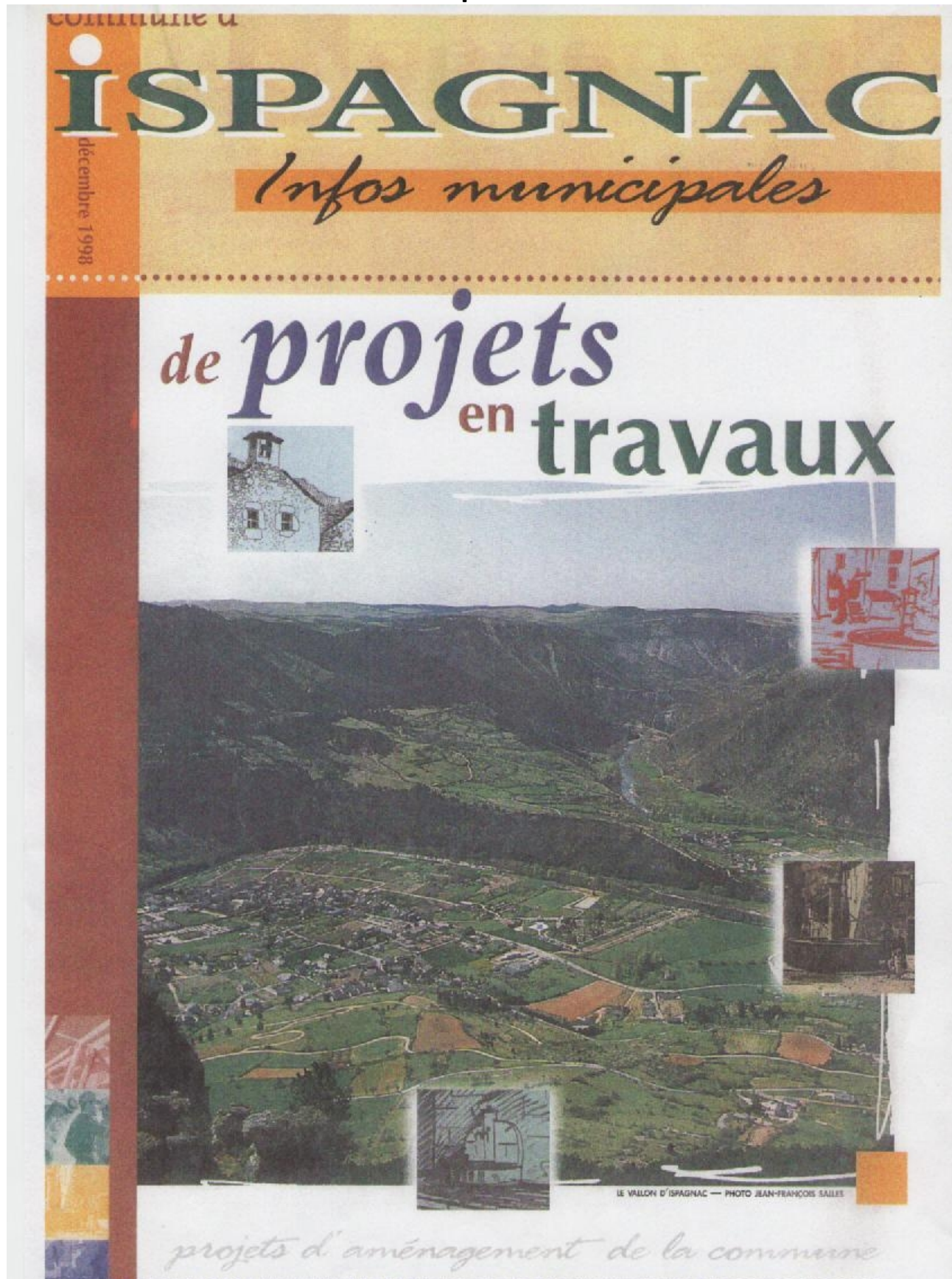
Suzy LEWIS-VIALLAR précise que cette action pourrait faire l'objet d'un projet tutoré de la licence Gestion d'espaces NA de Sup Agro .

Nous avons là 2 autres idées « projets » viables.

Prochaine ETAPE :

- P LABROY présente les pistes au CE, au Syndicat Mixte.
- Suzy LEWIS-VIALLAR présente notre démarche à SUP AGRO Florac.
- Didier AZEMA identifie les acteurs en lien avec le REEL pour les projets évoqués.

ANNEXE 7 - ISPAGNAC Infos municipales Décembre 1998





Molines

L'ART DE S'INSCRIRE DANS LE PAYSAGE

en beauté

En 1996, la construction de l'usine Quézac ouvre un chantier considérable et modifie les habitudes des habitants de Molines.

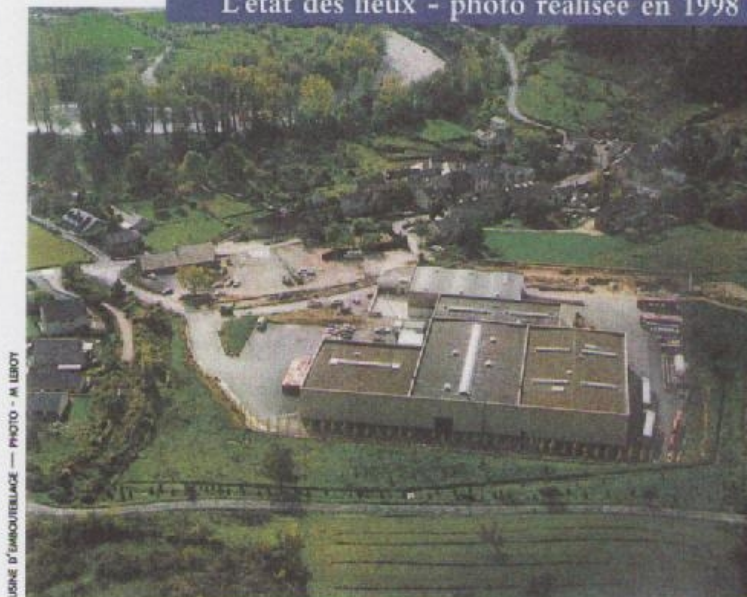
■ Par chance, cette activité industrielle, non polluante, véhicule une image de qualité et de pureté. Des efforts sont faits pour que l'usine s'intègre dans le paysage, notamment par les plantations qui vont l'entourer.

■ Le syndicat regroupant le Département et les Communes de Quézac et d'Ispagnac, grâce à ses ressources constituées d'une partie des recettes fiscales de l'usine va, avec l'aide de subventions, acquérir des réserves foncières pour constituer un périmètre de protection de la source, et réaliser des travaux d'aménagement.

A Molines, les travaux ont commencé et vont se poursuivre en 1999. Ils représentent plus de 6 MF.

■ Il s'agit d'une part de rénover la maison dite des «Préfètes» et d'autre part d'aménager la zone des «faysettes» (située entre l'usine et le vil-

L'état des lieux - photo réalisée en 1998



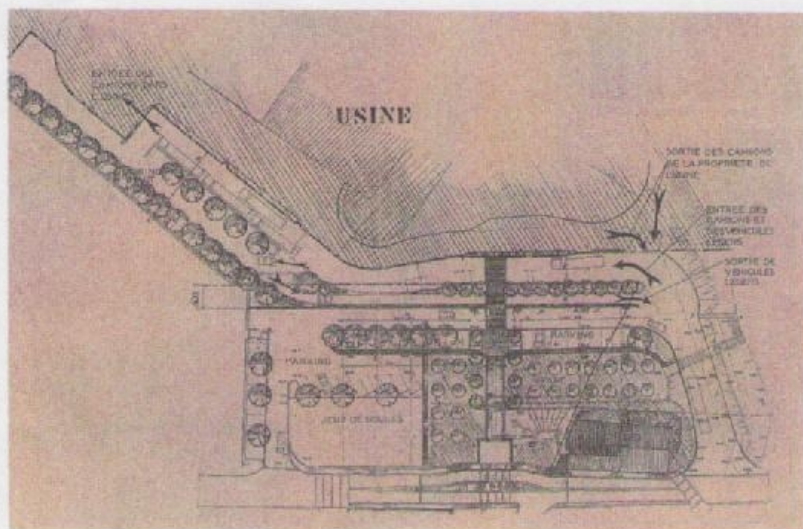
USINE D'EMBOUTEILLAGE - PHOTO - M. LEBOT

lage), en parc de loisirs, parking et espaces verts.

■ La perturbation due au passage des poids lourds a été nettement atténuée par la décision prise en 1997, par le Président du Conseil

Général, de limiter le tonnage autorisé dans la côte de Molines.

■ Ces travaux s'accompagnent d'un aménagement en «zone 30» pour la sécurité des villageois. Enfin la Commune réalise la consolidation du rocher de Peyre Ruffe et le raccordement des égouts de Molines à la station d'épuration d'Ispagnac.



Les financements obtenus par le syndicat mixte pour la mise en valeur des eaux minérales de Quézac et Ispagnac, en 1996 et 1997, atteignent environ 6 MF, dont 5,4 MF sont à ce jour engagés, sur les deux communes.

investissements : 6 000 000 F

projet d'aménagement
des abords de l'usine
d'embouteillage
des eaux de
Quézac.

ANNEXE 8 - Enquête Salariés sur la valorisation des Espaces Naturels autour de l'usine

Valorisation des Espaces Naturels

Objectifs :

- Recueillir les représentations des salarié(e)s sur :
 - la Nature,
 - l'environnement professionnel,
 - l'EEDD,
 - le rôle de l'entreprise dans l'EEDD.
- Recenser les connaissances et les attentes sur les espaces naturels de l'usine

Modalités :

L'enquête sera volontaire. Pour les salarié(e)s qui travaillent sur la chaîne, une information préalable sera faite lors des réunions d'équipe et une organisation sera mise en place en accord avec le Responsable d'Equipe Autonome de Production.

Pour l'ensemble du personnel une information sera diffusée dans le « Bref info » en semaine 19.

L'entretien semi-directif, d'une durée approximative de 15 minutes, aura lieu dans un espace calme et assurant la confidentialité des réponses.

Discours préalable de présentation en réunion « réap » :

Je m'appelle Suzy Lewis Vialar. Je suis étudiante à SupAgro Florac et j'effectue mon stage ici à l'usine sur la thématique de la valorisation pour, et éventuellement avec, les salariés d'espaces naturels dans l'enceinte de l'usine.

Je souhaiterais avoir le point de vue des salariés de l'usine de Quézac.

Leurs réponses seront anonymes, confidentielles et libres. Elles resteront en ma possession et le résultat de mon enquête sera global.

L'entretien durera une quinzaine de minutes et se déroulera sur le temps de travail en accord avec la direction de l'usine.

Avez-vous des questions sur cette enquête ?

Discours introductif

Bonjour, bienvenue et merci de venir donner votre point de vue dans le cadre de cette enquête. Si vous n'y voyez pas d'inconvénients, et pour ne rien omettre de vos réponses, j'utiliserai un magnétophone.

Je vous rappelle que vos réponses resteront anonymes, confidentielles et que vous pouvez vous exprimer librement. Je serai la seule à traiter vos réponses (écrites et orales). Les documents resteront en ma possession et ne seront consultés par nulle autre personne que moi. Je m'engage à les détruire à l'issue du stage (soit le 30 juin 2011).

Vous pouvez si vous le souhaitez avoir une copie de votre entretien.

Consigne initiale :

J'aimerais que nous parlions des espaces naturels qui sont autour des bâtiments de l'usine et de leur vocation.

1) Tout d'abord, quels mots vous viennent spontanément en tête quand on dit Nature ?

①..... ②..... ③.....

2) Toujours avec trois mots, pouvez vous me décrire votre environnement professionnel ?

①..... ②..... ③.....

3) Connaissez vous des espaces naturels particuliers autour des bâtiments ?

☐ non

☐ oui : lesquels ?
.....

4) Quelle valorisation ou utilisation pourrait en être faite ?

Réponse :..

.....
.....
.....

5) Sur vos temps de pause ou pendant votre coupure, que faites-vous ?

Réponse :
.....

6) Aimerez vous faire autre chose sur ce temps-là?

☐ Oui. Pourriez-vous préciser ?

.....

☐ non

7) En plus de la salle de pause et de l'espace fumeur extérieur, souhaiteriez vous avoir à disposition un autre endroit, à l'extérieur ?

☐ oui

☐ non

☐ sans opinion

8) Si oui, quel type d'endroit ?

Réponse :
.....

9) Cela vous intéresserait-il qu'un endroit dans la nature, à moins de 2 minutes à pied, soit aménagé pour les salariés de l'usine ?

☐ oui

☐ non. Pourquoi ?

☐ Je ne sais pas

10) Parmi ces activités qui pourraient être proposées aux salarié(e)s et à leur famille (gratuites et pendant le temps libre), quelles sont celles auxquelles vous participeriez ?

- ☐ atelier de taille et greffe des arbres fruitiers
- ☐ récolte des fruits (*noix, cerises, poires, pommes, prunes*)
- ☐ atelier "botanique gourmande" (*reconnaître et cuisiner les plantes sauvages*)
- ☐ activités nature pour les enfants (*insectes, oiseaux, plantes, ...*)
- ☐ participation à des actions de sciences participatives (*relevés biodiversité avec des associations, des partenaires institutionnels, ...*)
- ☐ pique-niques, goûters à thème (*Sur la pomme, les cerises, les noix, ...*)
- ☐ participation à la gestion du verger (*entretien et plantation de nouvelles variétés d'arbres fruitiers*)
- ☐ vos propositions :
- ☐ je ne participerai pas

11) Si vous avez répondu positivement à la question 10, pouvez-vous me préciser quels seraient les moments les mieux adaptés selon vous ?

- ☐ le samedi après midi ☐ en semaine avant de travailler
- ☐ le dimanche ☐ en semaine après avoir travaillé
- ☐ à un autre moment. Merci de préciser :

12) A quelle distance de l'usine habitez-vous ?

- ☐ moins de 1 km ☐ de 6 km à 10 km ☐ + de 20 km
- ☐ de 1 km à 5km ☐ de 11km à 20 km

13) Maintenant j'aimerais que nous évoquions un sujet plus large et plus spécifique à ma formation. Lorsque vous entendez "Education à l'environnement pour un développement durable" à quoi pensez-vous ?

Réponse :

14) Quel rôle pensez vous que les entreprises puissent avoir dans ce domaine ?

Réponse :

15) Connaissez-vous des actions menées par votre entreprise dans ce domaine ?

☐ Oui. Lesquelles ?

.....

☐ Non

Merci de vos réponses. Les questions suivantes ont pour but d'affiner les analyses de cette enquête.

16) Vous êtes :

☐

un homme

☐

une femme

17) Vous avez :

☐

moins de 25 ans

☐

entre 40 et 55 ans

☐

entre 25 et 40 ans

☐

entre 55 et 65 ans

18) Vous êtes salarié(e) de l'usine depuis (en nombre d'années) :

19) Quel est votre secteur d'activité ?

Production	Maintenance	Manutention/magasin	Administratif	Qualité/Environnement	Autres

Merci de votre concours. L'analyse des réponses de toutes les personnes qui ont participé me permettra de présenter un projet en adéquation avec les attentes des salariés.

Pour être cohérente avec ma démarche, les résultats de cette enquête seront transmis en priorité par courriel. Pour ceux qui en font la demande, des rapports « papier » seront mis à disposition.

Parallèlement, une information par voie d'affichage (panneau dédié au bas des escaliers de l'accès à la chaîne) sera faite.

ANNEXE 9 - Enquête Acteurs locaux

Questionnaire acteurs du développement local

I - La problématique :

L'usine d'embouteillage de Quézac qui est un acteur économique avec un impact environnemental n'est pas reconnue comme acteur local et n'est pas associée aux décisions des politiques locales, sauf pour des demandes de financements ex abrupto lorsque le projet la concerne (par exemple : la station de traitement des eaux usées de Quézac).

Les salariés de l'usine ne développent pas de culture autour de leur entreprise.

Hypothèse : le défaut d'intégration de l'usine dans les actions du réseau local ne favorise pas le développement chez les salariés d'une image de proximité et d'implication de la structure qui les emploie.

Or avoir un projet commun en dehors du champ professionnel mais dans le cadre du lieu de travail et avec l'aval de l'employeur et des instances syndicales peut améliorer cette représentation chez le salarié

Etape 1 : Objectif général

- Quelles sont les représentations des acteurs locaux sur l'éducation à l'environnement, sur le développement durable et sur l'usine d'embouteillage

Etape 2 : Objectifs spécifiques :

- Evaluer le niveau de connaissance sur son rôle (économique, environnemental, social)
- Evaluer le type de partenariats possibles

Etape 3 : Plan d'observation

La population interrogée est définie par les critères suivants :

- Sa proximité avec l'usine (proximité géographique ou d'activité),
- Son rôle d'acteur du territoire
- Son lien avec l'éducation à l'environnement.

L'échantillon interrogé est de 20 personnes.

Dans la mesure du possible, les personnes seront interrogées lors d'un entretien individuel semi directif d'une heure.

Etape 4 : Préparation de l'instrument d'observation

(voir plus loin)

Etape 3 : Plan d'observation

Il s'agit d'une enquête transversale répondant à l'intention de décrire l'état d'esprit d'une population donnée à un moment donné.

II - Construire l'objet d'étude

La représentation de l'usine de Quézac est-elle différente selon que l'on soit acteur de l'EEDD ou pas ?

Est-elle différente selon que l'on soit partenaire ou pas ?

Est-elle différente selon que l'on soit salarié de l'usine ou pas (à rapprocher de l'enquête « valorisation des espaces naturels autour de l'usine »)?

Formulation des hypothèses

- Le rôle de l'usine sur le territoire est considéré comme exclusivement économique;
- Le fait que l'usine soit une filiale de Nestlé Waters Supply en donne une image de « non implication » dans le tissu local.

III - Les entretiens

Ils seront de type semi-directifs – mélange de questions ouvertes et de questions fermées à choix multiples

Les enquêtés

Population interrogée :

- Des élus locaux :
 - o de Quézac : Guillaume BELLATON – Adjoint en charge de l'environnement
 - o d'Ispagnac : Alain COUBE - Adjoint en charge de l'environnement, gestion de l'eau
 - o de Sainte Enimie : François GAUDRY (Conseil Général, SIVOM Grand Site, Pays Gorges Causses Cévennes, Com Com des Gorges du Tarn et des Grands Causses)
 - o de Florac : en attente
- Des représentants associatifs :
 - o Reel 48 (présidente, coordinateur)
 - o Les p'tits cailloux (co-président, directrice) : Alain Manuel et Cristel Pierdet
 - o Le foyer rural de Florac (directeur)
 - o Bio jour (Présidente)
 - o Président de la fédération de Pêche
 - o Eau de Roche : le président Alain Bringer
 - o Au fil du Tarn (association de producteurs du Bassin d'Ispagnac) : Sylvain Gachet
 - o Les Jardiniers de France : Jacky Brard (
-
- Des acteurs de l'enseignement :
 - o 2 directrices d'école d'Ispagnac : Alice
 - Alice de l'école publique,
 - Laurence Chabalière : école privée
 - o 1 directeur adjoint de SupAgro Florac (Université de Montpellier II) : Bruno Righetti
- Des représentants de l'Etat ou des administratifs des collectivités territoriales
 - o Le sous directeur du PNC + 1 garde (en attente) + 1 responsable environnement aquatique
 - o 1 agent de la sous préfecture (en attente)
 - o 1 agent de la délégation départementale de la jeunesse et des sports (en attente)
 - o Le Directeur de Pôle Emploi (en attente)
 - o Le responsable environnement de l'inspection académique : Alain Jacquet (entretien téléphonique)
 - o Syndicat Mixte des Eaux de Quézac : Gaëlle Brun (en attente)
- Des acteurs du secteur industriel, commercial ou agricole
 - o Environnement 48 (en attente),

- Entreprise Martinazzo
 - Entreprise Bâtir au Naturel
 - 2 Eleveurs caprin et ovin
 - 1 directeur de superette à Ispagnac
 - 1 restaurateur d'Ispagnac
- Des individuels (ne travaillant pas à l'usine)
- 2 habitant(e)s de Molines,
 - 2 habitant(e)s de Quézac,
 - 2 habitant(e)s d'Ispagnac,

Questionnaire

Discours introductif :

- *Présentation :*
 - *de la licence professionnelle CEEDDR,*
 - *du thème de mon stage,*
 - *du cadre de l'entretien (anonyme et confidentiel), des objectifs et des suites (résultats internes pour l'entreprise et non communiqués au public)*

- 17) Quels sont les trois mots qui vous viennent spontanément à l'évocation du mot « Nature »
- 18) Et les trois mots qu'évoquent pour vous le mot « usine » ?
- 19) Selon vous qu'est ce que l'Education à l'Environnement ?
- 20) Et que comprenez vous lorsque vous entendez « Développement durable »?
- 21) Alors Education relative à l'environnement vers un développement durable pour vous, c'est quoi ?
- 22) A votre avis, quelles actions « d'éducation relative à l'environnement vers un développement durable » devraient être mises en œuvre sur le territoire ?
- 23) Que savez-vous sur l'usine de Quézac ?

• Activités, • Nombre de Salariés, • Chiffre d'Affaire Annuel, • Nombre de bouteilles produites,	• Propriétaire • Implantation géographique, • Autres
---	--
- 24) Quel est selon vous son rôle sur le territoire local ?
- 25) Pensez vous que le groupe dont elle est la filiale est un acteur du développement durable dans le monde ?
- 26) Pensez-vous que l'usine de Quézac soit actrice du développement durable sur le territoire ?
- 27) Avez-vous connaissance d'actions de l'usine dans ce domaine ?
Si oui : lesquels ?
- 28) Je vais vous demander de travailler par scénario. Quel est à votre avis le pire rôle que pourrait jouer l'usine de Quézac dans le domaine du développement durable ?
- 29) Le rôle idéal ?
- 30) Et enfin le rôle le plus réaliste ?
- 31) Considérez-vous que l'usine puisse être un partenaire potentiel dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement vers un développement durable ?
 - Oui : pourquoi ?
 - Non : pourquoi ?
- 32) Quel type de partenariat pourrait être mis en place avec vous et la structure que vous représentez ?
- 33) L'usine de Quézac possède un verger qui pourrait être un lieu potentiel d'actions d'éducation à l'environnement. Quelles actions vous sembleraient pertinentes d'y développer ?
- 34) **Seriez vous intéressé(e) pour participer à certaines d'entre elles ?**

ANNEXE 10 - Résultats de l'Enquête Salariés

1) Trois mots que vous évoque spontanément le mot "Nature"

Les évocations ont été regroupées par thème :

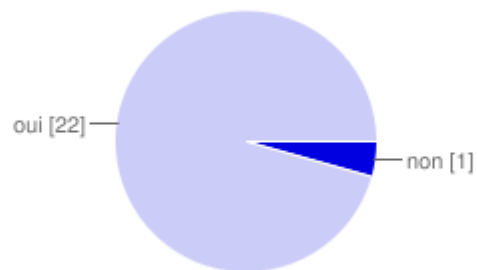
Végétal : 16 réponses • Forêt, • Verduze, • Arbres, • Vert, • Plantes, • Fleurs	Problématique : 10 réponses • Protection, • Transmission aux générations futures, • Tout le monde concerné, • Avenir, • Entretenir, • Respect, • Gaz de Schiste
Sensoriel : 14 • Plaisir des yeux, • Odeur, • Silence, • Calme, • Bien être, • Authentique, • Tranquilité, • Vitalité, • Liberté, • Propre, • Sauvage • Chance d'y être, • Gaité	Cadre de Vie : 11 réponses • Eau, • Air, • Montagne, • Rivière, • Mer, • Faune, • Environnement, • Espaces Naturels.

2) Trois mots qui vous viennent à l'esprit quand vous entendez "Environnement professionnel"

Les mots ont été regroupés par thème

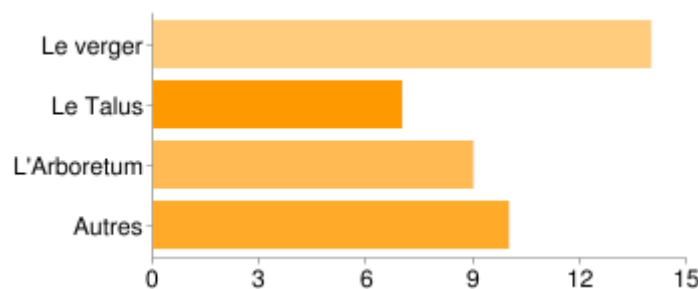
Sensoriel négatif : 18 réponses • Stress, • Bruit, • Fatigue, • Routine, • Contraignant, • Bâtiments, • Usine, • Camions, • Tenue de poste, • Etouffement, • Sécuritaire, • Aberration.	Sensoriel positif : 17 réponses • Il y a pire! • Privilégié, • Sain, • Nature, • Proche, • Agréable, • Propre, • Bien Etre, • Beau, • Confortable, • Petite usine, • Intéressant.
Relations Humaines : 9 réponses • Collègues, • Ambiance de travail, • Relations professionnelles, • Travail d'équipe, • Solidarité, • Bonne équipe, • Que ça dure !	Technique : 8 réponses • Laboratoire, • Bloc, • Contrôle, • Organisation, • Résultats, • Planification, • Logistique, • Chargement
Objectifs : 4 réponses • Sensibilisation, • Implication, • Management, • Recherche de bien être, • Production.	

3) Connaissez vous des espaces naturels particuliers autour des bâtiments?



non 1 4%
oui 22 96%

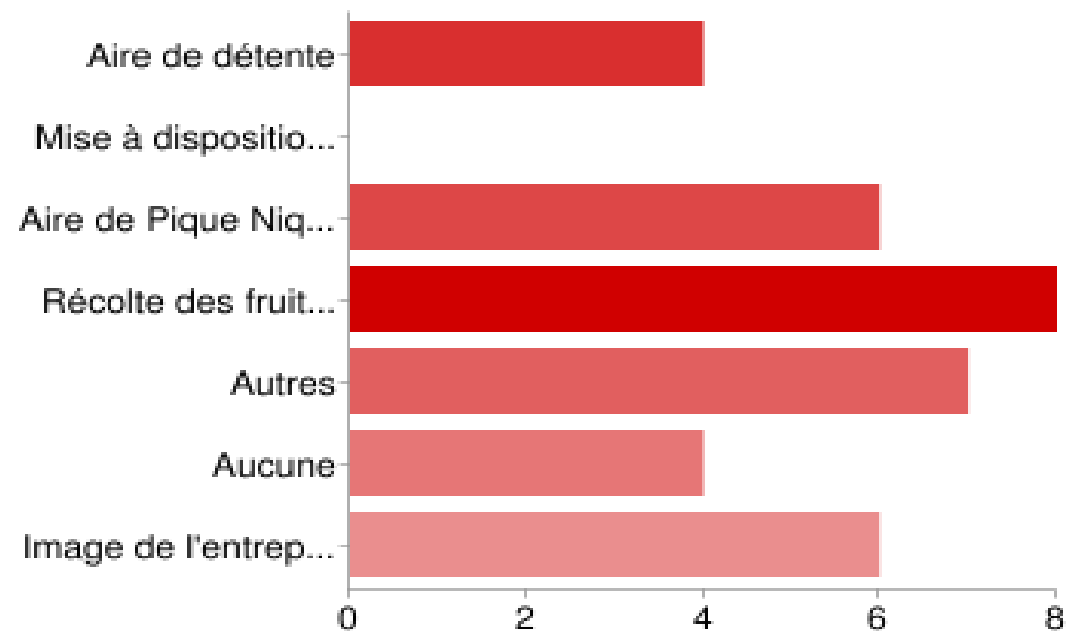
4) Si oui, lesquels ?



Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

Le verger 14 61%
Le Talus 7 30%
L'Arboretum 9 39%
Autres 10 43%

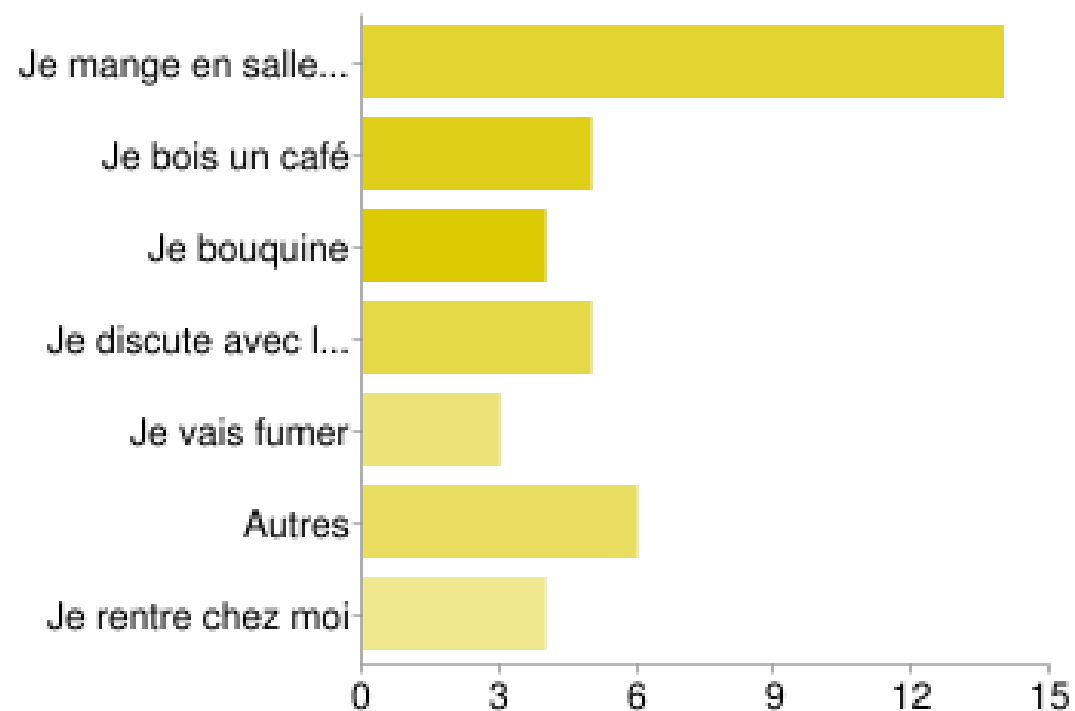
5) Quelle valorisation pourrait en être faite ?



Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

Aire de détente	4	17%
Mise à disposition d'équipement sportifs	0	0%
Aire de Pique Nique Ombragée	6	26%
Récolte des fruits pour les salariés	8	35%
Autres	7	30%
Aucune	4	17%
Image de l'entreprise	6	26%

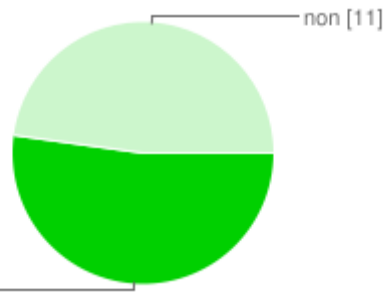
6) Sur vos temps de pause ou lors de votre coupure, que faites vous ?



Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

Je mange en salle de pause	14	61%
Je bois un café	5	22%
Je bouquine	4	17%
Je discute avec les collègues	5	22%
Je vais fumer	3	13%
Autres	6	26%
Je rentre chez moi	4	17%

7) Aimeriez vous faire autre chose ?



oui 12 52%

non 11 48%

8) Si oui, que feriez vous ?

Manger au bord de l'eau

Du sport

Manger dehors

Organiser des repas ensemble sur un espace aménagé pas loin

Me reposer

Faire du sport (tennis)

Déjeuner sur la terrasse à la belle saison

Pratique d'un sport

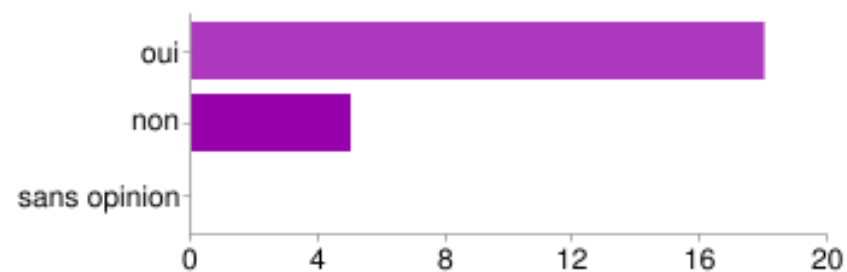
Dormir

Marcher(pour ma santé)

Du sport dans une salle

Micro sieste (15 min)

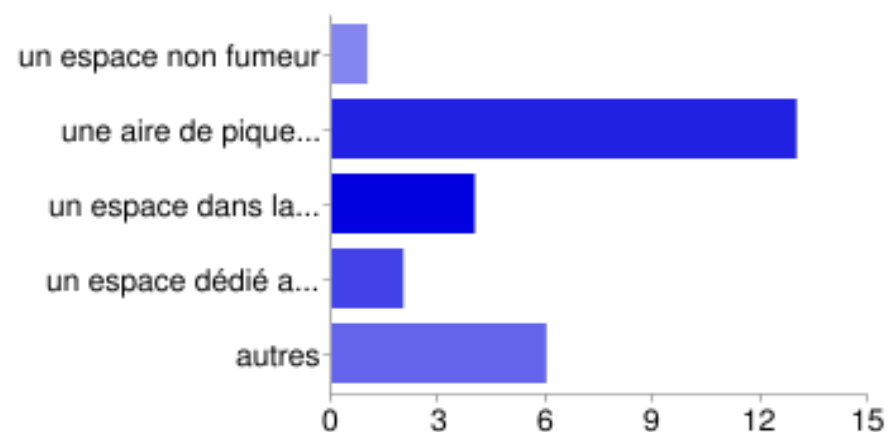
9) En plus des espaces mis à disposition (salle de pause, espace fumeurs), aimeriez avoir à disposition un autre espace extérieur?



oui	18	78%
non	5	22%
sans opinion	0	0%

Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

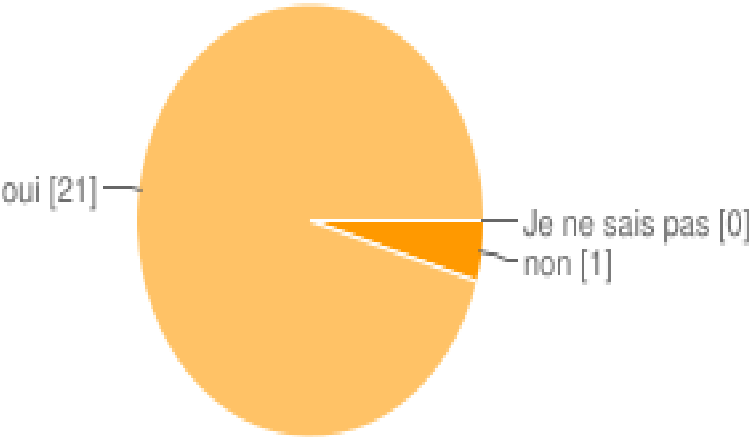
10) Si oui, quel type d'espace ?



un espace non fumeur	1	6%
une aire de pique nique pas loin et à l'ombre	13	72%
un espace dans la nature	4	22%
un espace dédié au sport	2	11%
autres	6	33%

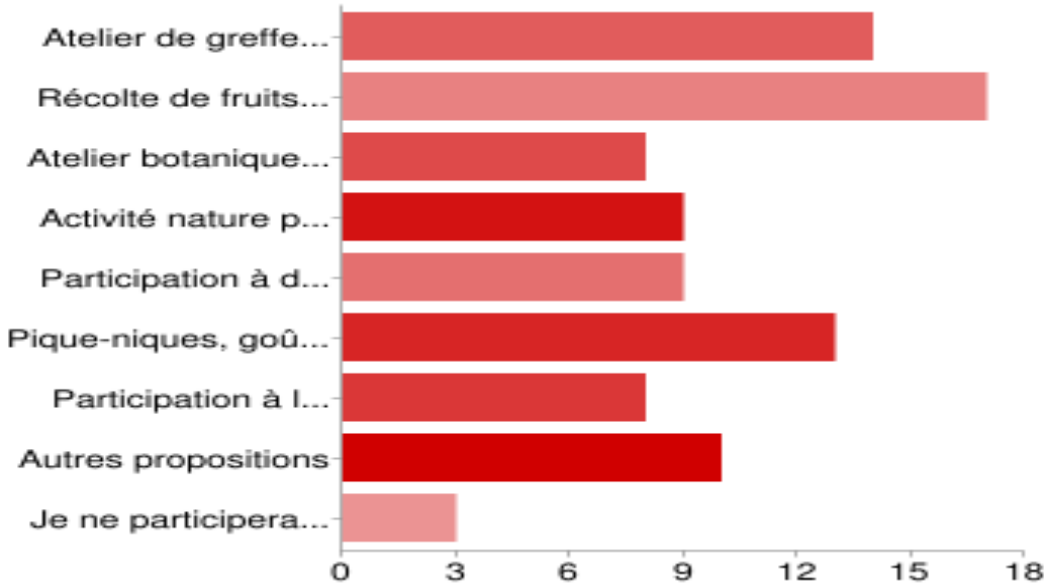
Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

11) Seriez vous intéressé(e) par un endroit dans la nature, aménagé pour les salariés et à moins de deux minutes à pied des bâtiments ?



non	1	8,00 %
oui	21	92,00 %
Je ne sais pas	0	0%

12)Parmi ces activités qui pourraient être proposées aux salarié(e)s et à leur famille (gratuites et pendant le temps libre), quelles sont celles auxquelles vous participeriez?



Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

Atelier de greffe et de taille	14	61%
Récolte de fruits (noix, cerises, poires, pommes, prunes)	17	74%
Atelier botanique gourmande (reconnaître et cuisiner les plantes sauvages)	8	35%
Activité nature pour les enfants	9	39%
Participation à des actions de sciences participatives (relevé biodiversité avec des associations, des partenaires institutionnels, ...)	9	39%
Pique-niques, goûters à thème (sur lapomme, les cerisses, les noix)	13	57%
Participation à la gestion du verger (entretien et plantation de nouvelles variétés d'arbres fruitiers)	8	35%
Autres propositions	10	43%
Je ne participerai pas	3	13,00 %

13) Si vous avez coché autres propositions, pouvez vous détailler ?

Faire les activités sur le temps de travail

Mettre des terrains à disposition pour des jardins ouvriers ou des gens du village

Trop éloigné de chez moi

Organiser des fêtes pour valoriser le travail des gens quand il y a de bons résultats

Atelier jardinage bio

Faire découvrir les sources du Tarn non exploitées

Mettre de la vigne

Des jeux pour les enfants

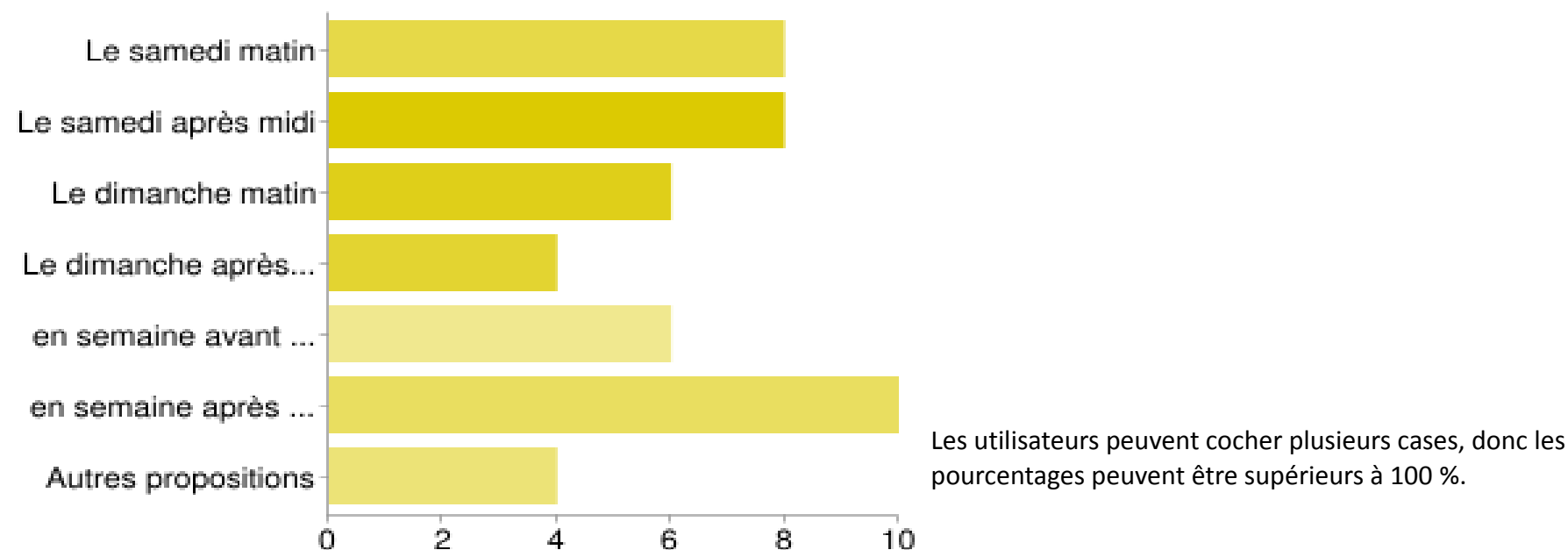
Participation ponctuelle

Transformation des fruits (jus)

Activités avec les écoles concernées par l'Arboretum et des structures d'éducation à l'environnement.

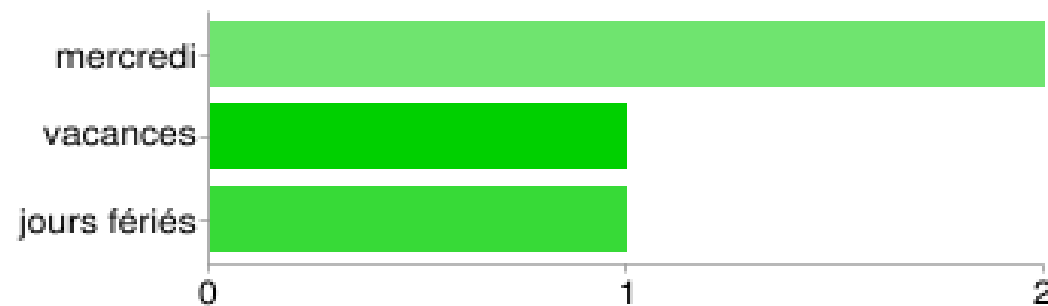
Pour les pots de fin de semaine

14) Si vous avez répondu positivement à la question 10, pouvez vous me préciser quels seraient les moments les mieux adaptés selon vous ?



Le samedi matin	8	42%
Le samedi après midi	8	42%
Le dimanche matin	6	32%
Le dimanche après midi	4	21%
en semaine avant de travailler	6	32%
en semaine après avoir travaillé	10	53%
Autres propositions	4	21%

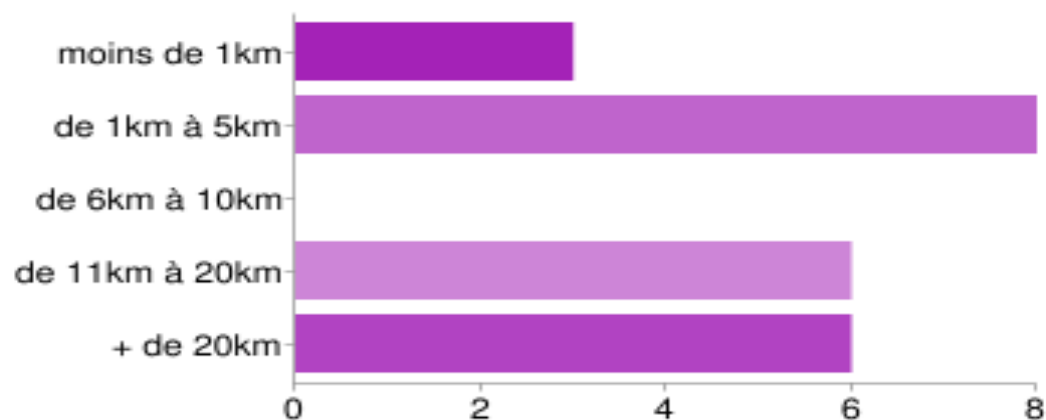
14) Si vous avez coché autres propositions, quelles sont-elles ?



Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

mercredi	2	50%
vacances	1	25%
jours fériés	1	25%

15) A quelle distance de l'usine habitez vous ?



moins de 1km	3	13%
de 1km à 5km	8	35%
de 6km à 10km	0	0%
de 11km à 20km	6	26%
+ de 20km	6	26%

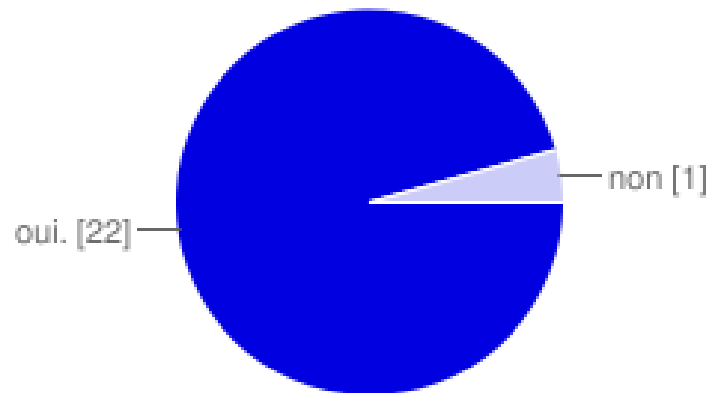
16) Lorsque vous entendez "Education à l'Environnement pour un développement durable", à quoi pensez vous ?

EE = Aménagement de la Nature pour la laisser propre DD = c'est bien ce qui est mis en place mais ça aurait du être fait beaucoup plus tôt EE = apprendre à protéger la planète. Eviter les gestes maladroits qui peuvent avoir de conséquences importantes en tenant compte des nouvelles technologiques. DD = ça fait plus long terme, protection pour éviter la dégradation. changement de comportement à long terme, de façon de vivre. EE = tri des déchets, économies d'énergie DD = énergies renouvelables, développement sur le long terme pour protéger la planète EE = écologie, préserver la Nature DD = ça me ...

17) Quel rôle pensez vous que les entreprises peuvent avoir dans ces domaines?

Collecte des déchets EE = politique d'éducation des salariés. Maîtrise des déchets et des énergies. Montrer l'exemple sur site pour reproduction dans la vie privée. Par le biais de formation payées par l'entreprise, accès à des informations qu'on avait pas avant. Sensibilisation des salariés pour tri, économies d'énergies. Mise en place des actions de DD citées plus haut Montrer l'exemple EE = sensibiliser les salariés. Prendre des stagiaires EEDD. C'en'est pas le rôle d'une entreprise d'éduquer les enfants. Participer oui mais pas tout faire. C'est + une éducation à faire à la maison. Rôle des...

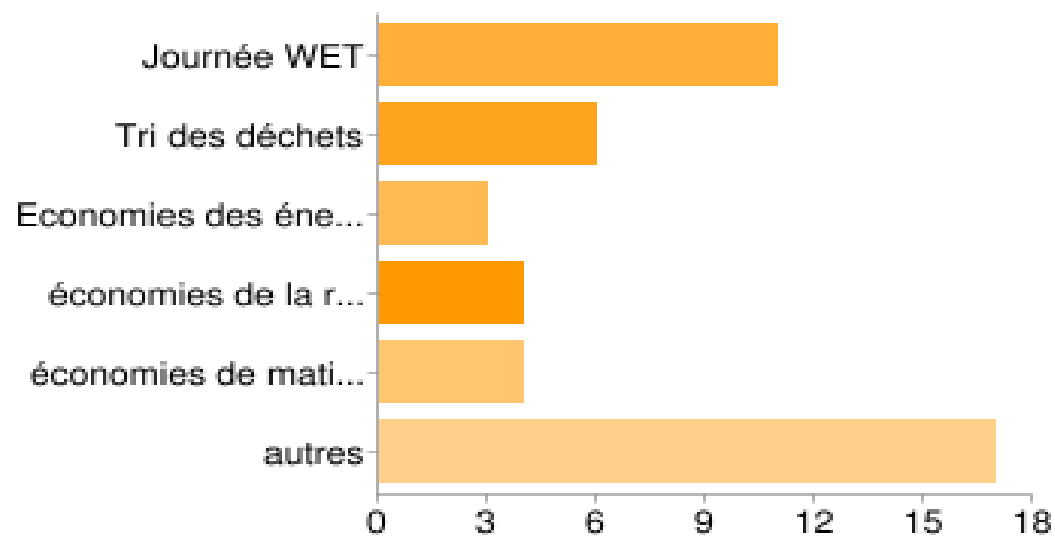
18) Connaissez vous des actions menées par votre entreprise dans ce domaine ?



oui. 22 96%

non 1 4%

19) Si oui, lesquelles ?



Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

Journée WET	11	50%
Tri des déchets	6	27%
Economies des énergies	3	14%
économies de la ressource eau	4	18%
économies de matières premières	4	18%
autres	17	77%

20) Si vous avez coché "autres", pouvez vous détailler ?

la benne derrière le bâtiment

la sécurité

Correspondant environnement sur l'usine

Compteurs sur les machines pour mesurer la consommation énergétique

Tri des déchets recyclage de certains matériaux

surveillance au labo pa rapport à la veille réglementaire sur les eaux de rejet

Faire baisser le poids des palettes pour faire baisser le bilan carbone

Présence stagiaire EEDD

Création d'un service Environnement sur le site.

Intégration de l'usine dans le paysage.

Effort important

Séparateur d'hydrocarbures sur le site

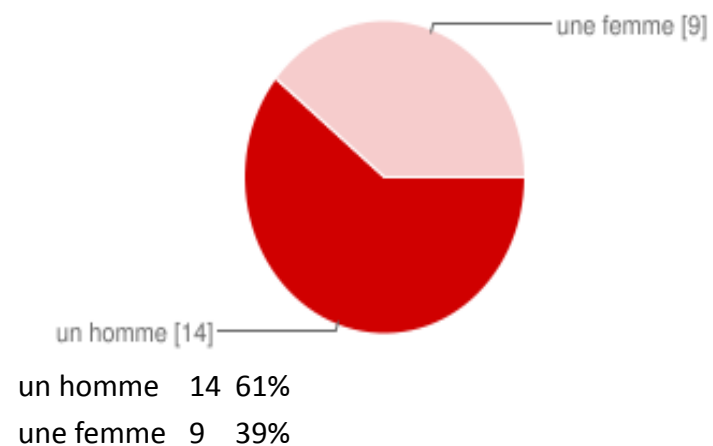
Opération "on le fait"

Rappel à l'ordre sur les affectations des poubelles

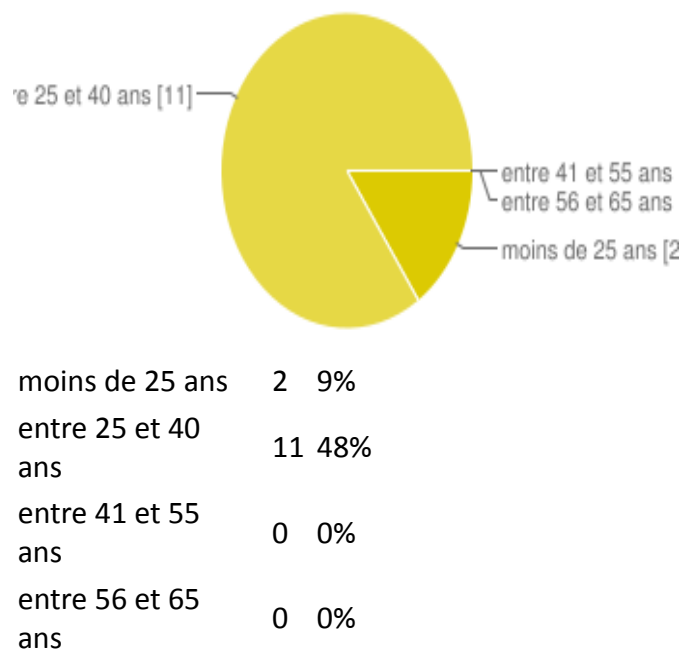
Formations...

Merci de vos réponses.

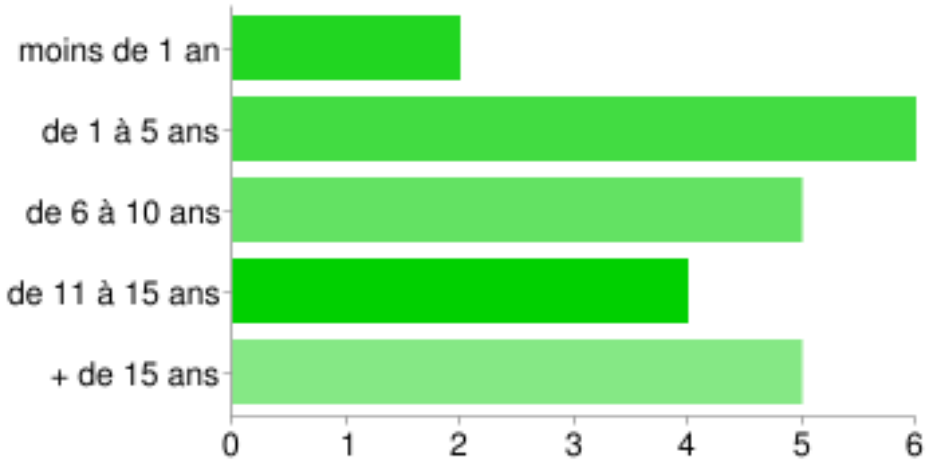
21) Maintenant pouvez vous m'indiquer si vous êtes :



22) Vous avez :

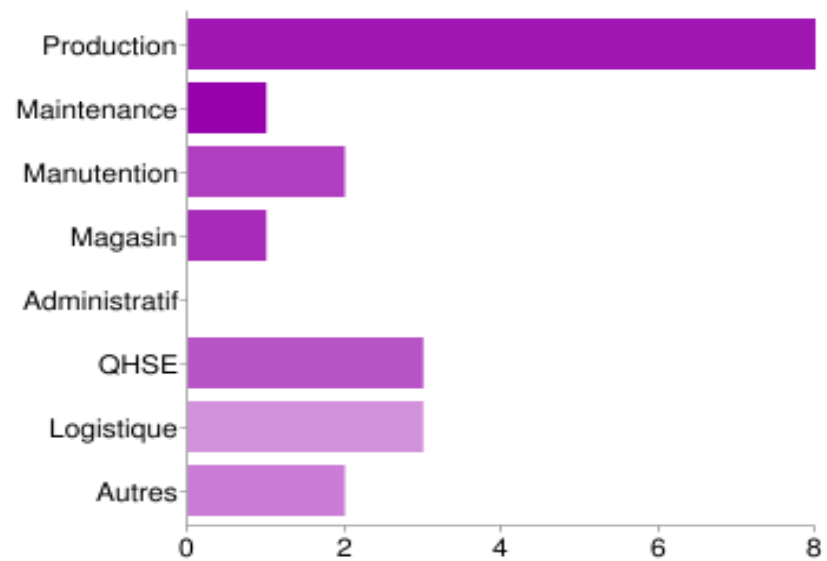


23) Vous êtes salarié(e) de l'usine depuis :



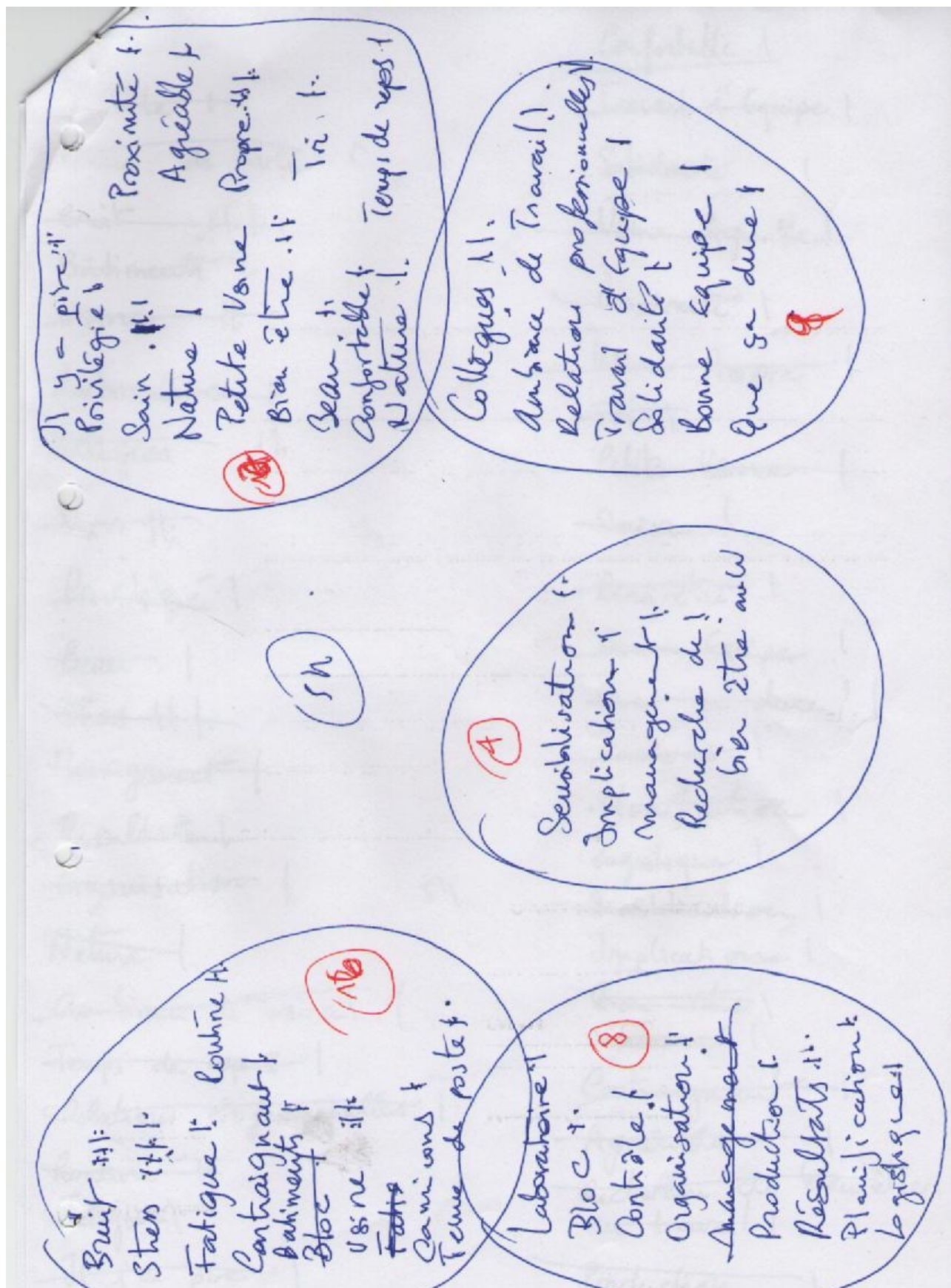
moins de 1 an	3	13,00%
de 1 à 5 ans	6	26%
de 6 à 10 ans	5	22%
de 11 à 15 ans	4	17%
+ de 15 ans	5	22%

24) Quel est votre secteur d'activité ?



Production	8	35%
Maintenance	2	4%
Manutention	2	9%
Magasin	1	4%
Administratif	2	0%
QHSE	3	13%
Logistique	3	13%
Autres	2	9%

ANNEXE 11 - Traitement manuel des représentations



Forêt !!
 Verdure !
 Arbres !!!
 Vert !!
 Plantes !
 Fleurs !!

*monde
 végétal*

N3

Protection !!
 Transmettre aux autres !
 Tout le monde concerne !
 Avenir !
 Enjeux !
 Respect !!
 gaz et schiste !!
 Santé !!

problématique

No

Neurotrans
 Plaisir des yeux !
 Odeur !!
 Silence Calme !
 Bien être !!
 Tranquillité !
 Vitalité !
 liberté !
 propre Sauvage !

N3

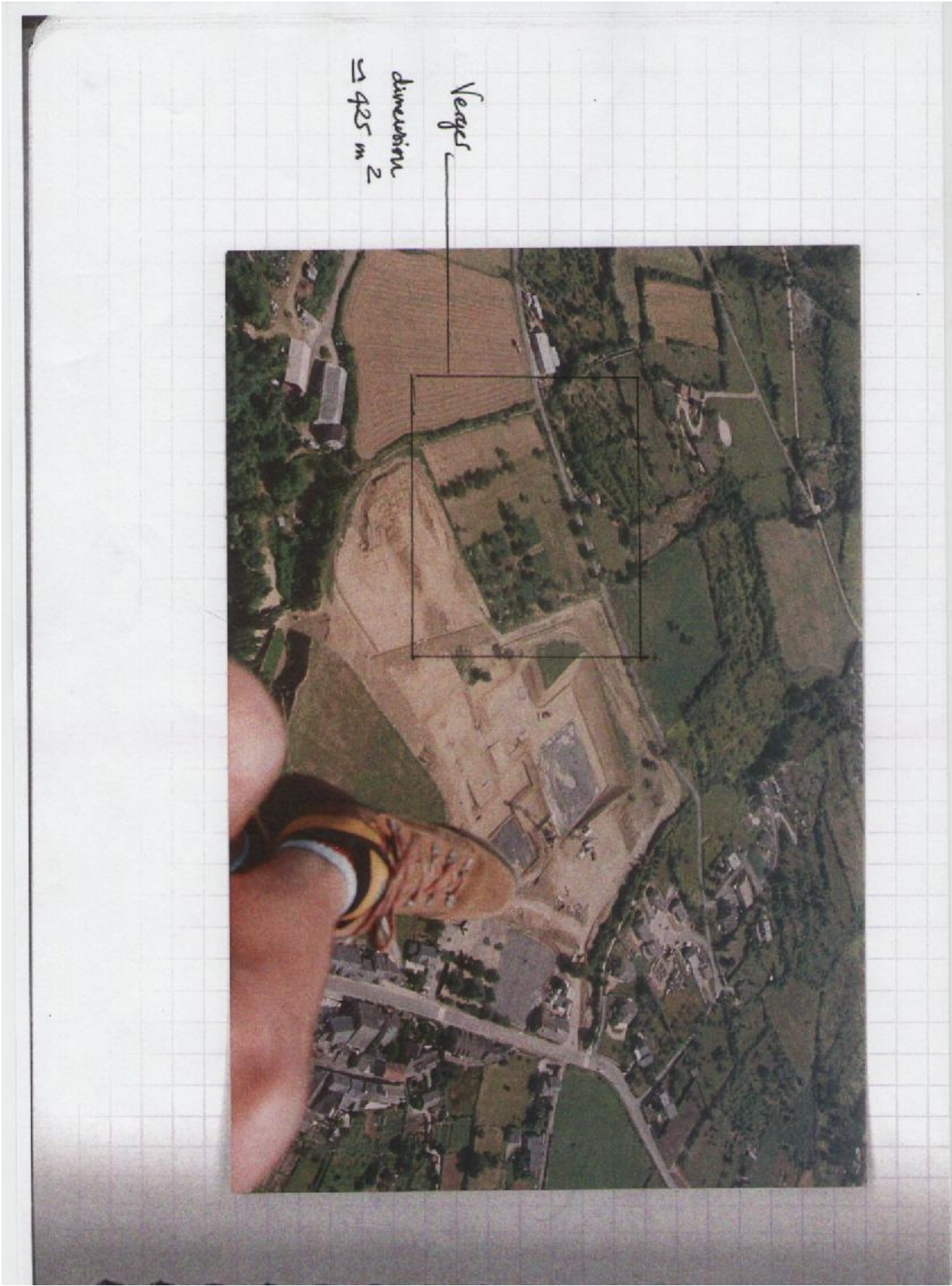
Eau !!
 Air !
 Forêt !!
 Rivière !!
 Neige !
 Faune !
 Environnement !!

No

Cade

N3

ANNEXE 13 - Vue Aérienne



ANNEXE 14 - Présentation du Projet de valorisation des espaces aux instances (CE, CHSCT)

LES ESPACES NATURELS DE L'USINE DE QUEZAC

Projets de valorisation dans un cadre d'éducation relative à l'environnement



Projet de Coordination de projet en EEDD - Suzy Lewis Viñar - Licence pro CEEDDR Supagro Florac - 2010/2011

PREAMBULE

Le terme « usine » est souvent péjoratif. Il évoque un environnement industriel, pollué et peu engageant.

Lors de la construction en 1992 de l'usine d'embouteillage, un engagement a été pris pour une meilleure intégration dans le paysage.

Ainsi, les terrains autour des bâtiments ont été achetés, pour certains plantés d'arbres, pour d'autres laissés en l'état mais entretenus.

Tous ces espaces ont une histoire, liée au village d'Isagnac, liée à l'histoire de l'usine.

L'objet de mon stage et la motivation de ma démarche ont été de découvrir ces lieux à travers la parole des salariés mais surtout de faire émerger envies, attentes et projets pour ces espaces naturels.

Je propose de vous présenter le résultat intermédiaire de mes recherches afin de voir ensemble quelle valorisation - pour et avec les salariés - peut être envisagée sur le court et moyen terme.

Le dernier volet de mon intervention concernera des pistes possibles d'actions d'éducation relatives à l'environnement avec le "territoire", c'est à dire associations, écoles, centre d'apprentissage, ...

I – Inventaire et descriptif des lieux

a) Le Talus d'entrée et la Terrasse

Ces deux espaces sont les plus proches de l'entrée des salariés.

La Terrasse a été aménagée avec des tables et des chaises. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Elle est actuellement inutilisée. Son exposition (plein sud sans auvent) et sa situation (devant la salle de réunion), n'en font pas un lieu idéal de détente.

Le « Talus » qui permet d'accéder à la galerie de visite et à la Terrasse est un espace de végétation sauvage, fauchée régulièrement mais peu valorisée. La petite esplanade à son sommet permettrait l'installation d'une aire de détente, alternative à l'espace fumeur situé en contrebas.

b) Le Verger

A l'arrière du bâtiment de production, sur un champ d'environ 500 m², 40 fruitiers (cerises, pommiers, poiriers, noyers) sont laissés dans un semi abandon. L'ensemble des arbres nécessitent d'être entretenus (taille, greffage, remplacement).

La fauche du champ est assurée par un agriculteur de Molineux.

Bien que situé à l'extérieur de la clôture, ce verger est accessible de l'intérieur de l'usine (portail existant). Il est libre d'accès par la route des lotissements car non clôturé.

c) L'Arboretum

Cette petite forêt, située à moins de deux minutes à pied de la production, est le fruit d'un projet mené à terme en 1998 entre les écoles d'Ispagnac et l'usine.

Des essences d'arbres locales avaient été plantées par les enfants et les salariés. Le projet n'a pas eu d'autres suites et cet arboretum a été oublié.

La gestion de cet endroit consiste en une fauche régulière. Les arbres ne font l'objet d'aucun soin particulier.

II – LES PROJETS

A) Créer des espaces extérieurs de pique-nique et de détente

- Les attentes

La majorité des salariés qui ont participé à l'enquête souhaitent pouvoir manger, lire, discuter avec les collègues à l'extérieur, pas loin du bâtiment et dans un endroit ombragé.

Trois lieux sont évoqués :

1. - le talus face à l'entrée,
2. - la terrasse,
3. - l'arboretum.

- Les propositions

- installation de tables de pique-nique et de bancs,
- aménagement paysager du Talus : transformation simple en une "prairie fleurie" qui offrirait un cadre de détente agréable ainsi qu'un habitat supplémentaire aux insectes pollinisateurs et aux oiseaux.

Ces lieux répondraient également aux attentes des personnes non fumeuses qui n'ont pas d'autres choix, en termes d'espaces aménagés, que l'espace fumeur.

- Le financement

Le montant des aménagements excédant 3000,00 euros, plusieurs devis seront demandés.

En fonction des choix qui seront faits, il est probable que le financement et donc la mise en place s'échelonnent sur plusieurs exercices budgétaires

- Le porteur de projet

Ce projet peut être porté par la direction en y associant CHSCT et CE pour déterminer les priorités.

B) Le Verger

- La problématique

Le verger est l'espace naturel le plus cité dans les réponses à l'enquête menée sur les espaces naturels de l'usine mais les salariés sont peu nombreux à s'y être rendus.

Bien que fauché régulièrement, le verger ne bénéficie d'aucun soin particulier.

Les salariés interrogés seraient intéressés par la récolte des fruits pour en profiter à titre personnel et/ou faire en faire profiter (écoles, maison de retraite, associations caritatives, ...).
Ils ne souhaitent pas assurer la gestion complète de ce lieu (problème de lieu, d'envie, de temps et de compétences). En revanche, des compétences et des volontés en interne se sont exprimées pour y participer en association avec des professionnels. Il existe une réelle envie de **partager et d'acquérir des savoirs** en la matière.

Taille, greffes et plantations sont autant de projets possibles à mettre en œuvre sur ce lieu

● **Les propositions**

1) Pour bénéficier des fruits

Plusieurs options possibles :

- * les salariés s'organisent pour ramasser les fruits aux moments opportuns sur leurs temps libre,
- * la récolte est effectuée par une association locale d'agriculteurs (Au fil du Tarn, par exemple) qui en échange d'une partie raisonnable de la récolte propose des produits transformés et conditionnés des fruits du verger (jus de fruits, compotes, confitures).

2) Pour entretenir le verger

Pour être viable et "fructueux", ce projet nécessite d'être organisé et coordonné.

Deux possibilités :

- * la création d'un groupe de salariés volontaires (commission du CE ou forme associative) qui pourrait s'appuyer sur des compétences internes reconnues et des appuis techniques extérieurs référencés (voir en annexe),
- * le partenariat avec des acteurs locaux intéressés (centre d'apprentissage, association de jardiniers amateurs, associations locales d'éducation à l'environnement, ...).

Parallèlement ce lieu préservé et accessible pourrait être un support pour des projets pédagogiques simples (lieu d'apprentissage pour des élèves en enseignement agricole, en insertion professionnelle, pour des associations de jardiniers amateurs, d'éducation à l'environnement)

Cela permettrait à ce lieu de revivre.

3) Pour faire découvrir le lieu

Une après midi de découverte est prévue afin de faire découvrir ce lieu et son potentiel au début du mois de juin (Dimanche 5 juin).

Plusieurs ateliers seront proposés en fonction des choix faits par les salariés enquêtés :

- atelier de greffe et de taille,
- atelier de reconnaissance des arbres et des plantes comestibles sauvages,

- animation Nature pour les enfants,
- goûter solidaire sur le thème de la cerise.

● Les moyens nécessaires

La gestion du verger :

Le coût de ce projet se calcule davantage en termes de temps et de bonne volonté qu'en termes financiers. On peut toutefois estimer que pour une gestion de base du verger (surveillance, taille d'urgence et organisation des récoltes), un volume de 4 à 5 heures par mois est un minimum.

La journée de découverte du Verger :

Cette journée d'animation rentre dans le cadre de mon stage pour la partie coordination.

Le coût financier concerne les prestations des intervenants pour les ateliers (devis en cours).

Ce coût est pris en charge par l'usine.

III – PISTES

Pour le Verger

Le projet de Verger peut à plus long terme devenir un lieu ressource pour la pomologie locale. Il pourrait devenir un Verger Conservatoire, c'est à dire un espace de culture de variétés anciennes et locales de fruits (à coque, à noyau, à pépins).

L'espace de fauche peut à terme évoluer en prairie fleurie, favorisant une biodiversité d'insectes et d'oiseaux.

Des ruches pourraient y être installées par des apiculteurs/formateurs locaux, soucieux de transmettre leurs savoirs aux enfants mais également aux adultes.

Pour l'Arboretum

Ce lieu a été créé avec le concours d'enfants qui ont aujourd'hui plus de 20 ans. Les enseignantes des classes concernées sont toujours en activité sur Ispagnac.

Il serait sans aucun doute possible de les contacter pour que soient mis en place des projets pédagogiques simples (livret de découverte, référencement et étiquetage des arbres, ...), autant d'actions qui donneraient une suite logique à la création de ce lieu.

Cet espace peut également être le support pour un projet / stage d'un(e) étudiant(e) de l'enseignement agricole.

IV – RECAPITULATIF

Projet	Description	Porteur	Calendrier
Aménagement d'espaces naturels de l'usine	Création d'une aire de pique nique ombragée sur le Talus	L'usine	Exercice budgétaire 2011
	Aménagement de l'accès à l'arboretum		
	Création d'une aire de pique nique et de détente au milieu des arbres		
Le Verger	Après midi de Découverte	Stagiaire CEEDDR	Juin 2011
	Récolte des fruits	Salarié(e)s ou Association	Automne 2011
	Entretien Gestion	Commission CE ? Association ?	

V - ET L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT LA DEDANS ?

Compte tenu de la thématique du stage que j'effectue au sein de l'entreprise, il est légitime de se poser la question.

Chaque proposition de ce projet est faite dans l'idée qu'elle est un « possible » de mieux être du salarié dans son environnement professionnel.

Parallèlement, il m'a paru important de proposer des pistes de développement des liens entre les salariés de l'usine et les acteurs locaux du territoire, notamment associatifs, qui évoluent dans le milieu de l'Education à l'Environnement.

1) L'EE dans l'aménagement des espaces naturels

Les objectifs visés dans ce projet sont les suivants :

- permettre une immersion des personnes dans leur environnement naturel proche,
- mettre en contact (auditif et visuel) avec la faune et la flore locale,
- offrir un cadre pour de nouveaux liens sociaux, en proposant des lieux de rencontre différents

2) L'EE dans le projet de verger

Autour du thème du partage des récoltes, l'objectif visé est de créer une dynamique autour d'un espace naturel qui peut devenir :

- lieu de découverte sensorielle, technique,
- lieu d'échange de savoirs et de pratiques,
- lieu de convivialité et de partage.

3) Quels liens avec des associations d'EE ?

Le partenariat entre entreprises et associations d'EE fait débat. Si des réticences existent de part et d'autre, la tendance générale est celle d'une collaboration réfléchie.

Au delà de la relation entre un groupe industriel et un réseau d'acteurs associatifs, le partenariat permet localement le développement d'actions innovantes, simples, originales où la relation avec la Nature et la notion du respect de l'environnement seront abordés sous un angle différent que celui du tri des déchets et des économies d'énergies.

Ce partenariat peut se développer dans le cadre du projet de verger selon deux axes :

- celui de la revalorisation de ce lieu de production pour un bénéfice commun,
 - celui de l'utilisation de ce lieu comme support à des échanges, des apprentissages, des découvertes pour les salariés et leur famille
- Il faut évidemment rester très humble et respecter les choix et les envies de chacun.

ANNEXES

Organisme	Compétences	Coordonnées
Association des Jardiniers de France Contact : Jeannette JULIEN :	Taille et greffe des arbres Méthodes de jardinage écologique	Ispagnac tel 04.66.44.22.32
Réel 48 Contact : Olivier Kanla	Coordination de projet d'éducation relative à l'Environnement	4, rue Serpente FLORAC
CFPPA de Florac Contact :	Savoirs agricoles 5, rue Célestin Freinet	9, rue Célestin Freinet Tel : 04.66.65.78.27
LEGTA de la Canourgue Contact :	Savoirs agricoles Etudiants stagiaires	48500 LA CANOURGUE
SupAgro Florac (licence GENA, Licence CEEDDR) Contact : Orane Bischoff//	Savoirs agricoles Etudiants stagiaires	9, rue Célestin Freinet 48400 FLORAC Tél : 04.66.65.65.65
L'Arbre à Balade Contact : Didier Azema (réfèrent Réseau Ecole et Nature)	Education à l'environnement	Ispagnac 04.66.44.25.10 / 06.72.10.41.71
Au fil du Tarn Contact : Sylvain Gachet	Récolte et/ou transformation des fruits du Verger	
Centre de pomologie d'Alès Contact : Sabine Rauzier	Taille et greffe Reconnaissance variétale Conseils	Centre Municipal de Pomologie Pôle Scientifique et Culturel de Rochebelle 70 chemin de St Raby 30100 Alès. tel : 04 66 56 50 24

Projet de Coordination de projet en EEDD - Suzy Levis Valar - Licence pro CEEDDR Supagro Florac - 2010/2011

ANNEXE 15 - Affiche Cueillette des Cerises

Cueillette des cerises

Mardi 24 mai à 13h00 et 17h00
(sur le temps libre)

Dans le verger de l'usine

Venez ramasser pour vous, votre famille et vos collègues
(une partie de la cueillette sera réservée à ceux qui ne pourront pas venir
et pour la confection de clafoutis pour le 5 juin « Goûter de découverte du Verger »)

Pensez à prendre vos paniers et des chaussures adaptées



Accès au Verger



Arrivée par Ispagnac : tourner à droite avant l'usine et continuer jusqu'au croisement. Prendre à droite, longer l'arrière de l'usine jusqu'au verger.

Arrivée par les gorges de du Tarn ou par Mende : tourner à gauche après l'usine. Continuer jusqu'au croisement. Prendre à droite, longer l'arrière de l'usine jusqu'au verger

Pour plus d'informations, contactez Suzy (stagiaire Education relative à

ANNEXE 16 - Un Après midi au Verger

Après la cueillette des cerises, venez partager ...

« un Après-midi au Verger »

Dimanche 26 juin de 14h00 à 18h00
Découverte et animations autour du verger de l'usine

Animation « Adultes »
de 14h à 17h

Atelier « Verger »

Premier pas avec les arbres fruitiers
Reconnaissance et inventaire
Etat des lieux et perspectives

Animations Enfants / Ado
de 14h à 17h

Atelier « P'tites Bêtes »*

Jeu de découverte et de reconnaissance des insectes du verger
*Sous réserve de disponibilité de l'animateur

Atelier « C'est quoi cet arbre ? »

Jeux autour des arbres fruitiers

à 17h « Goûter Festif »
(Clafoutis et confitures des cerises du Verger)
Chaque famille peut apporter et partager un gâteau « maison »

Réservation aux ateliers recommandée auprès de Suzy : 04.66.45.46.69 ou 06.68.81.05.57
Activités proposées aux salarié(e)s et à leur famille (au sens très large ...). Venez nombreux ☺



Crédits Photo : S. Vialar (2011)



RESUME

L'idée d'effectuer un stage dans une entreprise est venue de l'envie de vivre concrètement l'actuel débat qui sévit au cœur du monde de l'éducation à l'environnement : celui du rapprochement d'avec les entreprises dans le cadre de partenariat.

En Lozère, le groupe Nestlé Waters Supply, filiale de la multinationale Nestlé, embouteille dans une petite usine d'une cinquantaine de salarié(e)s une eau gazeuse forée à Quézac.

Depuis 5 ans, cette usine d'embouteillage participe à un programme international d'éducation à l'eau coordonné par la fondation WET (Water Educates Teachers), exclusivement financée en France par Nestlé. Le contenu pédagogique de ce programme est élaboré en collaboration avec le Réseau École et Nature.

La journée WET s'adresse aux scolaires du 2ème cycle de Lozère. Quelques salarié(e)s volontaires animent des ateliers d'éducation à l'eau. Ils bénéficient au préalable d'une formation rapide assurée par un animateur d'EE.

La participation active à cette journée a été un point de départ pour effectuer un travail de médiation territoriale élargi à tou(te)s les salarié(e)s de l'usine afin de faire émerger des idées de projets à mettre en œuvre sur les différents espaces naturels situés autour des bâtiments de production. L'idée de redonner vie à un verger mais également d'aménager des espaces de détente en immersion dans un arboretum ont été le fruit de cette médiation.

Parallèlement, une enquête auprès des acteurs du territoire a été menée pour connaître les représentations sur l'usine et son rôle dans l'EEDD ainsi que les pistes de partenariat éventuel sur le projet de verger.

**Mots clés : Partenariat - Médiation territoriale - Responsabilité Sociale des Entreprises - Usine de Quézac
- - Verger**